

**Actes du Symposium international sur
« L'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle »
Organisé par l'Inspection Générale des Finances**



Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

A ORGANISÉ UN

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR

L'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle

ACTES DU SYMPOSIUM

RABAT - 23 MAI 2025



ANNIVERSAIRE DE L'INSPECTION
GÉNÉRALE DES FINANCES

Une histoire, une empreinte, une intelligence en mouvement

Avec le concours du

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DE LA COOPÉRATION AFRICAINE
ET DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE ET DE LA RÉFORME
DE L'ADMINISTRATION

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
A ORGANISÉ UN

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR
L'audit interne
à l'ère de
l'intelligence artificielle

65^{ème} ANNIVERSAIRE

DE

L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES

Une histoire, une empreinte, une intelligence en mouvement

ACTES DU SYMPOSIUM

Rabat – 23 MAI 2025

Avec le concours du

Ministère des affaires étrangères,
de la coopération africaine et des
marocains résidant à l'étranger

Ministère de la transition
numérique et de la réforme de
l'administration



« ...Certes, ce que Nous avons d'ores et déjà réalisé nous donne de l'assurance pour aborder l'avenir avec optimisme. Mais les défis auxquels est confronté notre pays nous commandent de redoubler d'efforts et de vigilance, de concevoir des solutions innovantes, de subordonner les modèles de gestion aux règles de bonne gouvernance... »

— *Extrait du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, adressé le lundi 29 juillet 2024, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux Ancêtres.*

الحمد لله وحده والصلاة والسلام على مولانا رسول الله وعلى آله وصحبه،

نعم سيدي أعزك الله،

بعد تقديم ما يجب لمقامكم العالی بالله من فروض الصاعه والولاء، تتشرف خذيمة الأعتاب الشريفة، نادية فتاح وزيره الافتصاء والمالية في حكومة جلالكم، أصالة عن نفسها ونيابة عن كافة المشاركين في أشغال الملتفح الدولی حول التدفیع الداخلي في زمن العكاه الاصصناعی، المنظم يومه الجمعة خامس وعشرين ذي الفعدله ألف وأربعماية وستة وأربعین، الموافق لثلاثة وعشرين مايو ألبین وخمسة وعشرين، بالجامعة الدولية للرباه، وذلك بمناسبة حلول العكر الخامسة والستین لإحداث المعشیه العامة للمالية، بعزل الرؤیه المتبصره لأب الأمة المغفور له صاحب الجلالة الملك محمد الخامس لصيب الله ثراه، أن ترفع إك مقامكم العالی بالله، أسمع عبارات الصاعه والولاء، مشعوعة بأصق مشاعر الوفاء والتشبت بأهذاب العرش العلوی المجدید، معبرین لكم يا مولای عن اعترازهم الكبير بالالتعاته الملكية الكریمه، المتمثلة في تبصلكم بإصعها رعايتكم على أشغال هذا الملتفح الدولی، مشیدین ومعتزین بما تحفون في عهدكم الزاهر من نهضة شاملة وإنجازات تنموية كبری.

مولای صاحب الجلالة،

إن هذا الملتفح العلمی، إنما يستلهم ولسعته ويستمد مضمونه من توجيهاتكم السامية، التي تجسد العناية الخاصة التي تحفون بها الحكامة الجيدة لبح جلالكم، من أجل تصوير مناهج للتدبير العمومی تقوم على العفلائية والشعافية وربطه المسؤولية بالمحاسبة، وذلك بغية تقديم خدمات عمومية متميزة وعات جودة عالية لرعايا جلالكم في مختلف ربوع مملكتكم الشريفة.

كما شكل هذا الملتفح، المنعقد، يا مولای، في سیاه المسار الزاهر والمشرف للإصلاحات والأوراش الهيكلية الكبری التي تعرفها بلادنا تحت فباءتكم النيرة، مناسبة علمية رفيعة المستوع لتبادل الخبرات والممارسات الجصلى، بین فخبه من المسؤولین العمومیین والعالیین المؤسساتیین وصعولة الخبراء المختصین من داخل المغرب وخارجه، في مجالی التدفیع الداخلي والعكاه الاصصناعی.

كما شكل فرصة لاستشراه آباء تصوير مهام التدفیع الداخلي والمساهمة في إرساه تعاون دولی مما أسس وموجه نحو مواكبة دينامية التحولات الرقمية المتسارعة، ولا سيما مع الدول الإفريقية الشفيغة والصديفة، التي تمت دعولة معشياتها العامة للمالية للمشاركة في هذا المنتفح العلمی وإصلاق مباحرة تأسيس منتفح للتبكير المشترك والتشاور المعنى الخاص بهذه المعشيات، لصبغا لمباحرة وأهذاه سياسة جلالكم المتبصره نحو إفريقيا.

أبفاكم الله، يا مولای، عذرا وملاذاه لهذا البلد الأمام ولشعبكم المتعلق بأهذاب عرشكم المجدید ومتعكم بالصحة والعافية، معفویین بعنايته الربانية وألصافه الخبيبة، وسدك خصاصكم ووففكم لتحفون ما تصبون إليه من رفی وازدهار لشعبكم الوفی، تحت فباءتكم الرشيدة، وأفر عين جلالكم بولی عهدكم، صاحب السمو الملكي الأمير الجليل مولای الحسن، وشك أزرکم بشفيغكم السعيد، صاحب السمو الملكي الأمير مولای رشيد، وسایر أفراد الأسرة الملكية الشريفة، إنه سمیع مجيب.

والسلام على مقامكم العالی بالله ورحمته تعال وبركاته.

وخرر بسلا يوم الجمعة 25 ذي الفعدله 1446، الموافق ل23 مايو 2025.

خذيمة الأعتاب الشريفة
نادية فتاح، وزيره الافتصاء والمالية

برفية ولاء وإخلاص

مرفوعة إلى السدة العلية بالله، صاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله وأيده

SOMMAIRE

Message de loyauté et de fidélité à Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste

Note de concept _____ 13

PARTIE I: Le temps inaugural : Allocutions d'ouverture _____ 20

1. Allocution de Madame la Ministre de l'Economie et des Finances:
Mme. Nadia FETTAH _____ 21
2. Allocution de Madame la Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration:
Mme. Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI _____ 26
3. Allocution de Madame la Vice-Présidente, Auditrice Générale de la Banque mondiale:
Mme. Anke D'ANGELO _____ 32
4. Allocution de Monsieur l'Inspecteur Général des Finances:
M. Mohamed MANCHOUD _____ 37

PARTIE II: Le temps commémoratif _____ 42

- 1. Commémoration du 65^{ème} anniversaire de l'IGF** _____ **43**
 - 1.1. Projection du film institutionnel sur l'IGF _____ 44
 - 1.2. Dévoilement du timbre commémoratif _____ 48
 - 1.3. Présentation de la médaille commémorative de Bank Al-Maghrib _____ 50
- 2. Cérémonie d'hommages** _____ **51**
 - 2.1. Hommage aux anciens Ministres de l'Économie et des Finances _____ 52
 - 2.2. Hommage aux anciens Inspecteurs Généraux des Finances _____ 54
 - 2.3. Hommage aux Inspecteurs Généraux des Finances Africains _____ 56

PARTIE III: Le temps de l'intelligence partagée _____ 58

Grand témoin M. Cédric VILLANI _____ **59**

Table ronde 1 : Puissance analytique et prédictive de l'IA au service de la bonne gouvernance publique, perspectives stratégiques _____ **65**

1.	Mot d'ouverture de la première table ronde M. Chakib BENMOUSSA	66
2.	Approches systémiques et intégrées de l'IA au service de l'action publique Dr. Ott VELSBERG	68
3.	Un environnement de la gestion publique, IA-centré, exige un audit interne renouvelé et transformé Mme. Delphine MORETTI	71
4.	De l'audit à l'action, l'IA générative pour repenser le service public de terrain M. Paul DUAN	75
5.	L'IA comme levier de transformation systémique de l'action publique M. Naoufal RACHIDI	80
6.	L'intégration des mégadonnées face à l'interopérabilité des métiers et des systèmes publics M. Alok VERMA	84
7.	Défis éthiques de l'IA dans la gouvernance publique Mme. Renée CUMMINGS	89
8.	Synthèse de la première table ronde	93

Table ronde 2 : Vers un audit intelligent et augmenté en attendant les «algorithmes auditeurs», enjeux de compétences et d'adaptations 98

1.	Mot d'ouverture de la deuxième table ronde M. Rachid MELLIANI	99
2.	Renforcement de la conformité en natif et en automatique de la gestion publique M. Tom BLOCKMANS	101
3.	Renforcement de la conformité en natif et en automatique de la gestion publique M. Jan VAN LOOVEREN	104
4.	Intégration des normes internationales d'audit interne dans les pratiques numériques M. Artan OSMAN	107
5.	Nouvelles compétences pour l'audit interne, entre auditeurs augmentés et algorithmes auditeurs M. David WU	111
6.	Audit et protection des données à l'ère de l'IA M. Omar SEGHROUCHNI	115
7.	L'exploitation intelligente des données au service de l'audit interne public M. Arthur VERKERKE	118
8.	Retour d'expérience du Maroc dans l'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans l'audit interne public Mme. Mounia HARMOUCHE	121
9.	Coexistence entre algorithmes, législation et réglementation M. Timothée PARIS	126
10.	Synthèse de la deuxième table ronde	130

Table ronde 3 : Face à la complexité systémique et inédite de l'IA, le renforcement de la coopération internationale est une nécessité vers une vision partagée et assumée pour l'avenir de l'audit interne public _____ 136

1. Mot d'ouverture de la troisième table ronde **M. Ahmed RAHHOU** _____ 137
2. Les relations internationales à l'ère de l'IA
M. Mohamed Tajeddine HOUSSAINI _____ 140
3. Construire des passerelles durables entre institutions de contrôle en Europe et en Afrique : vers une gouvernance partagée de l'audit public à l'ère de l'IA
M. Alejandro BLANCO FERNÁNDEZ _____ 143
4. Aligner l'IA sur l'audit des Objectifs de Développement Durable
Mme. Anke D'ANGELO _____ 147
5. L'IA et les finances publiques : une opportunité pour les pays en développement ?
M. Bernardo MARIANO JOAQUIM JUNIOR _____ 151
6. Réseaux d'apprentissage et mutualisation des expériences internationales
M. Taylor Benjamin JEPSON _____ 154
7. Vers une coopération internationale renforcée **M. Alain NNA EBONO** _____ 157
8. Co-construire une feuille de route stratégique pour l'intégration de l'IA dans l'audit interne public **M. Peter WELCH** _____ 160
9. Synthèse de la troisième table ronde _____ 163

Rapport de clôture _____ 171

Side Event: Création du Cercle des Inspections Générales d'Afrique Experts et intervenants

Rapporteurs

Album Photos du 65^{ème} Anniversaire de l'IGF

Note de concept

Contexte général

L'intelligence artificielle n'est plus seulement une technologie de pointe réservée à des usages industriels ou privés ; elle s'impose désormais comme une révolution transversale, touchant tous les aspects de la vie économique, sociale et institutionnelle. L'IA est en train de redéfinir en profondeur le fonctionnement notamment des institutions publiques, transformant, de plus en plus, non seulement la manière dont les services seront rendus, mais aussi la façon dont les décisions seront prises, implémentées, déployées, évaluées et sécurisées.

En s'inspirant des dynamiques du secteur privé, de nombreux gouvernements et organismes internationaux ont amorcé l'intégration de l'IA dans leurs processus de gestion. Cette adoption reflète une volonté de tirer parti des avancées technologiques pour moderniser la gouvernance, optimiser l'efficacité des services publics, et répondre aux attentes croissantes des citoyens en matière de transparence, d'agilité et de performance, pour ne pas avoir à subir le changement brutal de l'environnement de l'action publique.

Dans ce contexte de mutation numérique rapide, l'audit interne, en particulier dans le secteur public, se trouve à un carrefour stratégique où il doit redéfinir ses pratiques, ses outils et son rôle dans la gouvernance d'un secteur public de plus en plus numérisé et IA-centré. L'émergence de l'IA offre, en effet, des opportunités sans précédent pour moderniser les processus d'audit interne, renforcer la transparence et l'efficacité des institutions publiques, mieux anticiper les risques systémiques et faire face à un environnement de l'audit de plus en plus digitalisé et «algorithmique».

L'IA : une révolution au service de la transformation du secteur public, mais avec des défis spécifiques

L'IA, souvent qualifiée de quatrième révolution industrielle, transforme profondément tous les secteurs, et le service public n'échappe pas à cette dynamique. Bien au-delà de l'automatisation des tâches répétitives, l'IA offre des capacités sans précédent en matière d'analyse prédictive, d'identification des anomalies, de détection des fraudes et d'optimisation des processus. Dans le domaine de l'audit interne public, ces avancées marquent l'émergence de l'audit augmenté, où l'intelligence humaine collabore étroitement avec des algorithmes puissants pour accroître l'efficacité et la précision des missions.

Cette montée en puissance des algorithmes révolutionne la pratique de l'audit. Les algorithmes d'audit, capables de traiter des volumes massifs de données en temps réel, redéfinissent le rôle traditionnel de l'auditeur. Ce dernier pourrait progressivement devenir l'auditeur de la machine, chargé de vérifier la pertinence des modèles, l'intégrité des données et l'absence de biais dans les décisions algorithmiques.

Ainsi, l'intégration de l'IA dans l'audit interne public ne se limite pas à une simple évolution technologique, mais constitue une mutation fondamentale. Elle impose aux institutions d'adopter une approche proactive pour accompagner cette transformation, en formant les auditeurs aux nouveaux outils, en adaptant les cadres réglementaires, et en anticipant les enjeux éthiques et techniques liés à cette cohabitation homme-machine. Cette transition, si elle est bien pilotée, ouvre la voie à une gouvernance publique plus transparente, résiliente et innovante.

Cependant, cette dynamique s'accompagne de questionnements fondamentaux, qui appellent à une gouvernance rigoureuse et éclairée, afin de s'assurer que l'IA devienne un levier de transparence et d'équité, plutôt qu'un facteur d'amplification des inégalités ou de mise en péril de la confidentialité. Son intégration dans l'audit interne public, bien qu'offrant des perspectives prometteuses, n'est pas exempte d'obstacles. Parmi les défis majeurs qui se profilent figurent notamment :

- Les **biais algorithmiques et l'équité** : Les algorithmes d'IA, bien que puissants, sont souvent influencés par les biais présents dans les données qui les alimentent et les arbitrages qu'ils intègrent. Dans le contexte public, ces biais peuvent impacter la pertinence des décisions et altérer la confiance dans les institutions.

- Le **traitement des données** : L'utilisation de l'IA nécessite l'accès à de grandes quantités de données, souvent sensibles. Cela soulève des questions sur la confidentialité et la sécurité des informations traitées, notamment dans les domaines sensibles et également les enjeux de développement de l'infrastructure physique (serveurs, réseaux, sécurité, énergie, etc.).

- Le **déficit de compétences** : L'intelligence artificielle nécessite des compétences techniques spécifiques, telles que la maîtrise des outils d'analyse de données, des langages de programmation, et une compréhension approfondie des modèles algorithmiques. Ces compétences font encore défaut dans de nombreux corps d'audit et il est impératif que les auditeurs dans le futur soient formés à l'utilisation d'outils d'analyse d'IA, afin d'agir en tant qu'acteurs agiles et innovants.

- Les **cadres juridiques et normatifs inadaptés** : La législation et la réglementation actuelles ne couvrent pas toujours les spécificités de l'IA, laissant des zones de risque quant à son utilisation et à ses implications juridiques.

L'Afrique : au cœur des enjeux de la transformation digitale du secteur public et de l'intégration de l'IA dans l'audit interne public

Une ambition technologique au service de la gouvernance publique: Le Maroc a fait de l'innovation technologique une priorité. Les différentes stratégies numériques, les réformes relatives aux finances publiques, et les initiatives en matière de transparence illustrent cet engagement. Dans ce cadre, l'intégration de l'IA dans les processus d'audit interne représente une étape essentielle pour moderniser les institutions publiques et renforcer leur efficacité.

Les Inspections Générales des Finances africaines, en tant qu'institutions clés dans les dispositifs nationaux de contrôle et d'audit, jouent, un rôle central dans les dynamiques de modernisation. Fortes d'une expertise reconnue localement, et résolument tournées vers la gouvernance, elles sont un acteur incontournable dans la réflexion stratégique sur l'avenir de l'audit interne, et certaines se sont déjà engagées à intégrer les technologies émergentes, notamment l'IA, dans leurs pratiques. En renforçant leur partenariat au niveau continental et international, elles démontreront leur capacité à anticiper les transformations technologiques et à promouvoir une gouvernance publique axée sur la performance et la responsabilité.

Un 65^{ème} anniversaire à la croisée de la tradition et de l'innovation

En cette année 2025, l'IGF a célébré son 65^{ème} anniversaire, un jalon historique pour une institution qui a contribué à la fondation et à l'évolution des finances publiques au Maroc. A cette occasion, un programme riche en symboles et en contenu a été élaboré, mettant en lumière l'itinéraire historique et singulier de l'institution et son rôle dans l'évolution de la gouvernance financière publique au Maroc. Parmi les événements phares, l'organisation de ce symposium international s'est distinguée comme un espace de réflexion rétrospective et prospective sur le contrôle des finances publiques et l'évolution de l'audit interne public à l'ère de l'IA.

Ce symposium international, sur le thème de «l'Audit Interne à l'ère de l'Intelligence Artificielle», ou @i²@, qui a confirmé le rôle de chef de file de l'IGF en matière d'audit interne au Maroc, a réuni experts, décideurs et praticiens autour d'une réflexion approfondie et partagée sur l'avenir de l'audit interne public à l'ère de l'IA. Cet événement s'est également inscrit dans un cadre plus large, illustrant l'urgence et l'importance d'une réflexion collective sur cette thématique. En s'inspirant des meilleures pratiques internationales et en capitalisant sur ses atouts, le Maroc aspire à devenir un leader régional dans ce domaine.

Plus qu'un simple espace d'échange, cet événement s'est voulu un véritable catalyseur de changement, apportant des réponses concrètes aux défis d'une gouvernance publique moderne, tout en projetant une vision ambitieuse pour l'audit interne dans un monde façonné par l'IA.

Les principaux objectifs du symposium @i²@

- **Explorer et adopter des approches innovantes pour un audit augmenté:** Le symposium avait pour ambition de faire un état des lieux des dynamiques actuelles en matière d'intégration de l'IA dans le secteur public, notamment en matière d'audit de l'action publique, en examinant les expériences des institutions publiques, des cabinets d'audit internationaux, des centres de recherche, et des acteurs technologiques privés. Une attention particulière a été portée à l'usage des outils d'automatisation, d'analyse prédictive et de détection des fraudes dans le renforcement de la bonne gouvernance publique. Ces technologies ont été analysées sous l'angle de leur capacité à enrichir les pratiques d'audit, tout en étant adaptées aux spécificités institutionnelles, réglementaires et socio-économiques, notamment pour les pays en développement.

- **Renforcer les capacités institutionnelles pour une gouvernance publique transparente et responsable :** Le symposium s'est proposé de mettre en évidence comment l'IA peut devenir un levier stratégique pour optimiser les processus d'audit interne et renforcer la transparence. Il a également exploré les moyens d'étendre le champ d'«auditabilité» tout en recentrant les efforts des auditeurs sur des missions à plus forte valeur ajoutée, anticipant l'arrivée des « algorithmes auditeurs » et en appuyant la montée en compétences des auditeurs et la modernisation des institutions publiques. L'objectif était également de soutenir le secteur public, particulièrement en Afrique, dans sa transition vers des pratiques de gouvernance exemplaires, en s'appuyant sur des outils innovants et adaptés.

- **Créer une synergie internationale et promouvoir la diplomatie de la connaissance :** Le symposium s'est positionné comme une plateforme de coopération internationale, réunissant experts, décideurs et praticiens autour des enjeux liés à l'audit et à l'IA. Il a exploré des voies adaptées pour permettre aux pays en développement de surmonter la complexité systémique et les contraintes socio-économiques associées à l'intégration de l'IA. En favorisant le partage d'expériences, la mutualisation des savoirs et la définition de standards communs, cette coopération a contribué à renforcer le rôle du Maroc et de ses partenaires en tant qu'acteurs clés de l'innovation et de la gouvernance publique.

• **Tracer une feuille de route stratégique pour l'avenir de l'audit interne public** : Le symposium a ambitionné d'aller au-delà des débats en formulant des recommandations concrètes pour moderniser l'audit interne public et intégrer pleinement l'IA dans les pratiques institutionnelles. Un espace de réflexion dédié a permis d'identifier des mesures pour renforcer les cadres institutionnels, juridiques et technologiques. Parallèlement, l'événement a servi de tremplin à la création d'un réseau de coopération réunissant des institutions publiques et privées, à l'échelle nationale et internationale, en vue de développer des solutions innovantes et adaptées. En combinant innovation, collaboration et vision stratégique, le symposium s'est voulu un catalyseur de changement, prêt à accompagner les institutions publiques dans leur transition vers une gouvernance moderne et exemplaire à l'ère de l'IA.

La thématique inédite explorée lors de ce symposium s'est imposée comme une nouveauté intéressante non seulement les pays en développement mais aussi et surtout les économies avancées, les organes d'audit interne public étant partout en quête de sens et de méthode dans ce nouveau champ de compétence/incompétence. C'est dans cette perspective que s'est inscrite l'ambition d'excellence portée par le symposium.

PARTIE I

Le temps inaugural : Allocutions d'ouverture



1. Allocution de Madame la Ministre de l'Économie et des Finances Mme. Nadia FETTAH

Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Président Délégué de l'Autorité Judiciaire, Monsieur le Président du Ministère Public, Madame la Première Présidente de la Cour des comptes, Mesdames et Messieurs les Présidents des instances constitutionnelles, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Messieurs les Walis et Gouverneurs, Mesdames et Messieurs les Présidents Directeurs Généraux, Monsieur l'Inspecteur Général des Finances, Mesdames et Messieurs, Honorable assistance,



C'est pour moi un honneur tout particulier de prendre la parole aujourd'hui, à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de l'Inspection Générale des Finances. Cette célébration prend une dimension d'autant plus significative qu'elle s'inscrit dans le cadre de ce symposium international dédié à l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, un événement placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Depuis sa création, l'Inspection Générale des Finances joue un rôle central, non seulement au sein du Ministère de l'Économie et des Finances, mais aussi dans l'ensemble de l'architecture institutionnelle de notre pays. Elle s'est imposée comme l'un des corps supérieurs de contrôle les plus exigeants, au service de la transparence, de la performance publique et de la bonne gouvernance financière.

Fidèle à sa vocation, l'IGF a initié depuis près de trois ans une dynamique de transformation profonde, guidée par un plan stratégique ambitieux. Cette démarche vise à renforcer sa capacité d'action dans l'écosystème de contrôle des finances publiques, en phase avec les nouveaux défis et les nouveaux enjeux de l'Etat.

Je peux personnellement témoigner de l'évolution remarquable de la qualité des rapports de missions produits par les inspectrices et inspecteurs des finances. Leurs travaux reflètent une exigence croissante, une capacité d'analyse fine, et une rigueur saluée par de nombreux partenaires.

Parmi ces signes forts de reconnaissance, figure la confiance exprimée par plusieurs bailleurs de fonds internationaux du Royaume, qui confient à l'Inspection Générale des Finances l'audit des projets qu'ils soutiennent. Je pense notamment à la Banque Africaine de Développement et à l'Agence Française de Développement, qui ont toutes deux salué la qualité et la célérité des travaux.

Dans un environnement en mutation rapide, marqué par la montée en puissance du numérique, par des attentes accrues en matière de redevabilité, et aussi, par des risques de plus en plus complexes, l'Inspection Générale des Finances continue d'adapter ses méthodes, ses outils et ses priorités. Elle intègre pleinement les enjeux d'innovation, de maîtrise renforcée des risques et de gouvernance agile et responsable.

Ce symposium, tourné vers les enjeux de l'intelligence artificielle, s'inscrit dans cette trajectoire de modernisation assumée. Il témoigne de la volonté de l'Inspection Générale des Finances de rester à l'avant-garde, en apportant sa contribution active à la transformation de l'action publique.

Mesdames et Messieurs,

L'intelligence artificielle n'est plus aujourd'hui l'apanage des grands acteurs mondiaux du numérique. Elle s'impose désormais comme une transformation systémique, aux répercussions profondes sur l'ensemble des sphères économiques, sociales et institutionnelles, publiques comme privées.

Elle interpelle directement les modes de fonctionnement de l'État et redéfinit, progressivement mais irréversiblement, les fondements mêmes de l'action publique. L'IA modifie structurellement la manière dont les politiques publiques sont conçues, sont mises en œuvre, évaluées et sécurisées.

Elle permet aux différentes administrations de tirer parti d'outils d'analyse puissants, de mieux anticiper les besoins, de réagir plus rapidement face aux aléas, et de renforcer la transparence attendue par les citoyens.

Dans un monde traversé par des mutations profondes et accélérées, l'innovation n'est plus une option, elle est une nécessité. C'est dans cet esprit que de nombreux pays, à l'image du Maroc, ont engagé une dynamique ambitieuse d'intégration de l'intelligence artificielle au cœur de leurs systèmes de gestion publique.

Cette orientation stratégique s'inspire des meilleures pratiques à l'échelle internationale, tout en restant profondément ancrée dans nos priorités nationales. Elle répond à une ambition claire : celle de refonder notre gouvernance publique sur des bases plus modernes, plus performantes et plus réactives. Il s'agit, en effet, de mieux servir le citoyen, d'accroître la performance de l'administration et de préparer l'État à relever les défis de demain.

Mesdames et Messieurs,

L'audit interne public se trouve donc à la croisée des chemins. Il est aujourd'hui confronté à la nécessité impérieuse de repenser ses pratiques, ses outils et sa posture au sein d'un secteur public de plus en plus numérisé et interconnecté.

L'intelligence artificielle constitue en cela un levier majeur. Elle permet une montée en puissance de ce que l'on appelle désormais l'audit augmenté, c'est-à-dire, un audit dans lequel l'intelligence humaine collabore étroitement avec des systèmes algorithmiques, capables d'analyser en temps réel des masses considérables de données, de repérer des anomalies, d'identifier des zones de risque, et de suggérer des scénarios d'action.

Ce changement de paradigme redéfinit le rôle de l'auditeur public. Il ne s'agit plus seulement de contrôler le passé, mais de questionner les modèles, de veiller à la qualité et à l'intégrité de la donnée, et de s'assurer de la robustesse des systèmes automatisés sur lesquels repose désormais une partie des décisions publiques. Mais cette évolution, cette révolution pourrait-on dire, aussi riche de promesses soit-elle, n'est pas exempte de défis. J'en citerai quelques-uns : le dépassement des biais algorithmiques ; l'intégrité et la confidentialité de la Data ; la montée en compétences des auditeurs et l'alignement constant des cadres normatifs et juridiques.

La réussite de cette mutation ne dépend pas uniquement de la technologie. Elle repose aussi, fondamentalement, sur notre capacité à tisser des partenariats solides : des partenariats avec le secteur privé, avec les milieux académiques, les partenaires techniques internationaux, mais également avec la société civile, dont l'exigence de transparence et de performance ne cesse de croître. Ces enjeux seront au cœur de nos échanges, que nous aurons le plaisir de poursuivre ensemble, au fil des trois tables rondes prévues au programme de cette journée.

Mesdames et Messieurs,

Depuis sa création, l'Inspection Générale des Finances n'a cessé d'évoluer. Aujourd'hui, elle ne se limite plus à un contrôle classique a posteriori, mais s'inscrit désormais dans une triple logique : l'anticipation des risques ; l'appui stratégique à la prise de décision et l'accompagnement à la performance.

Car, à l'ère des intelligences multiples, l'intégration des technologies d'analyse avancée dans les pratiques d'audit interne ouvre des perspectives inédites à l'Inspection Générale des Finances : une capacité à analyser des volumes de données massifs issus de différentes sources ; une détection précoce d'anomalies, de comportements atypiques ou de risques de fraude et une modélisation prospective permettant d'orienter le contrôle vers des missions à fort impact. L'objectif n'est pas de substituer la machine aux inspecteurs des finances, mais de leur permettre de prendre appui sur les dernières avancées technologiques pour renforcer la pertinence et la célérité de leurs interventions.

Mesdames et Messieurs,

En 65 ans d'existence, l'Inspection Générale des Finances a su faire la démonstration de son engagement indéfectible au service de l'État et de l'amélioration de la bonne gouvernance des finances publiques. Je tiens à saluer le professionnalisme, l'abnégation et l'altruisme des inspectrices et des inspecteurs des finances qui, chaque jour, œuvrent à faire vibrer les nobles principes de notre administration. Alors que je forme le vœu que cette maison prestigieuse poursuive sa trajectoire d'excellence, d'innovation et de responsabilité, je me joins à vous tous pour souhaiter un heureux anniversaire à l'Inspection Générale des Finances du Royaume du Maroc.



2. Allocution de Madame la Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration

Mme. Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI

Je vais commencer par saluer Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Présidents des instances constitutionnelles, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs des finances, Mesdames et Messieurs les invités, honorable assistance. Vous m'excuserez si je ne cite pas tout le monde, mais le cœur y est.



Avant de commencer mon exposé, j'aimerais vous dire que le Ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration a pris la responsabilité de placer l'intelligence artificielle au cœur de la transformation digitale et de la réforme administrative.

Je commencerai par quelques annonces. La première concerne l'organisation des Assises nationales de l'intelligence artificielle, prévues les 1er et 2 juillet 2025.

Je voudrais également partager avec vous une information importante : la création, au sein du Ministère, d'une Direction de l'intelligence artificielle, chargée de porter ces sujets pointus.

J'aimerais aussi vous informer de la signature, avec le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), d'un accord positionnant le Maroc comme hub digital dans l'initiative D4SD, Digital for Sustainable Development. Ce partenariat fait aujourd'hui du Royaume le hub digital arabo-africain. L'annonce officielle en sera faite lors de la 80^{ème} Assemblée générale des Nations Unies, en septembre prochain. Nous avons donc bien avancé sur ce processus.

Par ailleurs, nous avons lancé un certain nombre de projets structurants d'envergure. Je citerai notamment les instituts JAZARI, qui vont connecter la recherche scientifique et le développement (R&D) au marché, en s'appuyant sur une innovation de pointe. Car au sein du Ministère, nous sommes convaincus que l'économie numérique, si elle veut être compétitive, doit reposer sur la recherche scientifique. Aujourd'hui, le temps du bricolage est révolu.

J'en viens maintenant à la présentation que j'ai prévue pour cette matinée. La première question à laquelle j'essaierai de répondre est : pourquoi l'intelligence artificielle aujourd'hui ? Madame la Ministre de l'Économie et des Finances en a déjà largement parlé, et nous sommes très alignées. Je rappellerai simplement quelques éléments techniques, pas nécessairement liés à l'audit. Ensuite, j'aborderai les défis de la gouvernance publique à l'ère de l'intelligence artificielle, ainsi que les apports de l'IA au secteur public.

Enfin, je parlerai de la transformation de l'action publique par l'intelligence artificielle, avec un focus sur le sujet qui nous intéresse aujourd'hui : l'audit, et plus particulièrement l'augmentation de l'audit interne grâce à l'IA. Si le temps me le permet, je reviendrai également sur les différentes étapes de cette révolution déjà en marche qu'est l'introduction de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'audit.

Alors, pourquoi l'intelligence artificielle aujourd'hui ? C'est peut-être une question qui ne se pose même plus, tant il est évident que l'intelligence artificielle est là, et qu'elle est là pour rester. Mais je souhaite rappeler que 90% des données disponibles aujourd'hui ont été collectées au cours des deux dernières années. Cela signifie qu'on estime actuellement à 3 300 exaoctets la quantité de données collectées chaque jour.

Or, qui dit masses de données, dit nécessité de stockage, de tri et de qualification. Par ailleurs, la puissance de calcul s'est largement démocratisée. Même si elle reste coûteuse, son prix a baissé de 60% en dix ans, ce qui n'est pas négligeable, bien que cela reste encore inaccessible pour certains. Il faut aussi mentionner un élément souvent négligé : les communautés open source, encore peu développées chez nous.

À l'échelle mondiale, ces communautés open source produisent et publient en ligne un grand nombre de programmes, de procédures, etc. En 2024, la plateforme Hugging Face recensait plus de 500 000 programmes déposés. Par ailleurs, les investissements dans l'intelligence artificielle atteignent aujourd'hui plus de 180 milliards de dollars, avec une croissance annuelle de 26%.

Un point majeur qui a bouleversé le monde de l'intelligence artificielle est l'émergence des modèles dits large language models. Ces modèles, développés à partir de bases existantes, ont connu une expansion considérable au cours des trois ou quatre dernières années, notamment avec l'arrivée de ChatGPT, qui a profondément transformé de nombreuses pratiques et usages.

Par la suite, on a vu apparaître DeepSeek et bien d'autres modèles, de plus en plus spécialisés. Ces modèles sont dits « larges » parce qu'ils manipulent des milliards de paramètres. ChatGPT en compte 175 milliards. À titre de comparaison, Falcon, développé aux Émirats arabes unis, est monté à 180 milliards.

Et à chaque fois, la course au nombre de paramètres continue pour «tuner» ces modèles. L'intelligence artificielle est donc bien là. Reste à savoir comment l'utiliser de manière responsable, éthique, et utile. Pour nous, au Ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, cela se traduit par deux volets : l'économie numérique, d'une part, et la réforme de l'administration et la simplification des procédures, d'autre part.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a été précurseur dans cette vision. Je viens d'apprendre, par exemple, que l'Allemagne

vient seulement de créer un ministère fusionnant ces deux dimensions. Or, nous l'avons fait depuis trois ou quatre ans. Car on ne peut pas réformer l'administration sans digital, et on ne peut pas développer le digital sans cadre réglementaire. Regrouper les deux dans un même ministère était donc une décision à la fois pertinente et visionnaire.

Aujourd'hui, la gouvernance publique fait face à de nombreux défis : politiques, sociaux, éthiques, technologiques. On parle certes de démocratisation de la puissance de calcul et d'explosion des données, mais cela pose aussi des défis technologiques majeurs.

Prenez l'Afrique : moins de 1% des data centers mondiaux s'y trouvent. Cela signifie un manque criant de capacités de stockage, d'hypercalculateurs. Le cloud y est encore très limité. Ces défis technologiques induisent inévitablement des défis économiques et environnementaux, notamment en matière de consommation énergétique, qui devient colossale lorsque l'on traite de grands modèles.

Alors, que peut apporter l'IA au secteur public ? Madame la Ministre l'a évoqué de manière très complète. L'automatisation des tâches répétitives, le gain d'efficacité, la réduction des erreurs humaines, notamment dans le traitement de fichiers ou de commandes, sont autant de bénéfices. Cela permet également de réduire les coûts grâce à l'optimisation.

Cela soulève toutefois des questions éthiques, car on associe souvent automatisation et disparition d'emplois. Mais on peut aussi imaginer que pour automatiser, il faut créer des emplois qui conçoivent et entretiennent ces automatismes. C'est un débat sans fin. Les applications de l'IA dans ce domaine sont nombreuses. J'en citerai trois :

- D'abord, l'analyse de données : l'IA permet d'examiner de grands ensembles de données pour identifier des tendances, des anomalies, détecter des fraudes, établir des corrélations.

- Ensuite, le traitement documentaire : aujourd’hui encore, de nombreux documents administratifs manuscrits, même scannés, restent des images. Ils sont donc difficilement exploitables. L’IA permet de générer des fichiers éditables à partir de ces images, ce qui est essentiel pour la numérisation réelle de l’administration.

- Enfin, les tâches administratives elles-mêmes peuvent être améliorées, accélérées, augmentées.

Le développement technologique de l’IA permettra ainsi une transformation de l’action publique, offrant un employé ou un citoyen « augmenté ». Quand on parle de cette transformation, on pense à l’IA générative, à cette nouvelle vague appelée « Agentic AI », qui repose sur l’orchestration de plusieurs agents, mais aussi à l’open source, au big data, au cloud souverain. Cela inclut également le déploiement d’infrastructures publiques comme les data centers.

Les données ouvertes explosent grâce aux capteurs et aux registres. Si nous collectons aujourd’hui des exabytes de données, c’est parce que nous avons des capteurs partout. Dans une famille moyenne, on trouve facilement une trentaine de dispositifs connectés : téléphones, ordinateurs, montres, etc. Les progrès concernent aussi le traitement automatique du langage (NLP), la vision par ordinateur, les modèles prédictifs, et bien d’autres technologies.

Cette transformation de l’action publique repose sur l’automatisation des processus administratifs, la détection proactive de fraudes et d’anomalies, la personnalisation des services pour les citoyens, et un audit augmenté, notamment en mode de contrôle continu, via une gouvernance algorithmique. On ne suspend plus les activités pour auditer : les données remontent en temps réel, permettant une analyse continue, l’identification de vulnérabilités, etc.

Dans le domaine de l’audit, l’IA est un catalyseur de transformation. Elle permet de dépasser les approches réactives. Mon rêve, en tant que citoyenne, est d’avoir une administration proactive, capable de me contacter pour me proposer des services. Sortir de ce modèle où le citoyen doit aller demander. Entrer dans un modèle prédictif, anticipateur. Cela commence à émerger

ailleurs. Grâce aux algorithmes, les auditeurs peuvent non seulement détecter des fraudes, cartographier les risques, automatiser les contrôles, mais aussi évaluer la performance des politiques publiques et auditer la transparence des systèmes d'information.

Un audit interne augmenté par l'IA se décline en six phases : préparation des données, contractualisation automatisée à partir de contrats existants, contrôle interne des facteurs de risques, évaluation des risques, génération automatique du rapport d'audit, restitution. Ces phases ont été expérimentées ailleurs. Ce n'est pas de la fiction. On sait le faire. Mais il faut avoir les données, la puissance de calcul et les procédures.

En 2024, les chiffres montrent que 41% des équipes de contrôle interne ou d'audit utilisent ou prévoient d'utiliser l'IA. La tendance est bien là. À l'inverse, les fonctions d'audit interne et de comptabilité devraient connaître une baisse d'environ 12,5%, signe que ces procédures seront en partie remplacées par des systèmes automatisés.

Pour conclure, je dirai que l'intelligence artificielle, dans le domaine du service public et de l'audit, est une révolution déjà en marche. Elle avance à des rythmes différents selon les territoires, mais elle est bien là :

- D'après l'OCDE, en 2023, 47% des administrations publiques des pays membres ont déjà expérimenté des projets en lien avec l'IA dans les domaines de la fiscalité, du contrôle, de l'emploi et de la sécurité sociale.

- Selon McKinsey (2022), 40% des tâches administratives publiques pourraient être automatisées dans les dix prochaines années.

- Selon le World Economic Forum (2023), 60% des gouvernements considèrent que l'IA est un levier stratégique prioritaire pour moderniser les services publics.

- Et d'après le rapport e-Gov des Nations Unies (2022), 70 pays ont déjà déployé des chatbots et des agents conversationnels pour dialoguer avec leurs citoyens.



3. Allocution de Madame la Vice-Présidente, Auditrice Générale de la Banque mondiale Mme. Anke D'ANGELO

Your Excellencies, Honorable Ministers, Honorable Inspector General, Ladies and gentlemen,

I am truly delighted to be here today to commemorate the 65th anniversary of the Inspectorate General of Finance, celebrated through such an impressive and well-attended symposium.

The World Bank and the Moroccan Inspectorate General of Finance share a longstanding relationship. The Bank's projects have been subject to IGF scrutiny since 1984. Since then, the Bank has consistently renewed its trust in the IGF, in recognition of the constant quality of its outputs, its integrity, and its spirit of cooperation.

Trust is the key word here. Trust is a fundamental component of the audit function, serving as the cornerstone of credibility and reliability in financial reporting and organizational governance. In many ways, it is also central to the growing use of artificial intelligence in the audit profession.

As we heard from previous speakers, some believe that trust may be undermined by AI due to issues of data privacy and security, algorithmic bias, and an overreliance on technology.



Others believe that AI will enhance the audit function by automating routine tasks, improving data analysis, and enabling internal audit to broaden and deepen its assurance coverage, offering not only hindsight, but also foresight.

I will touch briefly on these perspectives. The key point, in my view, is that the truth lies somewhere in the middle. It is not an “either/or” situation. It’s both. This is precisely why symposiums such as the one we are attending today are so important. They offer a forum for experts and policymakers to collaboratively chart the future of public internal auditing in the era of AI. They allow us to address the risks, while also working constructively to realize the benefits.

Ladies and gentlemen,

Today I wish to highlight the crucial role that governments, and institutions such as the World Bank Group, are playing in modernizing governance frameworks through the use of AI.

In 2024, the World Bank released an important report titled “Global Trends in AI Governance: Evolving Country Approaches.” You may have seen this. The report provides a comprehensive toolkit for policymakers to establish effective AI governance frameworks. As AI becomes central to global economies, the report emphasizes the urgent need for governance systems that are ethical, transparent, and accountable.

It stresses the importance of reliance infrastructure to support policies aimed at mitigating risks and promoting sustainable growth. It is equally essential for public sector auditing to evolve in step with these advancements. The World Bank has worked in close collaboration with the IGF to formulate a strategic framework for integrating AI into auditing processes and improving access to data analytics.

This initiative aligns with the World Bank's broader commitment to supporting countries in modernizing their public institutions and advancing governance through technological innovation. By equipping the IGF with state-of-the-art AI capabilities, the initiative seeks to build a more efficient and transparent system of public financial management.

AI holds immense transformative potential for public sector operations, particularly in audit and financial management. The integration of AI tools strengthens internal controls, enhances risk detection, and fosters transparency in public financial systems. These improvements streamline procedures and enable more precise and timely financial oversight, reinforcing the overall governance framework.

Yet the integration of AI also presents challenges, including the need for updated legal frameworks. AI raises new questions in terms of data protection and ethical governance, requiring robust regulations to ensure compliance and security. The World Bank underscores the importance of promoting ethical governance in public sector AI applications, advocating for policies that safeguard data integrity and prevent misuse.

Despite these challenges, AI offers vast opportunities to enhance efficiency and modernize public institutions. Addressing these challenges requires a coordinated effort to develop robust solutions that maximize the potential of AI while effectively mitigating associated risks.

To fully harness the power of AI, auditors must develop advanced technological competencies, particularly in data analysis and AI tools, enabling them to act as strategic, forward-thinking professionals. The World Bank's support includes training programs designed to bridge the skills gap and help auditors adapt to new standards in the AI era. This focus on capacity-building is essential to ensuring that auditors can leverage AI effectively in their work.

Finally, a strategic roadmap is essential for the successful transition toward AI-assisted public internal auditing, with clear short, medium, and long-term priorities. The World Bank plays a key role in co-constructing this

roadmap alongside funders, specialized institutions, and national auditing bodies. This collaborative approach ensures that AI integration is aligned with broader governance objectives, and that all stakeholders are engaged in the process.

Internally, within the World Bank Group, we are navigating the same challenges. How do we prepare our auditors for a future where AI will fundamentally reshape the way we work? What skills will they need? What tools and technologies can we leverage to work smarter? I have placed significant emphasis on this area in recent years, adopting a build buy or borrow approach to develop or source the talent needed in fields such as data analytics, data science, data engineering, and continuous improvement.

We have made substantial upfront investments and are now beginning to see the tangible benefits. My team and I are fortunate to have the strong backing of the World Bank Group and our Board of Directors in pursuing these efforts. But I know from speaking with other heads of internal audit functions that resources are often a major constraint. So how do we overcome this obstacle? One path forward is through enhanced international cooperation. Let me explain what I mean.

International collaboration and knowledge sharing are essential to addressing global challenges, including the integration of AI into public auditing. The World Bank actively encourages participation in multilateral initiatives and bilateral cooperation programs aimed at advancing audit practices worldwide. Through these partnerships, we hope to foster the exchange of best practices and drive innovation across the field.

The call for action has been clear: multilateral organizations are finding new ways to collaborate in order to deliver better and faster. I firmly believe that internal audit functions should embrace this mindset and explore every opportunity to cooperate and co-create.

It is in this spirit that the World Bank Group's Internal Audit launched the Assurance for Development Initiative (A4DI) in 2023. This initiative brings together independent oversight and assurance functions across the development landscape to reflect critically on shared challenges, and to develop common solutions, risk assessments, and, where possible, joint assurance findings. How we, as internal audit professionals, integrate and leverage AI to deliver on our mandate is a core topic of discussion among A4DI members.

Later today, I will have the opportunity to delve deeper into these themes during the session on aligning AI with Sustainable Development Goals auditing. We will explore how AI can be harnessed to support transparency, reduce inequalities, and promote the efficient management of public resources, thereby reinforcing the Sustainable Development Goals within the framework of public internal auditing.

Ladies and gentlemen,

Let me close by reiterating my deep gratitude to the Kingdom of Morocco, the Ministry of Economy and Finance, and in particular the Inspectorate General of Finance, for honoring me with this invitation today. Allow me to extend my warmest congratulations to the IGF on its 65th anniversary.

4. Allocution de Monsieur l'Inspecteur Général des Finances

M. Mohamed MANCHOUD

Madame la Ministre de l'Economie et des Finances, Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Président délégué de l'Autorité judiciaire, Monsieur le Président du Ministère public, Madame le Premier Président de la Cour des comptes, Monsieur le Président de la Cour constitutionnelle, Mesdames et Messieurs les Présidents des instances constitutionnelles, Messieurs les Walis et les Gouverneurs, Messieurs les Secrétaires Généraux, Messieurs des Directeurs Généraux des Etablissements Publics, Honorables invités, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Généraux des Finances africains, Mesdames et Messieurs, chacun en sa qualité et en sa fonction éminemment respectées,



Je m'adresse à vous aujourd'hui à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de l'Inspection Générale des Finances. Ce 65^{ème} anniversaire, nous l'avons voulu doublé d'un Symposium international. Et ce Symposium qui nous rassemble aujourd'hui se tient sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste.

Mais avant d'en parler, je voudrais quand même commencer avec une anecdote. Je pense qu'il y a des anniversaires qui se célèbrent comme des souvenirs. Il y en a d'autres, plus rares, qui se célèbrent comme des points de bascule, des moments où l'on se retourne sur une histoire déjà dense, tout en regardant devant soi, vers un avenir plus exigeant encore.

Les 65 ans de l'Inspection Générale des Finances du Maroc sont de cette nature, alors une question s'impose : Est-ce un âge jeune ou un âge mûr ?

Permettez-moi ici encore de faire dans l'anecdote institutionnelle. Près du tiers des inspecteurs des finances sont nés avant l'Inspection Générale des Finances, comme ces enfants qui donnent parfois l'impression d'être plus âgés que leur mère.

C'est dire si les aînés issus des grandes promotions fondatrices ont su transmettre bien plus qu'un savoir, une culture, une éthique, une noblesse d'Etat. A nous d'être les héritiers dignes de cette tradition, en assurant notre mission fondamentale, en perfectionnant notre efficacité opérationnelle, en actant le renouveau stratégique de l'institution.

Mesdames et Messieurs,

Ce Symposium international qui nous rassemble aujourd'hui, comme je disais au commencement, se tient sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste et Le glorifie. Cette haute attention signifie que les questions que nous posons ici ne sont pas techniques, elles sont fondamentales pour l'avenir de notre modèle de gouvernance publique. Le thème est clair : l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle.

Mais les enjeux sont profonds, il ne s'agit pas seulement d'outils nouveaux, il s'agit d'une métamorphose de nos méthodes, de nos réflexes et mêmes de nos responsabilités. L'intelligence artificielle, telle qu'elle sera discutée dans les trois tables rondes de la journée, n'est pas un nouveau gadget, c'est une nouvelle puissance, une puissance analytique et prédictive d'abord, qui, bien utilisée, peut améliorer la gestion des risques, renforcer la transparence et guider l'action publique avec une précision inédite. C'est la première table ronde qui en débattrà en profondeur.

Mais cette puissance soulève aussi des défis humains, techniques, normatifs, juridiques, je dirais même, pour laisser quelque chose au Symposium, « datatiques ». La deuxième table ronde ira au cœur de ce sujet : elle questionnera nos pratiques, nos compétences et la formation d'une nouvelle génération d'auditeurs augmentés mais non déshumanisés pour pouvoir auditer la machine en dernier recours.

Enfin, la troisième table ronde, dans un monde traversé par des lignes de fractures technologiques, économiques et géopolitiques, posera la seule vraie question en rapport avec le sujet : Comment construire ensemble, au niveau international, une gouvernance de l'IA qui soit à la fois efficace et juste ? Oui Mesdames et Messieurs, la coopération aujourd'hui est une nécessité stratégique. L'audit ne peut être ni aveugle, ni isolé, ni provincial. Il doit être augmenté, connecté, éclairé et solidaire.

Les trois tables rondes, comme vous pouvez le constater, sont le fruit de la contribution de personnalités de premier plan. Nous avons besoin d'unir les intelligences humaines autant que les intelligences artificielles. Et c'est précisément ce que fait ce Symposium. Il trace une trajectoire partagée, avec les voix du nord et du sud, avec les experts du terrain issus de grandes institutions, avec l'excellence marocaine, africaine, européenne et internationale.

C'est cela la vocation de l'IGF, servir l'Etat en pensant le monde. Et c'est pourquoi nous mettons en place avec les collègues Inspecteurs Généraux des Finances africains, qui rehaussent par leur présence l'ambition premium de ce Symposium anniversaire et à qui nous rendrons hommage dans quelques instants, Madame la Ministre (de l'Economie et des Finances), un cercle. Nous créons avec eux un cercle d'échange, de réflexion et de partage qui portera l'acronyme de CIGFA (Le Cercle des Inspections Générales des Finances Africaines). Ce cercle est le produit de la nécessité.

Appelée de leurs vœux par plusieurs confrères du continent lors de leur visite à l'IGF marocaine, nous allons nous constituer demain matin en conclave, et je précise à mes collègues, à l'IGF.

Nous allons le définir sur le plan « idéatique » et juridique, pour nous donner le moyen de réfléchir ensemble sur comment gagner en pertinence, en réactivité et en impact, que ce soit dans nos missions de contrôle, d'audit, de conseil ou d'appui aux politiques publiques. Il nous offrira le cadre idoine pour approfondir des questions essentielles comme : comment intégrer l'IA ? comment repenser le cadre juridique et recentrer notre action sur les enjeux majeurs des finances publiques pour une action publique transparente, proactive et performante ?

Mesdames et Messieurs,

Nous marquerons dans un instant un hommage particulier aux anciens Ministres de l'Economie et des Finances, ainsi qu'aux anciens Inspecteurs Généraux des Finances. Ces anciens Ministres des Finances, chacun à leur manière, chacun à leur style, ont affronté les dilemmes de leur temps : concilier rigueur et ambition, réforme et stabilité, urgence conjoncturelle et vision de long terme.

Ils ont porté des arbitrages décisifs, parfois silencieux, mais toujours structurants, dans des contextes marqués par des tensions économiques, des attentes sociales fortes et des mutations mondiales rapides. A travers eux, c'est l'Etat stratège qui s'est construit pas à pas, en équilibre entre les impératifs du réel et l'élan de la transformation. Un seul mot, Messieurs les Ministres : Merci.

Mais je nous fais observer qu'il a fallu « gendériser » le poste pour qu'une grande dame des finances, je veux parler de Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances, pense à pareille commémoration. La concomitance de cet hommage avec celui des Inspecteurs Généraux des Finances a un sens, car à chaque époque ses réformes, à chaque Ministre ses tempêtes, mais tous ont trouvé en l'Inspection Générale des Finances un repère

solide, une institution d'exigence, un vivier de compétences, une conscience de l'Etat. C'est par elle que la réalité se révèle, les réformes s'annoncent et parfois s'élaborent, que les talents se forment et que la gouvernance publique trouve ses jalons. Merci Messieurs les Inspecteurs Généraux des Finances.

Un anniversaire de cette envergure méritant bien plus que de convoquer la planète « sachante » en matière d'audit et de l'IA pour faire doctrine, il méritait aussi plus que de rendre hommage aux bâtisseurs, il appelait à un geste symbolique à la hauteur de la mémoire qu'il célèbre. C'est pourquoi nous avons voulu cristalliser ce moment par deux objets précieux : une médaille frappée avec élégance par Bank Al-Maghrib, qui en dit long sans un mot, et un timbre commémoratif, petite œuvre voyageuse prête à porter l'esprit de l'IGF bien au-delà de ses murs, un éclat de métal, un bout de papier pour inscrire l'histoire dans la matière et la raconter.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais clore ce mot introductif en disant très humblement que si l'IGF est ici aujourd'hui, c'est pour un homme et une idée. L'homme, c'est Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste, qui a fait de son règne une œuvre d'art développementaliste à part entière et qui traversera les siècles. Et l'idée, c'est le Maroc, un Maroc que nous devons mener avec exigence et constance, sur le sentier escarpé et toujours difficile de l'émergence, et l'installer durablement dans le concert des nations, en très bonne intelligence avec nos amis africains et nos partenaires internationaux, en harmonie avec l'humanité.

PARTIE II

Le temps commémoratif

1. Commémoration du 65^{ème} anniversaire de l'IGF

Inscrite au programme du symposium dédié aux nouvelles frontières de l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, cette séquence commémorative a célébré six décennies et demie d'engagement de l'Inspection Générale des Finances en faveur de la transparence et de la bonne gouvernance publiques.

Trois temps forts ont jalonné ce moment solennel :

- **La projection d'un film institutionnel** : Un court métrage retraçant les origines de l'IGF, l'évolution de ses missions et l'intégration progressive des technologies avancées, dont l'IA, dans ses méthodes de contrôle et d'évaluation.

- **Le dévoilement du timbre commémoratif émis par Barid Al-Maghrif** : Ce timbre met à l'honneur le 65^{ème} anniversaire de l'Institution; il illustre, sur un ciel pastel, les emblèmes nationaux et, en filigrane, le Dahir portant création de l'IGF, surmontés de la mention « Royaume du Maroc » en arabe et en amazighe.

- **La présentation de la médaille commémorative frappée par Bank Al-Maghrif** : Témoignage numismatique de la reconnaissance nationale, cette médaille symbolise la contribution de l'IGF à la bonne gouvernance des finances publiques et à l'accompagnement des réformes structurantes du Pays.

En s'insérant dans un symposium centré sur les défis et opportunités de l'audit à l'ère de l'IA, la commémoration du 65^{ème} anniversaire de l'IGF a permis de relier son héritage institutionnel aux exigences de l'innovation technologique, tout en renouvelant l'engagement collectif en faveur de l'intégrité des finances publiques.



1.1. Projection du film institutionnel sur l'IGF

« Une institution ne jaillit pas par hasard ; elle s'ancre dans une volonté, un souffle, une vision d'État.

C'est cette dynamique qui, depuis six décennies et demie, porte l'Inspection Générale des Finances, que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a bien voulu entourer de son infinie générosité en distinguant les célébrations de son 65^{ème} anniversaire par son Haut Patronage.

Il y a, dans la construction magistrale des institutions du Maroc indépendant, une pierre diamantifère que son Fondateur, Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu Ait Son Âme, a bien voulu offrir au temps long du Royaume : l'Inspection Générale des Finances.

C'est en 1960, dans l'élan bâtisseur d'un Maroc fraîchement indépendant, qu'elle fut pensée, érigée par ce Roi Législateur d'avant le premier Parlement qui traçait alors les premières lignes d'un État moderne, organisé, responsable et pleinement souverain.

Le Dahir du 14 avril 1960 fut un acte empreint de solennité et d'ambition. Dès le premier article de l'édit Royal des origines, la volonté du Fondateur de créer un Corps Supérieur d'Inspection et de le doter de larges prérogatives est gravée dans la Loi.

Par cet acte, l'Inspection Générale des Finances fut investie d'une mission noblement singulière, celle de veiller à la sincérité, à la transparence et à la probité dans la gestion des fonds publics.

En signant de la main Royale, en 1967, le premier statut particulier de l'IGF, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu Ait Son Âme, a bien voulu ajouter une nouvelle strophe à l'Histoire en conférant à ce corps prestigieux son indépendance et en y érigeant une véritable architecture de principes, de droits et de devoirs. Ce statut, scelle aussi une éthique, une rigueur, une loyauté envers le seul intérêt général.

Puis viennent les jalons de l'ouverture et de la consécration, car l'Inspection Générale des Finances est aussi, depuis sa fondation, le lieu où la méritocratie est un concept terminal. Quels que soient leurs origines et leurs horizons, les inspecteurs des finances accèdent à ce corps et s'élèvent par leurs seules compétences.

Et dès 1982, la première femme rejoint l'Inspection Générale des Finances, brisant un plafond de verre et annonçant une ère nouvelle où l'IGF se conjugue enfin au féminin dans la rigueur comme dans l'excellence. En 1994, une réforme statutaire majeure modernise l'accès à l'institution et remodèle son fonctionnement, permettant la confluence de parcours et de disciplines pluriels, aussi divers que complémentaires, et affirmant l'IGF comme un véritable corps d'élite et un vivier pour la haute fonction publique marocaine et, parfois, pour la sphère économique privée.

Ministres, Ambassadeurs, Walis, Gouverneurs, Secrétaires Généraux, Directeurs Généraux, des fournées et des fournées de hauts responsables ont été formés dans le creuset de l'Inspection Générale des Finances, y puisant l'exigence, la méthode et le sens de l'État.

Au fil des décennies, l'Inspection Générale des Finances a considérablement élargi son champ d'action : du contrôle classique à l'audit de gestion, de l'évaluation des programmes publics au conseil stratégique, de l'audit de performance à l'accompagnement des réformes, elle s'est imposée comme un acteur transversal à la croisée de la gestion, de l'analyse et de la transformation.

Portée par son indépendance et son professionnalisme, l'IGF fait l'objet d'une confiance consacrée de la part des bailleurs de fonds internationaux du Royaume, depuis 1984 pour l'audit externe des projets financés.

L'Inspection Générale des Finances fut présente dans la gestion des grandes crises, notamment lors du plan d'ajustement structurel et n'a cessé, depuis, d'accompagner les chantiers structurants du Royaume, conduits sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu Le Glorifie, comme l'initiative nationale pour le développement humain, la réforme budgétaire, la régionalisation avancée, la réforme du contrôle de la dépense ou encore l'audit de performance.

« L'Inspection Générale des Finances a un positionnement stratégique essentiel, c'est un corps supérieur de contrôle des finances publiques, qui tire probablement sa légitimité, mais son prestige également, de la compétence de ses hommes et de ses femmes, de son indépendance qui est fondamentale, et également de sa discrétion dans ses missions au quotidien.

Ces mêmes missions qui, au cours des 65 dernières années, se sont enrichies, au fur et à mesure que nous avons enrichi nos lois et nos réglementations, de missions récurrentes. Aujourd'hui, il serait sûrement opportun de reconsidérer certaines de ces missions récurrentes en faveur de missions à plus de valeur ajoutée, non seulement les missions de contrôle elles-mêmes, mais également l'accompagnement et l'appréciation des politiques publiques ».

Témoignage de Mme Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances

Intégrant de plus en plus les grands réseaux de la gouvernance publique, l'Inspection Générale des Finances s'affirme comme un acteur engagé de la coopération internationale et de la diplomatie technique, en particulier sur le continent de toujours et de l'avenir : l'Afrique, et comme un partenaire de référence pour les bailleurs de fonds du Royaume.

Fidèle à sa vocation originelle, mais tournée résolument vers l'avenir, l'IGF innove aujourd'hui dans un monde numérique, fait de données massives, d'intelligence artificielle et de nouveaux risques.

Ainsi, elle explore désormais les frontières de l'audit augmenté, accompagne les politiques publiques de transformation qui demain seront conçues et fondées sur le principe de conformité native, et s'érige plus que jamais en vecteur stratégique de la bonne gouvernance financière de l'État.

L'IGF, depuis 1960, c'est une histoire. Une empreinte. Un héritage et une intelligence en mouvement. Une ambition renouvelée de service public, une promesse d'intégrité et d'excellence. »

« L'IGF, cette institution chargée d'histoire et tournée vers l'avenir, est une institution-marqueur du paysage administratif national, dont la vocation première est de servir l'État, en pensant son environnement. Servir l'État en veillant sur les finances publiques et en alertant à temps sur les risques qu'elles encourent, tout en s'invitant par la force de l'idée, par la force de la conviction, par la force de la proposition aux grands débats économiques et développementalistes du Royaume. Penser l'environnement de l'État comme une représentation lucide des contraintes financières de l'action publique et comme une volonté de faire profiter la gouvernance publique de toutes les opportunités économiques et institutionnelles qui s'offrent au Royaume. »

Témoignage de M. Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances



1.2. Dévoilement du timbre commémoratif

À la suite de la projection du film institutionnel retraçant l'histoire, le présent et les perspectives de l'Inspection Générale des Finances, l'attention de l'auditoire s'est déplacée vers une estrade garnie d'un rideau de velours rouge.

C'est alors que Mme la Ministre de l'Économie et des Finances et le Directeur Général de Barid Al-Maghrib ont levé le voile, révélant en avant-première le timbre commémoratif dédié au 65^{ème} anniversaire de l'IGF.

La composition du timbre, sur fond de ciel pastel, juxtapose la tour Mohammed VI, signe de modernité, et la tour Hassan, gardienne de l'héritage. Au centre, un « 65 ans », calligraphié en arabe et en français, s'élève entre les dates « 1960-2025 ».

Il est posé sur le motif discret mais lisible du Dahir constitutif de l'IGF, dont les lignes manuscrites affleurent comme pour rappeler les fondements juridiques originels de l'institution. Le bandeau supérieur porte, en arabe puis en amazighe, la mention « Royaume du Maroc », immédiatement suivie de l'intitulé « 65^{ème} anniversaire de l'Inspection Générale des Finances », en arabe et en français.

Conçu comme un ambassadeur miniature, le timbre rassemble ainsi les deux pôles qui définissent l'IGF : la veille sur un patrimoine institutionnel et l'accompagnement d'une transformation administrative. Le choix des monuments établit un dialogue visuel entre une continuité historique et un élan vers l'avenir, tandis que la palette pastel accentue l'idée d'une transition harmonieuse. L'ensemble exprime la vocation de l'IGF à conjuguer rigueur, innovation et service de l'État.

La cérémonie s'est conclue par la signature inaugurale de la planche commémorative par Mme la Ministre, M. le Directeur Général de Barid Al-Maghrib et M. l'Inspecteur Général des Finances.

Dans un geste symbolique de transmission, le Directeur Général de Barid Al-Maghrib a ensuite remis deux coffrets contenant le timbre commémoratif du 65^{ème} anniversaire de l'IGF, présenté à ses dimensions réelles : l'un à Mme la Ministre, l'autre à M. l'Inspecteur Général des Finances.

Ces écrins, destinés à rejoindre les archives et la mémoire vivante de l'institution, inscrivent désormais ce timbre parmi les témoignages tangibles de la prestigieuse histoire de l'IGF.



1.3. Présentation de la médaille commémorative de Bank Al-Maghrib

**M. Hassan REGRAGA,
Directeur de Dar As-Sikkah**

Mesdames et Messieurs les Ministres, Honorable assistance,

C'est avec grande fierté que Bank Al-Maghrib se joint aujourd'hui à l'Inspection Générale des Finances pour commémorer le 65^{ème} anniversaire de sa création, et ce, à travers la conception et la frappe d'une médaille commémorative.

La thématique qui inspire cette médaille prend source dans l'histoire de cette grande institution et se tourne résolument vers l'avenir en valorisant l'intégration responsable de l'intelligence artificielle dans la bonne gouvernance publique.

À cet égard, je vous invite à découvrir cette médaille réalisée intégralement par les compétences de Dar As-Sikkah. Sur l'avvers de la médaille, le portrait de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu Le Glorifie, ainsi que l'inscription « Royaume du Maroc » en langues arabe et amazighe.

Sur le revers de la médaille, une loupe en symbole de la rigueur, de la précision et de la minutie, une stylisation de design digital reflétant l'élan vers l'innovation dans un monde en mutation rapide. Et enfin tout cela dans un écrin sous forme de ruche évoquant ainsi la persévérance, l'organisation collective et la quête constante de la performance.



2. Cérémonie d'hommages

Cette cérémonie solennelle a célébré les acteurs clés dont la vision, l'expertise et l'abnégation ont durablement marqué la gouvernance financière, au Maroc et en Afrique. Trois séquences ont structuré ce moment de reconnaissance :

- **Un Hommage aux anciens Ministres de l'Économie et des Finances du Maroc** : un geste de gratitude envers ceux qui, depuis plusieurs décennies, ont mis en œuvre la politique économique nationale.

- **Un Hommage aux anciens Inspecteurs Généraux des Finances du Maroc** : un témoignage de reconnaissance envers les responsables qui, par leurs initiatives méthodologiques et organisationnelles, ont marqué l'évolution de l'IGF et ont conduit son action visant la sauvegarde des deniers publics et la consolidation de la bonne gouvernance financière.

- **Un Hommage aux Inspecteurs Généraux des Finances Africains** : une reconnaissance fraternelle témoignant de la coopération panafricaine, pour la transparence, la performance et la modernisation du contrôle des finances publiques.

En inscrivant cette cérémonie d'hommage au cœur d'un symposium consacré aux défis de l'audit interne à l'ère de l'Intelligence Artificielle, le Ministère de l'Économie et des Finances et l'Inspection Générale des Finances ont voulu conjuguer mémoire et avenir : rappeler l'apport décisif des pionniers, tout en affirmant la détermination collective à poursuivre, avec les outils numériques d'aujourd'hui, la quête d'excellence et d'intégrité au service de la gestion publique.



2.1. Hommage aux anciens Ministres de l'Économie et des Finances

La cérémonie d'hommage aux anciens Ministres de l'Économie et des Finances, organisée dans le cadre du symposium, a été entamée par un rappel solennel : une institution, si robuste soit-elle, ne puise sa grandeur que dans l'engagement des femmes et des hommes qui l'ont bâtie.

Cette déclaration a immédiatement placé l'assistance dans une atmosphère de recueillement et de gratitude. C'est alors que Madame la Ministre de l'Économie et des Finances et M. l'Inspecteur Général des Finances ont accueilli tour à tour les anciens Ministres de l'Économie et des Finances présents. Chacun s'est vu remettre une médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'Inspection Générale des Finances, frappée par Bank Al-Maghrib.

Ont pris part à cette cérémonie les anciens Ministres suivants :

M. Abdelkamel REGHAYE	Ministre des Finances. <i>Mars 1979 - Novembre 1981</i>
M. M'hamed SAGOU	Ministre des Finances. <i>Novembre 1993 - Juillet 1994</i>
M. Mohammed KABBAJ	Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs. <i>Février 1995 - Août 1997</i>
M. Driss JETTOU	Ministre des Finances, du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et des Investissements Extérieurs. <i>Août 1997 - Mars 1998</i>
M. Fathallah OUALALOU	Ministre de l'Economie et des Finances. <i>Mars 1998 - Octobre 2007</i>
M. Salaheddine MEZOUAR	Ministre de l'Economie et des Finances. <i>Octobre 2007 - Janvier 2012</i>
M. Nizar BARAKA	Ministre de l'Economie et des Finances. <i>Janvier 2012 - Août 2013</i>
M. Driss EL AZAMI EL IDRISSI	Ministre délégué chargé du Budget <i>Janvier 2012 - Avril 2017</i>
M. Mohamed BOUSSAÏD	Ministre de l'Economie et des Finances. <i>Octobre 2013 - Août 2018</i>
M. Mohamed BENCHABOUN	Ministre de l'Economie et des Finances. <i>Août 2018 - Octobre 2021</i>

Messieurs les anciens Ministres de l'Economie et des Finances, Abdellatif JOUAHRI, entre novembre 1981 et avril 1986 ; Mohamed BERRADA, entre avril 1986 et novembre 1993 et Mourad CHERIF, entre juillet 1994 et février 1995, ont également été destinataires de cette médaille.

N'ayant pas pu assister au symposium, ils ont néanmoins tenu à exprimer leur grande émotion pour cette belle initiative.

En inscrivant cette séquence au cœur d'un symposium consacré aux mutations de l'audit interne à l'ère de l'Intelligence Artificielle, il a été souligné que toute avancée technologique doit s'appuyer sur une mémoire collective vivante et sur des valeurs d'altruisme et de service public.

A la fin de la cérémonie, le scintillement des médailles entre les mains des récipiendaires reflétait la portée, certes symbolique mais durable, de l'hommage rendu aux anciens Ministres.



2.2. Hommage aux anciens Inspecteurs Généraux des Finances

La cérémonie d'hommage consacrée aux anciens Inspecteurs Généraux des Finances a offert un moment de haute reconnaissance institutionnelle. Elle visait à saluer l'héritage laissé par ces hauts commis de l'Etat qui ont successivement façonné la doctrine, les méthodes et l'image de marque de l'IGF depuis sa création.

Chaque ancien Inspecteur Général des Finances a été invité à rejoindre la scène pour recevoir une médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'Inspection Générale des Finances, frappée par Dar As-Sikkah, rappelant le rôle fondamental de l'Institution dans l'affermissement de la bonne gouvernance financière marocaine.

Les décorations ont été remises, en présence de Mme la Ministre de l'Économie et des Finances et de M. l'Inspecteur Général des Finances, par quatre membres du Gouvernement :

- **M. Nizar BARAKA**, Ministre de l'Équipement et de l'Eau.
- **Mme Naima BEN YAHIA**, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille.
- **M. Abdeltif LOUDYI**, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale.
- **Mme Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI**, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration.

Ont pris part à cette cérémonie les anciens Inspecteurs Généraux des Finances suivants :

M. Abderrafih BENSOUDA <i>1975 - 1979</i>	M. Benyoussef SABONI <i>2010 - 2014</i>
M. Mekki OUAZZANI CHAHDI <i>1980 - 1999</i>	M. Abdelali EL BERRIA <i>2015 - 2020</i>
M. Abdelali BENBRIK <i>1999 - 2007</i>	M. Brahim RHARIB <i>Juillet - Octobre 2020</i>
M. Abdellatif BENNANI <i>2007 - 2010</i>	M. Jilali KENZI <i>2020 - 2022</i>

Cette reconnaissance s'inscrit dans une démarche de continuité : l'IGF modernise ses outils, notamment par l'intégration progressive de l'intelligence artificielle, tout en restant fidèle à ses principes moteurs : le service public, la rigueur et l'innovation. La mémoire des anciens Inspecteurs Généraux des Finances accompagne ainsi les efforts actuels de transformation de l'IGF.



2.3. Hommage aux Inspecteurs Généraux des Finances Africains

Dans la continuité des célébrations du symposium, l'Inspection Générale des Finances a consacré une séquence solennelle à ses homologues africaines.

Aux côtés de Mme la Ministre de l'Économie et des Finances, et de l'Inspecteur Général des Finances, un aréopage de hauts fonctionnaires du continent est venu témoigner de la profondeur des liens tissés avec notre pays au sujet de la pérennisation de la bonne gouvernance financière.

Ce parterre a été accueilli, outre Madame la Ministre de l'Économie et des Finances et Monsieur l'Inspecteur Général des Finances, par des responsables d'institutions constitutionnelles et stratégiques, notamment :

- **M. M'hammed ABDENABAOU**I, Premier Président de la Cour de cassation et président-délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire.
- **M. Hicham BALAOUI**, Procureur Général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public.
- **Mme Zineb EL ADAOUI**, Premier Président de la Cour des comptes.
- **M. Mohammed Amine BENABDALLAH**, Président de la Cour constitutionnelle.
- **M. Mohamed BENALILOU**, Président de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption.
- **Mme Amina BOUAYACH**, Présidente du Conseil national des droits de l'homme.
- **M. Chakib BENMOUSSA**, Haut-Commissaire au plan.
- **M. Mostapha EL KTIRI**, Haut-Commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération.

Ont rejoint également l’estrade : M. Omar SEGHROUCHNI, Président de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel ; M. Zouhair CHORFI, Président de l’Autorité nationale de régulation de l’électricité ; et M. le Wali Khalid ZEROUALI, Directeur de la migration et de la surveillance des frontières au Ministère de l’Intérieur.

Les inspections générales des finances présentes à la cérémonie représentaient les pays suivants (par ordre alphabétique, sur la base de la liste, en anglais, des pays membres de l’Organisation des Nations Unies) :

Bénin	République Démocratique du Congo
Burkina Faso	Guinée équatoriale
Burundi	Guinée
Cap-Vert	Maroc
Cameroun	Niger
Centrafrique	São Tomé-et-Príncipe
Tchad	Sénégal
Union des Comores	Soudan
République du Congo	Togo
Côte d’Ivoire	

Chacun des Inspecteurs Généraux des Finances Africains, ou leurs représentants, invités par ordre alphabétique de leurs pays, a alors été appelé à s’avancer sous les applaudissements.

À leur arrivée, ils ont reçu des mains des personnalités présentes une médaille commémorative frappée par Dar As-Sikkah, ainsi qu’un coffret contenant le timbre commémoratif édité par Barid Al-Maghrib, symboles tangibles de l’amitié et de la confiance mutuelle. Ce moment, sobre et empreint de fraternité, a illustré la volonté partagée de renforcer la coopération et l’échange d’expériences africaines.

Cet hommage a ainsi consacré une communauté de pratiques qui, tout en honorant les parcours individuels, place la mutualisation au cœur des projets futurs de renforcement de la bonne gouvernance des finances publiques.

PARTIE III

Le temps de l'intelligence partagée



Grand témoin : M. Cédric VILLANI

Mathématicien Français, lauréat de la médaille Fields, auteur du rapport institutionnel :
« Donner un sens à l'IA - pour une stratégie nationale et européenne »

C'est un vrai plaisir, un véritable honneur pour moi de participer à ce bel anniversaire de l'Inspection Générale des Finances. C'est également un grand bonheur, pour moi qui ai effectué une grande partie de ma carrière à l'international et dans les cercles de dialogue, de constater à quel point vous avez placé cet anniversaire sous le signe de la coopération internationale.



Comme vous le savez, je porte une broche, et j'ai choisi pour l'occasion celle qui m'a été offerte, il y a plus de dix ans, par les élèves du Lycée Lyautey à Casablanca, à l'occasion d'une séance internationale de discussions mathématiques entre jeunes élèves, ici, au Maroc, à une époque marquante où les concours et compétitions de mathématiques s'ouvraient de la France vers le Maghreb, et en particulier vers le Maroc.

C'est également sous le signe de ces rencontres que j'ai, pendant des années, été amené à travailler et à collaborer avec les systèmes d'enseignement supérieur de nombreux États d'Afrique francophone, en particulier le Bénin. J'ai entendu tout à l'heure que l'Inspection générale béninoise a été saluée et honorée, et je m'en réjouis pleinement, tant ce pays, au cœur de l'Afrique, a toujours accordé une grande valeur aux mathématiques.

Chers amis, nous allons parler d'intelligence artificielle, et je me réjouis que cette institution exemplaire ait choisi de placer son anniversaire sous le signe de la modernité et de l'évolution. L'intelligence artificielle est un sujet fascinant, passionnant, qui m'a occupé durant une période intense de ma vie parlementaire. Ce furent six mois consacrés à une mission parlementaire, laquelle a donné lieu à la stratégie nationale française pour l'intelligence artificielle. C'était en 2018. La stratégie couvrait une période de cinq ans.

La France était alors le second pays d'Europe, après la Grande-Bretagne d'avant le Brexit, à se doter d'une telle stratégie nationale. Une stratégie cherchant désespérément, comme l'indiquait le titre que vous avez aimablement rappelé, à trouver du sens à cet ensemble de technologies.

L'intelligence artificielle, ce n'est pas nouveau. Le sujet a émergé dans les années 1940, dès l'apparition des premiers ordinateurs modernes. Et dès le départ, on retrouvait les bases de ce que les algorithmiciens développent aujourd'hui : réseaux de neurones, apprentissage automatique, etc. Mais c'est seulement ces dernières années, grâce aux progrès fulgurants en capacités de calcul et de stockage, que vous avez d'ailleurs soulignés ce matin, que l'IA a connu des succès algorithmiques spectaculaires.

Dans le temps qui m'est imparti, je voudrais tenter de dégager quelques éléments fondamentaux liés à cette intelligence artificielle, et surtout à l'état d'esprit dans lequel il convient de l'aborder. Je m'appuierai ici sur l'expérience acquise à travers la mise en œuvre des stratégies française et européenne, partiellement réussies, et sur les centaines de réunions, colloques, tables rondes auxquels j'ai participé ou que j'ai eu l'honneur de piloter sur ce sujet si riche.

D'abord, l'intelligence artificielle, je vous le disais, ce n'est pas neuf. Le terme lui-même date des années 1950. Alors qu'est-ce qui a changé ? Tout simplement : les résultats. Des résultats concrets, efficaces, dans des disciplines précises. Des résultats qui changent la donne. Prenons la chimie: le dernier prix Nobel a été attribué à Demis Hassabis et John Jumper. Or, Hassabis n'a jamais suivi de formation universitaire en chimie. Pourtant, les

logiciels qu'il a contribué à développer au sein de DeepMind ont permis de résoudre un problème majeur : prédire, à partir de la formule d'une protéine, sa forme tridimensionnelle. Un problème d'optimisation complexe, que personne ne savait résoudre, que l'IA a réussi à appréhender, et de façon spectaculaire.

Autre exemple : la médecine. Des logiciels sont désormais capables d'analyser des radios ou des images de scanner avec une précision comparable, voire supérieure, à celle des meilleurs médecins. Là aussi, un tournant majeur dans le domaine du diagnostic.

Troisième exemple : les médias. Des programmes d'IA peuvent analyser en temps réel l'intégralité du paysage audiovisuel national, détecter automatiquement les temps d'antenne consacrés à tel ou tel sujet, par exemple au changement climatique, et identifier quels médias s'emparent ou non des sujets essentiels. Cela permet aux acteurs politiques et associatifs de mieux cibler leurs efforts et de repérer les résistances culturelles ou les biais médiatiques.

Ces trois exemples, très différents, montrent à quel point l'IA amplifie des tâches humaines, avec une efficacité, une rapidité et une échelle qui dépassent largement les capacités humaines. Aucun individu, aucune équipe ne pourrait passer en revue tous les programmes d'information d'un pays. Un algorithme, si.

La deuxième chose caractéristique de l'intelligence artificielle d'aujourd'hui, c'est la vitesse de l'innovation. Jamais, dans l'histoire des sciences et des technologies, on n'a connu une telle accélération dans la diffusion des avancées. Dans mon domaine, les mathématiques, on travaille souvent sur des temporalités longues. J'ai moi-même vu une conjecture que j'avais posée dans ma thèse, résolue... 28 ans plus tard. Et d'une manière que je n'avais pas anticipée. Cela m'a d'ailleurs poussé à relancer mes travaux, des coopérations, une dynamique de recherche. Mais avec l'intelligence artificielle, les choses évoluent chaque semaine. Un nouveau modèle, une nouvelle méthode, un nouvel article. Ce rythme est sidérant pour les spécialistes.

Troisième trait essentiel : la transversalité. L'intelligence artificielle s'applique partout où il y a du diagnostic, de l'analyse, de la prédiction. Elle est moins performante pour comprendre ou conceptualiser, mais très puissante pour repérer des structures, identifier des anomalies, anticiper des évolutions. Et comme toute activité humaine comporte une part d'analyse ou de planification, la portée de l'IA est presque universelle.

Mais, bien entendu, il y a des revers de la médaille, et ils sont importants. Je ne parlerai pas ici des impacts sociétaux ou écologiques, très bien documentés ailleurs. Je me contenterai de recommander trois ouvrages majeurs : *Algorithmes : la bombe à retardement* de Cathy O'Neil, *Le Contre-Atlas de l'intelligence artificielle* de Kate Crawford, et *Toxic Data* de David Chavalarias.

Ces livres alertent sur les dérives déjà constatées dans les usages de l'intelligence artificielle : appauvrissement des compétences, fourvoiement des institutions, injustices systémiques. Je voudrais plutôt évoquer ici deux travers structurels : d'une part, le flot de fausses informations qui accompagne le débat sur l'IA; d'autre part, la captation de l'attention politique et des ressources au détriment d'autres priorités vitales.

Sur le premier point, on observe une présence quotidienne de fausses nouvelles, d'affirmations fantaisistes, de peurs irrationnelles ou de promesses messianiques. L'intelligence artificielle serait tantôt la voie de l'humanité vers la paix, tantôt le moyen de soigner toutes les maladies d'ici dix ans, tantôt le vecteur d'un monde meilleur pour tous. Ce mélange de terreurs et d'espérances, relayé avec intensité médiatique, obscurcit le débat public. Une partie de cette situation s'explique par le besoin, pour certains acteurs économiques, de générer du « buzz » : pour attirer l'attention, il faut promettre monts et merveilles, ou bien l'apocalypse. Dans les deux cas, on fait parler de soi.

Sur le second point, l'IA a tendance à capter l'essentiel des efforts politiques et financiers. Le temps d'attention des dirigeants, les investissements des grands fonds, les ressources humaines les plus qualifiées se concentrent sur cette technologie, pourtant moins cruciale que la survie de l'eau potable, la préservation de la biodiversité, la transition énergétique ou la lutte contre le réchauffement climatique. L'humanité dépense aujourd'hui dans la transformation numérique dix fois plus que dans la sauvegarde de la planète. C'est un déséquilibre dangereux. Il faut parler d'IA, mais sans oublier l'essentiel : disposer d'algorithmes performants est secondaire par rapport à la nécessité de préserver les conditions mêmes de notre vie.

Alors, dans ce contexte si singulier, comment aborder la modernisation, le débat, la mise en œuvre ? Lors de la remise de mon rapport en 2018, j'avais proposé trois mots-clés, que je continue à juger pertinents avec le recul. Le premier, c'est celui de l'expérimentation.

L'intelligence artificielle est un domaine empirique, pragmatique. Le retour inattendu des réseaux de neurones en 2012 en est la preuve. Ces techniques, jugées obsolètes, ont été ressuscitées par un petit groupe de chercheurs tenaces : Geoffrey Hinton, Yoshua Bengio, Yann LeCun, Ilya Sutskever, Alex Krizhevsky, puis Demis Hassabis. Ils ont persisté dans leurs travaux, alors que les experts dominants disaient : « Cela ne fonctionne pas. » Et finalement, cela a marché, au-delà des espérances. Mais personne n'a su prédire pourquoi cela fonctionnerait aussi bien.

Depuis lors, les théoriciens courent derrière les expérimentateurs. Et les résultats les plus frappants de l'IA ont été obtenus non par théorie, mais par essais, ajustements, corrections. C'est donc par l'expérimentation que l'on progresse. Il faut accepter de ne pas tout comprendre, de tester, d'itérer, de collaborer. Et c'est dans la durée que les projets solides émergent.

Le deuxième mot-clé est celui du partage. L'IA, sujet transversal par excellence, exige des ponts entre disciplines, entre institutions, entre expertises. Il faut partager les données, mais aussi les regards, les responsabilités, les méthodes. Ce n'est pas toujours le technicien qui détient la solution. Les premières alertes que j'ai reçues sur les risques démocratiques de l'IA me venaient d'étudiants en art. C'est dire la richesse du regard interdisciplinaire.

Enfin, le troisième mot-clé est celui de la souveraineté. Souveraineté au sens géopolitique : construire ses algorithmes, ses infrastructures, former ses experts, développer ses ressources locales. Et je sais combien le Maroc a œuvré en ce sens ces dernières années, en structurant ses institutions, en créant ses centres de données, en accompagnant ses chercheurs. Ces efforts sont précieux, et ils inspirent.

Mais la souveraineté, c'est aussi celle de la décision humaine. Même si l'algorithme permet à l'IGF ou à toute autre institution de produire des audits puissants, c'est à l'humain qu'incombe la responsabilité. Il ne faut pas se déposséder du savoir-faire. Il faut maintenir chez les agents, la capacité d'agir, de comprendre, d'intervenir, même en cas de défaillance du système. L'outil doit nous renforcer, pas nous aliéner. Comme le disait Ivan Illich dans son ouvrage sur « la convivialité », le bon outil est celui qui nous rend meilleurs, plus autonomes, plus riches intérieurement. Le mauvais outil est celui qui nous rend dépendants, passifs, et vulnérables. Avec ces grandes lignes en tête, je nous fais confiance, collectivement, pour mettre l'intelligence artificielle au service du bien.



Table ronde 1 :

Puissance analytique et prédictive de l'IA au service de la bonne gouvernance publique, perspectives stratégiques

Cette table ronde a exploré de quelle manière les capacités analytiques et prédictives de l'IA peuvent devenir des leviers essentiels pour renforcer la gouvernance publique. Elle a mis en avant le rôle de l'IA dans l'optimisation des contrôles internes, l'amélioration de la détection des risques et le renforcement de la transparence dans la gestion des finances publiques. Les discussions ont porté également sur les perspectives stratégiques et les défis liés à l'IA dans les pratiques d'audit, ouvrant la voie à une gouvernance plus efficace et responsable.



1. Mot d'ouverture de la première table ronde

M. Chakib BENMOUSSA

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à cette première table ronde, consacrée à la puissance analytique et prédictive de l'intelligence artificielle au service de la bonne gouvernance publique.

Nous avons eu l'occasion, lors de la séance d'ouverture, de planter le décor en montrant combien l'intelligence artificielle constitue un levier majeur de transformation de la société et de l'économie, tout en étant accompagnée d'un certain nombre de défis qu'il est essentiel de maîtriser et de relever.

C'est donc pour moi un grand plaisir de modérer cette table ronde qui va prolonger et approfondir cette discussion. Comme nous l'a rappelé également l'intervention de Monsieur VILLANI, l'IA est à la fois un outil de transformation et un objet porteur de promesses parfois excessives. Elle doit être abordée avec humilité, à travers l'expérimentation. Elle doit être pensée dans une approche de partage, mais aussi dans une approche de souveraineté.

Avant d'appeler les intervenants de cette première table ronde, je souhaiterais formuler un constat, qui permet de souligner combien l'IA ne saurait être réduite à une simple révolution technologique destinée à améliorer la productivité ou à renforcer l'efficacité des services.



Comme le souligne la définition proposée par l'UNESCO, l'intelligence artificielle est un système de traitement de l'information qui développe des capacités de raisonnement, un processus d'apprentissage, de perception, d'anticipation, de planification ou de contrôle. Et en cela, elle transforme en profondeur les processus décisionnels, en les fondant sur les données, sur la data.

Cela suppose bien sûr une attention particulière à la qualité des données, mais cela permet aussi de construire des modèles capables, par itération, d'améliorer la performance initiale et de gagner en pertinence et en précision, que ce soit en matière d'analyse, de projection, ou d'efficacité opérationnelle.

Ce potentiel de transformation, porté par l'intelligence artificielle, ne peut se concrétiser que s'il s'inscrit dans des démarches holistiques, fondées sur les besoins réels des citoyens et des entreprises : amélioration des services publics, accroissement de l'efficacité administrative, renforcement des capacités, gouvernance ouverte.

Ces besoins doivent être traduits en projets aux objectifs clairs et mesurables. Il faut aussi, comme cela a été rappelé, une forme d'interdisciplinarité qui permette de co-construire les systèmes avec l'ensemble des acteurs concernés, dans un cadre de confiance et de responsabilité.

Ces conditions sont également les prérequis indispensables pour maîtriser les risques associés à l'intelligence artificielle : biais algorithmiques, qualité des données, usages malveillants, problématiques de transparence dans la prise de décision.

Nous avons la chance, aujourd'hui, d'accueillir dans cette table ronde six experts, qui, chacun dans son domaine, partagera avec nous des retours d'expérience concrets. Ils nous permettront d'illustrer les contenus réels de cette transformation, et de réfléchir à la manière dont cette révolution technologique peut produire un impact positif, améliorer notre quotidien, renforcer l'efficacité des institutions, tout en veillant à ce qu'elle demeure éthique, maîtrisée et démocratique.



2. Approches systémiques et intégrées de l'IA au service de l'action publique

Dr. Ott VELSBURG

First of all, it's a pleasure to be here, and I also want to sincerely extend my congratulations on this anniversary. In Estonia, we began investing in AI in 2018, when I joined the government as the first Chief Data Officer. I remember that, at the time, we had done very little, only four AI use cases existed.

There was a lot of skepticism back then about whether we should invest in AI as a field at all. It took quite a long time to actually develop our first AI strategy, which we eventually adopted in August 2019, roughly one year after I joined the government.

Today, what's the situation? Within the central government, we now have approximately 180 AI use cases. And that figure doesn't even include everything emerging through generative AI. Organizations are actively using Copilot, various OpenAI models, and more.

Just a few weeks ago, we reviewed how widespread AI use is across public administration. We found that approximately 50% of government officials use some form of AI tool, that's remarkable. And half of those users reported that their work has changed significantly. Their roles are no longer what they used to be. Similarly, when we look at executives, healthcare professionals, people in finance or education, they too are adopting AI at a high rate. Let me give you a few concrete examples.



In 2018, our first successful AI project was in agriculture. The solution was named “BOG”, in Estonian, SATIKAS. We used it to verify whether farmers were using their subsidies correctly. Satellite images helped us to detect whether farmland was being mowed or not.

From a governmental point of view, this was important: if we allocate millions of euros in subsidies, we must ensure that the funds are being used appropriately. Previously, we relied on on-site inspections as officials physically visited farms. In some cases, when farmers were accused of neglect, they responded: “We’re just bad farmers. We do our work in March or in September, October”, seasons when farming activity might not be visible.

This case led to many others. In transportation, we developed AI to optimize road investments. In the tax authority, we used AI to detect companies involved in VAT fraud. During the proof of concept phase, we identified such organizations and recovered seven times the project’s initial cost, that’s the potential we’re talking about.

At the unemployment agency, we use AI to improve job recommendations. For long-term officials, people who had worked in the agency for over five years, the traditional recommendation success rate was about 58%. That means the person was still employed at the recommended job six months later.

What about the AI-assisted system, which happens to be named Ott, like me? Well, the employment success rate rose to nearly 90%. Employers were more satisfied, candidates earned better salaries, and the system also enabled us to identify people at risk of long-term unemployment, or companies that might go bankrupt. However, with this type of information, we must be cautious. If we publicly label a company as likely to go bankrupt, it could become a self-fulfilling prophecy. Similarly, telling a person that they’re at risk of long-term unemployment might discourage them altogether.

From a government's perspective, we might then ask: should we still invest in them? Or should we focus efforts on those actively seeking jobs? These are complex questions, but the potential is clear. In Estonia, we estimate that by 2030, we must save a minimum of 425 million Euros through public sector efficiency. We target 100% AI implementation across government, and 75% in the private sector.

To achieve this, we must educate people across all levels of society. This year, our President launched the AI Leap initiative. Starting in September, generative AI tools will be introduced in secondary education and eventually extended to all students in primary education as well. We are also providing tools and education not only to students, but to every Estonian citizen, so that everyone knows their data rights and understands how to interact with existing AI solutions.

In my opinion, upskilling, both for public officials and society at large, is a critical factor. Lastly, when we talk about data processing at this scale, it's really about human-centric data governance. Individuals must have ownership of their data. In Estonia, I introduced the concept of a "consent service" in 2018, a tool that gives individuals the right to decide who can access and process their government-held health data, and for what purpose.

Last year alone, we registered over one million individual consents. Remember: Estonia's total population is 1.3 million. At our peak, roughly one-third of Estonians checked how the government and private sector were handling their data, via our data tracker on the government portal. And the result? Trust in government is at an all-time high. Over 95% of Estonians trust the government's handling of personal data. Sadly, this cannot be said about the private sector, where one-third of people express mistrust, and one in five avoid private-sector services due to concerns over data use. So we need to take a holistic view. Data governance matters. It may not always be a "hot" political topic, but for us, it's essential.



3. Un environnement de la gestion publique, IA-centré, exige un audit interne renouvelé et transformé

Mme. Delphine MORETTI

Merci pour cette invitation à prendre part à cette conférence internationale extrêmement intéressante, déjà riche d'interventions très éclairantes. Ma présentation portera sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la gestion des finances publiques et l'audit. J'aimerais commencer par quelques mots sur la situation de la digitalisation dans les pays de l'OCDE.

Il y a deux ans, nous avons mené une enquête sur les systèmes de gestion des finances publiques (FMIS – Financial Management Information Systems), qui a révélé que, dans la majorité des pays de l'OCDE, ces systèmes étaient souvent anciens et peu adaptés aux exigences des nouvelles technologies.

Un effort très significatif est donc en cours dans plusieurs pays pour renouveler ou améliorer leurs infrastructures informatiques. Je commence par ce point, car il est fondamental.

On parle beaucoup d'intelligence artificielle, mais il reste encore un travail considérable à accomplir pour établir les fondations indispensables à son utilisation, que ce soit en matière de systèmes informatiques ou de gouvernance des données, sujets que mes collègues aborderont également. Ce préalable est crucial : les initiatives d'IA que nous observons dans les pays de l'OCDE sont à la fois prometteuses, mais freinées par la nécessité de moderniser les bases technologiques et informationnelles.



Concernant l'usage de l'IA dans la gestion des finances publiques, nous avons interrogé les pays de l'OCDE sur les domaines dans lesquels des projets pilotes ou expérimentations étaient en cours. J'ai particulièrement apprécié l'intervention de M. VILLANI, qui a souligné que l'un des mots-clés associés à l'IA est « expérimentation ». Et c'est exactement ce que l'on observe dans les ministères des Finances : une phase d'analyse approfondie des processus pour identifier les domaines dans lesquels l'IA peut apporter une véritable valeur ajoutée.

Un dialogue s'instaure entre spécialistes de l'IA et experts métiers, donnant lieu à des expérimentations ciblées, souvent issues de propositions internes. C'est un processus de sélection progressif : on commence avec de nombreuses idées, que l'on réduit ensuite à quelques tests, dont une minorité se traduit par des applications réussies. On reste donc dans un champ d'évolution continue.

Les domaines actuellement les plus avancés sont ceux liés aux procédures comptables et aux contrôles, qui impliquent la manipulation et l'analyse de données, la détection de fraudes ou d'écarts réglementaires. Ce sont des terrains d'application particulièrement adaptés à l'intelligence artificielle.

De nombreux pays commencent à automatiser ces contrôles. Et comme je le disais en introduction, cette intégration de l'IA ne s'opère pas en rupture : elle suit une logique d'évolution. On passe souvent par un travail préalable sur les données, l'introduction d'outils d'automatisation comme la RPA (Robotic Process Automation), avant d'ajouter un niveau d'intelligence artificielle.

On observe ainsi un continuum technologique, plutôt qu'une révolution brutale. Les avancées ont souvent été accélérées durant la période de la COVID-19, qui a révélé l'utilité de l'IA pour traiter des volumes massifs de demandes urgentes, tout en maintenant un niveau acceptable de contrôle et de prévention de la fraude.

D'autres initiatives intéressantes ont émergé, comme l'exploitation des données comptables pour détecter précocement des difficultés financières au sein de collectivités locales ou d'entreprises publiques.

L'IA commence aussi à être utilisée dans la préparation budgétaire. Pour estimer, par exemple, le coût à moyen terme de certaines politiques publiques (comme les allocations), l'IA peut offrir des prévisions plus fiables, en s'appuyant sur l'analyse massive de données et sur ses capacités de raisonnement. Dans d'autres secteurs, comme le reporting financier, l'enthousiasme est plus mesuré.

Les enjeux de conformité y sont tels que les comptables restent prudents face à une automatisation par l'IA. Cela pose une question essentielle: si l'IA prépare les états financiers, qui en assume la responsabilité ? Et comment auditer un état produit par un système qui repose sur une logique algorithmique souvent opaque ?

C'est là l'une des limites actuelles à l'usage de l'IA dans la gestion publique : son intégration modifie profondément les processus de prise de décision, ce qui bouscule les référentiels traditionnels de contrôle, d'audit et de responsabilité. Prenons l'exemple d'une prévision budgétaire effectuée par un modèle algorithmique : comment un organisme de contrôle externe peut-il valider une décision issue d'une « boîte noire » dont il ne connaît ni les règles exactes, ni les choix internes ?

Cela m'amène à la question centrale de l'audit, qu'il soit interne ou externe. L'audit est aujourd'hui au cœur des mutations induites par l'IA. Pourquoi ? Parce que l'auditeur doit, à la fois, utiliser l'IA pour améliorer ses propres méthodes de travail, et maîtriser les usages qu'en font les autres pour en contrôler la conformité.

On le voit déjà dans plusieurs pays de l'OCDE : les auditeurs s'appuient sur l'IA pour sélectionner les opérations à examiner, pour effectuer des recherches documentaires automatisées dans les textes réglementaires, pour renforcer leurs outils de contrôle.

Mais ils doivent aussi comprendre les systèmes utilisés par les entités auditées, ce qui suppose une double compétence, technique et critique. En somme, les fonctions d'audit doivent devenir bimodales : elles doivent intégrer l'IA comme levier de modernisation, tout en gardant leur rôle de garant du bon usage de cette même IA.

Pour conclure, je souhaite insister sur le fait qu'à l'OCDE, nous considérons que l'intégration de l'intelligence artificielle dans le secteur public n'est pas seulement une question technologique. C'est aussi une question de capacités humaines, de formation, mais surtout une question de gouvernance publique.

Dès lors que certaines décisions, de prévision, de contrôle, voire de conception de politiques publiques, pourraient être partiellement confiées à des systèmes intelligents, il devient essentiel de redéfinir les rôles respectifs de ceux qui décident, de ceux qui contrôlent et de ceux qui auditent. Quel rôle pour le Parlement ? Quel rôle pour les juridictions financières ? Quelle articulation entre l'automatisation des décisions et le principe de redevabilité démocratique ?

Autant de questions qu'il nous faut explorer avec rigueur avant d'envisager une adoption à grande échelle de l'intelligence artificielle dans les systèmes de gestion des finances publiques.



4. De l'audit à l'action, l'IA généralive pour repenser le service public de terrain

M. Paul DUAN

Bonjour à toutes et à tous, et merci de cette invitation. J'en profite pour me joindre aux félicitations générales à l'occasion des 65 ans de cette vénérable institution.

Aujourd'hui, nous avons entendu parler de la manière dont l'intelligence artificielle peut contribuer à l'action publique, du point de vue de l'efficacité et du contrôle. Ce dont je vais vous parler, c'est de la façon dont, sur le terrain également, on peut mobiliser cette technologie pour transformer l'action publique et en augmenter l'impact.

Car, au-delà de l'efficacité, ce qui compte aussi, c'est l'efficacité : comment, dans le cadre des politiques publiques décidées, s'assurer qu'elles aient un maximum d'effets positifs. L'intelligence artificielle offre aujourd'hui des promesses extrêmement importantes. Je peux vous donner quelques exemples, issus de notre ONG « Bayes Impact », que nous gérons entre San Francisco et Paris, à la frontière entre l'Europe et la Silicon Valley.

Nous travaillons avec des ONG et des services publics un peu partout dans le monde, sur l'usage de l'IA sur le terrain. Par exemple, avec des groupes hospitaliers, pour améliorer l'adhérence au parcours de soins. Nous avons aussi beaucoup travaillé dans le domaine de l'emploi, que M. VELSBURG a mentionné, sur l'accompagnement des chercheurs d'emploi.



Là où l'intelligence artificielle est particulièrement pertinente, c'est lorsqu'il s'agit de massifier un accompagnement personnalisé, ce qui, autrement, serait extrêmement coûteux et difficile à mettre en œuvre. Prenons l'exemple de l'emploi. Des études montrent qu'un accompagnement intensif, c'est-à-dire, pour une personne au chômage depuis plusieurs années, un suivi hebdomadaire avec des points réguliers pour faire le bilan de sa recherche, réagir à ses difficultés et l'aider tout au long de son parcours, permet une augmentation du taux de retour à l'emploi à 6 mois de +25 à +50%. Ce n'est pas négligeable.

Mais là où cela coince, c'est que ce type d'accompagnement personnalisé coûte, en France par exemple, autour de 5 000 euros par personne. Rapporté à l'échelle du problème, cela représenterait des dizaines de milliards d'euros si l'on voulait l'étendre à l'ensemble des demandeurs d'emploi. Ce n'est pas soutenable.

C'est là que l'intelligence artificielle offre des opportunités formidables. Avec France Travail, nous développons des outils pour proposer des plans d'action hebdomadaires, adaptés en temps réel aux millions de demandeurs d'emploi. Cela permet d'économiser des heures de travail chaque semaine pour les conseillers emploi, qui font un travail essentiel mais manquent de ressources et d'outils.

Là où il leur faudrait des dizaines de minutes par personne, pour reprendre un dossier, analyser la situation, faire les recherches sur le marché du travail, consulter les événements disponibles, l'intelligence artificielle permet de prémâcher ce travail.

On peut ainsi offrir un accompagnement plus personnalisé, à plus grande échelle. C'est un exemple, parmi d'autres. Le message principal, ici, est que l'intelligence artificielle, à condition de respecter certains critères pour éviter les externalités négatives, est un levier puissant d'efficacité et d'inclusion numérique. Elle peut créer un fossé, mais aussi en combler, si elle est bien utilisée.

En matière d'inclusion territoriale, notamment dans la santé, l'IA est utilisée dans les zones de déserts médicaux, pour apporter une expertise médicale difficilement accessible, que ce soit dans les pays développés ou émergents.

Pourquoi l'intelligence artificielle est-elle si intéressante sur le plan technique ? Au-delà du « buzz » ou de la mode, l'IA générative permet de lever certains verrous longtemps restés infranchissables dans le secteur social.

D'abord, parce qu'elle est multimodale : elle peut traiter du texte, de la voix, des images, des documents non numérisés, du langage naturel. Ce sont des formats courants dans le secteur social, qui reste encore très ancré dans les documents papier, l'informel, et la diversité des situations humaines.

Les anciens modèles, classiques de machine learning, avaient besoin de données très structurées. Ils tendaient à modéliser les individus de manière rigide, parfois stigmatisante, introduisant des biais. L'IA générative permet de mieux intégrer la pluralité des cas humains, même si elle n'est pas exempte de risques.

Deuxième point : cette IA permet des interactions plus fluides avec des populations qui, parfois, ne savent ni lire ni écrire, ou ne parlent pas la langue utilisée par l'administration. Grâce à la voix, à la traduction automatique, à la reconnaissance d'image, elle ouvre de nouveaux usages.

Un exemple : avec la Croix-Rouge française, pendant la guerre en Ukraine, nous avons dû accueillir de nombreux réfugiés ukrainiens. Il y avait peu de bénévoles parlant ukrainien. L'intelligence artificielle a permis de combler ce manque, en assurant une traduction immédiate et fluide. Une aide précieuse.

Troisième point : l'inclusion territoriale. Dans certains pays africains, nous équipons des agents communautaires, proches des populations mais sans expertise médicale, avec des outils d'IA d'aide au diagnostic. Cela leur permet d'assurer un premier niveau d'analyse médicale. Mais tout cela ne va pas sans risques.

Je vous épargne ici les grands discours sur la souveraineté ou la transparence, que nous aurons l'occasion d'aborder dans la journée. En revanche, j'insiste sur un point très concret : en tant que responsables publics, vous devez prendre les devants, pour que cette transformation se fasse selon vos propres termes. Pas sous la pression budgétaire, ni selon la vision des géants technologiques.

Car une fois en crise, l'automatisation à marche forcée devient une tentation, et on perd la qualité du service public. Il faut donc anticiper, concevoir les services de manière raisonnée.

Un exemple dans le domaine de la santé : l'IA est désormais capable de diagnostics aussi précis, voire plus, que ceux des spécialistes, en radiologie notamment. Parfois même, dans la relation patient-médecin, l'IA vulgarise mieux les résultats, avec des explications plus claires et mieux retenues.

Mais attention : les biais existent. Les jeux de données d'entraînement proviennent souvent de populations blanches, masculines, jeunes. Leur généralisation pose problème. Sans parler de la déshumanisation du soin, ou des pathologies graves qui nécessitent une relation humaine.

La solution, ce n'est ni l'IA seule, ni l'humain seul, c'est la bonne combinaison des deux. Par exemple, à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, nous testons une IA comme second avis pour les chirurgiens. Après 14 heures de bloc, ils restent seuls décisionnaires, mais l'IA peut leur rappeler un test oublié, un élément à vérifier. Un appui sécurisant.

De même, nous avons tous déjà oublié une pièce jointe dans un courriel. Et notre messagerie nous le rappelle. C'est pratique. Eh bien, transposons cela aux soins : l'impact humain est bien plus grand. Et dans ce cas, l'IA peut sauver des vies. C'est aussi le cas en matière de justice, mais je suis arrivé au terme de mon temps.

Les cas d'usage sont nombreux. Retenons ceci : ce n'est ni tout blanc ni tout noir. Ce n'est pas l'humain contre la machine. C'est la combinaison intelligente des deux qui permet de décupler l'impact. Et la meilleure façon d'y parvenir, c'est d'être proactifs, d'expérimenter, de piloter cette transformation, et non de la subir.



5. L'IA comme levier de transformation systémique de l'action publique

M. Naoufal RACHIDI

À mon tour d'exprimer mon plaisir d'être parmi ce prestigieux panel. Dans le contexte actuel, nous avons tous compris que la capacité des États à mener des politiques publiques ne repose plus uniquement sur la verticalité des institutions, ni sur la densité des procédures, mais engage également leur aptitude à collecter des données, à les analyser et à les traiter en temps réel, ou quasi réel, ainsi qu'à réagir rapidement, avec célérité. D'aucuns diraient : de manière agile.



Dans ces conditions, l'intelligence artificielle, en tant qu'instrument technique, devient aussi un levier possible de transformation systémique de la conduite des affaires de l'État ou des administrations publiques.

La donnée devient, par conséquent, un actif stratégique de l'État. Partant de là, l'IA peut donner lieu à ce que l'on pourrait qualifier de nouveau mode de gouvernance publique, puisqu'elle transforme cette gouvernance: d'une gouvernance plutôt réactive aux événements vers une gouvernance plutôt proactive.

Mais pour mieux cerner les possibilités qu'offre l'IA en matière de politiques publiques, il est utile de s'interroger sur ses usages concrets. On peut constater, premièrement, que l'IA permet d'automatiser certaines tâches répétitives, et que sa capacité à lire et traiter des contenus de plus en plus complexes lui permet d'automatiser également des tâches parfois sophistiquées.

Un exemple dans le domaine de l'audit, qui est un peu notre thématique aujourd'hui, est la réalisation de tests automatiques permettant de détecter des incohérences comptables ou financières.

Un autre champ d'usage concerne la relation entre les usagers et l'agent public. Ce domaine a été largement investi par de nombreux pays, car il contribue à améliorer la qualité de la relation entre l'utilisateur et l'administration, notamment grâce aux bots conversationnels, qui ont connu une forte expansion, mais aussi grâce à la capacité de fournir un condensé d'informations ciblées, sur une thématique précise, à un public donné, à tout moment et en tout lieu. Cela constitue un atout majeur. L'IA permet aussi, à partir de données personnalisées, d'offrir un service public quasi sur mesure, voire sur mesure selon les catégories de population.

Une troisième famille d'usages, ou cas d'usage, comme on dit, concerne l'analyse prédictive. Grâce à l'IA, capable d'analyser des centaines voire des milliers de paramètres, on peut prévoir et anticiper le niveau de sollicitation d'un service public, par exemple dans la gestion des réseaux routiers ou des réseaux d'eau, ou encore dans la prévention de certains incidents tels que les incendies.

Enfin, une dernière famille d'usages concerne la mise en place de stratégies de contrôle, fondées sur un profilage des comportements que l'on pourrait qualifier de déviants, ainsi que sur une cotation des risques, voire un « scoring ». Un exemple pertinent est celui de certains pays qui ont réussi à intégrer l'IA dans leur système d'aides sociales, non seulement au moment du ciblage initial, mais aussi dans le suivi permanent de l'éligibilité des ménages bénéficiaires.

Ce que l'on constate, c'est l'existence de niveaux de maturité très différents. Il est donc essentiel de s'interroger : quelle IA ? Pour quelle politique publique ? Et pour quelle administration ? Mais quel que soit le niveau de maturité retenu, plusieurs points de vigilance s'imposent : la robustesse des infrastructures, la confidentialité et la sécurité des données, et, permettez-moi l'expression, l'explicabilité des décisions et des résultats, qui fonde la confiance dans cet instrument. Le tout, bien entendu, en évitant le transfert de responsabilité de l'humain vers la machine.

Permettez-moi également de partager avec vous quelques éléments de réflexion sur les pistes à envisager lorsque l'on décide d'intégrer l'IA dans une politique publique.

D'abord, l'IA est au croisement de deux temporalités : une temporalité stratégique, de long terme, portée par l'administration dans son ensemble et qui fixe un cap ; et une temporalité plus courte, opérationnelle, qui concerne la mise en œuvre concrète de projets visibles et dont les effets sont mesurables. Ces deux temporalités ne sont pas nécessairement séquentielles. Il convient, à mon sens, de préserver la capacité de certaines administrations, parfois plus avancées, à développer des projets à impact réel sur la politique publique concernée, tout en veillant à maintenir une stratégie cohérente, garante de la non-fragmentation des initiatives, pour parvenir à une véritable transformation systémique.

Un deuxième élément à considérer est celui de la circulation de l'information. Une IA performante est une IA nourrie de données croisées, enrichies, issues de diverses sources. Or, une donnée isolée, même si elle profite ponctuellement à d'autres administrations, reste une donnée fragmentée et incomplète. En revanche, une donnée partagée permet à l'intelligence institutionnelle collective d'aboutir à un résultat concret et systémique.

Un troisième élément que je souhaiterais partager est celui du partenariat international ou régional. Au-delà de la convergence réglementaire et des bonnes pratiques, ces partenariats peuvent, c'est à vérifier, permettre de franchir des paliers, de réaliser des sauts qualitatifs, sans forcément devoir passer par toutes les étapes déjà traversées par d'autres.

Enfin, dernier point si vous me le permettez : il est fondamental de prévoir, dès la phase de conception de la politique publique, des dispositifs d'évaluation intégrés. Ceux-ci permettront aux futurs évaluateurs de disposer de systèmes, de données, voire d'outils, leur offrant un moyen d'évaluer la politique publique concernée.

À ce titre, de nombreux exemples existent. À partir d'expériences passées complexes, on peut identifier les variables les plus pertinentes à surveiller. On peut également recourir à des jumeaux numériques, par exemple d'une ville, d'un quartier ou d'un événement, permettant une expérimentation avant le déploiement effectif de la politique publique. Il est aussi envisageable, dans des contextes très complexes et hétérogènes, de définir les paramètres d'une expérimentation par randomisation, avec des populations témoins et d'autres ciblées par la politique publique.

Je conclurai, si vous le permettez, par deux phrases.

Premièrement, j'en reviens à la notion de confiance, qui constitue le socle de ce qui se joue, et se jouera, avec l'IA : confiance dans la manière dont les données sont collectées et traitées ; confiance également dans les résultats ou les décisions qui en découlent.

Deuxièmement, confiance dans l'agilité de l'État, dans sa capacité à ajuster ses administrations pour répondre aux nouvelles attentes, mais aussi aux deux extrémités de la loi normale, phénomène naturel de toute population.



6. L'intégration des mégadonnées face à l'interopérabilité des métiers et des systèmes publics

M. Alok VERMA

My previous speakers have already covered a great deal of ground, so I'll be focusing more on sharing practical examples. In fact, before coming here, I asked ChatGPT to give me a 20-minute speech on interoperability issues and challenges. It gave me a very nice speech, full of examples. I wondered whether there was still something valuable I could add.

Then I thought I would take a different approach and share my own experience in internal audit from the perspective of interoperability, highlighting some of the issues and challenges I've observed in the field, both while working with our member countries and in my earlier role as an internal auditor in the Government of India.

Interoperability is indeed a powerful tool for bringing different datasets together. It enhances our ability to evaluate internal controls more effectively and to assess public policies, as Mr. Rachidi just mentioned.

Let me give you one example of how interoperability enables the evaluation of internal controls. Many countries have policies aimed at eradicating child labor. These policies often involve fast-tracking the education of children by enrolling them in specialized schools that prepare them to enter the regular secondary education system. This supports the broader goal of eradicating child labor.



When such a policy is implemented and internal auditors begin auditing the scheme, we typically go to the field, review the records, examine the financial statements, and assess whether the program is being implemented as intended. Often, everything appears to be in order, financially and procedurally. But in these cases, we are usually looking at just one dataset: the program data or the financial data.

In one particular case, however, the evaluation became more insightful by integrating multiple datasets and making them interoperable. Alongside the scheme data, we brought in census data on child labor to observe trends since the policy's implementation. Then we added data from the Ministry of Education to track enrollment rates in secondary education. Once we started correlating these datasets, enabled by interoperability, we discovered something surprising: child labor was actually increasing despite the policy's rollout.

This raised important questions. Within the program's internal controls, everything seemed fine. But when we examined external controls, such as how census data was collected or how child labor cases were identified, we found a crucial gap. The specialized schools had incentives to report higher numbers of child labor cases in order to secure more funding. That particular internal control, spanning across datasets and systems, had not been evaluated. This example shows how interoperability can offer broader insights into internal controls and the actual impact of public policies.

Another example, which ChatGPT actually suggested, involves a Brazilian initiative called "TCU payroll Oversight." In this case, various datasets were brought together, including payroll data from the public sector, information from social registries, and other individual-level data. On top of this interoperable dataset, a data analytics tool was developed to detect red flags in real-time. When a suspicious payroll transaction occurred, the system immediately alerted the controlling authorities to decide whether the payroll should be processed.

This case study, available on the Inter-American Development Bank website, estimates that Brazil saved around 515 million USD using this “always on” internal control system, which was entirely built on interoperable datasets. What’s important to note is that these examples do not involve highly advanced AI. They simply demonstrate the power of combining datasets, applying data analytics, and triangulating information to improve internal controls.

As newer forms of AI emerge, such as agentic AI, which can act autonomously, there’s potential for even greater enhancement of the internal audit function. Many internal auditors, including those in IGFs, rotate across sectors, from energy to health or education. Sometimes they lack deep expertise in a specific domain. But agentic AI, built on interoperable data from those sectors, can help fill that knowledge gap. It introduces sector-specific insights that can significantly strengthen audits. All the examples I’ve discussed are built upon a foundation of interoperability, bringing diverse data sources together and applying tools like data analytics and AI on top.

Before I address the specific challenges of interoperability, I want to briefly describe its different dimensions. The first is technical interoperability, referring to IT infrastructure. Estonia’s X-Road is a great example. Similarly, in India, message brokers are used to connect hundreds of banks, ministries, and departments. This infrastructure is often referred to as digital public infrastructure, and it is a critical enabler of interoperability.

The second is semantic interoperability. A common issue arises when countries implement new Public Investment Management Information Systems (PIMIS) that are not aligned with existing Integrated Financial Management Information Systems (IFMIS). For example, a project might be labeled as “Bridge 001” in IFMIS but only as “300” in PIMIS. Without shared semantics, these systems cannot communicate effectively, especially during budget execution when interoperability is most needed.

The third is business process interoperability, which concerns how business processes are defined and coordinated across institutions. For instance, in tour advance procedures, ministries may follow one process,

request, approval, and then payment. But public utility companies may need to act immediately to fix an electricity line and cannot wait for multi-step approval. These differences create inconsistencies and hinder reforms like implementing a Treasury Single Account, which requires unified processes.

The fourth is legal interoperability, meaning the compliance of integrated IT systems with applicable laws, such as data privacy legislation. When data is shared between systems, both the provider and recipient must comply with legal requirements. Otherwise, data cannot flow seamlessly across platforms. Interoperability is crucial because it improves data quality. Data is increasingly being recognized as a strategic asset, with some discussions suggesting that data may eventually be treated as an asset on the balance sheet. If that happens, the quality of data will become even more important. Interoperability enhances dimensions such as timeliness, availability, and accuracy. In the future, another dimension, unbiasedness, will also be a hallmark of data quality. Internal auditors may one day be asked to provide assurance on the valuation of data assets.

Turning now to the challenges of interoperability, I've already discussed some technical and legal barriers. But one of the most persistent issues is organizational. In my experience, I have often seen staff reprimanded for sharing data, but rarely for refusing to do so. This reflects a deeper problem. People are reluctant to share data for two main reasons.

First, data is power. If someone else has access to your data, they no longer need to rely on you. People derive authority and influence from controlling access to information. Second, data quality is a concern. If someone is unsure about the reliability of the data they manage, they hesitate to share it, fearing that errors will be exposed.

These dynamics create major barriers to interoperability. To overcome them, we must establish robust data governance frameworks. In the field of public financial management, we are currently developing fiscal data governance frameworks that include around 32 good practices across legal, organizational, and technical dimensions.

One major gap is the lack of formal designation of data responsibility roles. In most ministries of finance, the treasury handles accounting data, while the budget department handles budget data. But neither is formally designated as the data controller. No one is officially accountable for data quality, maintenance, and sharing.

To address this, legal and regulatory frameworks must be updated to assign clear responsibilities for data stewardship and ensure accountability in the management of data assets.



7. Défis éthiques de l'IA dans la gouvernance publique

Mme. Renée CUMMINGS

Thank you so very much. Let me say this: it's an absolute honour to be with you on this most historic occasion. I specialize in data governance, and the work I do is referred to as "algorithmic auditing." When we think about algorithms, we must understand that AI is truly given life through them.

And one of the things we know about artificial intelligence is that it is much more than a technical system. Although it performs technical tasks, AI is considered a socio-technical system. It is labeled this way because we recognize that AI has an extraordinary impact on society.

It has the ability to create resources, and the ability to deny them. It can enhance legacies, and also undermine them. So, if we are in a position to use any kind of algorithm, we bear an extraordinary responsibility.

I come from the world of criminology. I am a criminologist, a criminal psychologist, and a terrorism expert. In the United States, we have been using algorithms in our criminal justice system for over 30 years, and these algorithms are, fundamentally, data-driven systems.

What do these systems do? They assist us in making decisions. From a public sector perspective, we want to make the most effective, the most efficient decisions in real time.



Because when we think about public sector administration and public policy, we are also thinking about service delivery excellence. One of the lessons we've learned with AI is that it must be audited, regularly. AI is built on data. There is no artificial intelligence without datasets. And we've realized that one of AI's greatest challenges is the use of historical datasets. In the United States, where many of these risks have become visible, we have seen algorithms overestimate the risk posed by Black and Brown defendants, or non-White defendants more broadly.

In our mortgage and finance industries, we've seen Black, Brown, and other vulnerable or underserved communities denied access to loans and mortgages. In the realm of credit cards and credit scores, these same groups face challenges in accessing credit or financial inclusion. So while AI can do extraordinary things, and we've heard about many of them, we must also consider its risks.

As a data science professor at the University of Virginia, I emphasize that when we speak of AI and data science, we speak of precision. Precision in healthcare. Precision in policy. Precision in everything we do. But we must also be aware of the dangers. From the standpoint of algorithmic auditing, one key observation is this: any implementation of AI must be accompanied by a change management system. Without it, many organizations fail to deploy AI effectively.

Another critical set of risks includes lack of accountability, lack of explainability, lack of transparency, bias and discrimination, privacy violations, and cybersecurity concerns. These often stem from opaque or historical datasets that carry serious embedded challenges.

We've also observed AI undermining human rights, personal agency, autonomy, and even the foundations of democratic governance. We've seen AI used to spread disinformation, and we've seen the risks posed by deepfakes. These are significant challenges.

Therefore, we must approach AI with both a risk management mindset and a rights management mindset, especially when working in the public sector, where we're responsible for deploying technologies that affect citizens directly. Yes, we know AI can enhance foresight, insight, oversight, and hindsight. We can use it for comparative analysis. We can optimize decision-making. We can reduce inefficiencies. These are its strengths.

But we're also seeing a worrying overreliance on AI, an uncritical faith in a technology that is still evolving and, in many ways, still poorly understood. This overconfidence is eroding critical thinking. It is weakening creative problem-solving. It's limiting the imagination with which we design and evaluate solutions. And it's making it harder to detect more subtle or novel forms of risk.

Yes, AI allows us to see patterns, trends, and anomalies that help us work more efficiently and effectively. But we must also be clear-eyed about its dangers. AI has allowed us to solve major problems in real time. But it has also introduced new ethical, safety, and environmental concerns. Think about energy consumption. Think about water consumption. And let us not forget that much of this technology is built on Western ideals.

Many African nations, for instance, are exploring the decolonization of data. They are confronting what some call "data feudalism" by building their own datasets. Because the Western datasets that power tools like ChatGPT and Copilot often fail to reflect the needs, values, and realities of more diverse or emerging economies.

I wasn't given much time, so in what remains, let me offer a few key takeaways. First: if you are deploying algorithms, they must be regularly audited, through vulnerability audits, impact assessments, and red-teaming exercises. The goal is to ensure that the algorithm is not only trustworthy, but also responsible and safe.

Unfortunately, in the United States, we've seen that algorithms do not perform well in high-risk or high-stakes decisions. Criminal justice is a prime example. AI has made extraordinary promises in this space, but has consistently underdelivered.

When we're using a technology for and by the public, we must see AI as part of the broader domain of "public interest technology." And we must ask ourselves : Are we ready for this ? What is the level of data literacy in our communities ? What about AI literacy ? What about public education and stakeholder engagement? Have we truly involved citizens in shaping these deployments ?

At the end of the day, yes, AI is extraordinary. It holds great promise. But let us not forget : data is power. We've all heard it, "Data is our DNA," "Data is the new oil," "Who owns the data owns the world." And we also know that most of that data is owned by five companies, all based in the United States.

So, when we think about AI, we must think critically. We must apply rigorous due diligence. And most importantly, we must embrace the principle of duty of care. If we want the best outcomes from this technology, we must recognize that AI governance is essential, but fairness is even more so. Because we've seen that AI, built on historical datasets, often fails to reflect equity. So if I may leave you with one call to action : be ethically vigilant when using this technology. Due diligence is not optional. Duty of care is not optional. Ensuring that AI does not undermine due process is not optional.

As you innovate, and as you stretch the imagination of internal audit and predictive analytics, remember : blind faith in AI is not an option. Every algorithmic decision either creates or denies access. It either creates or denies opportunity. It either enhances or undermines legacy. And if there's one thing we must never do, as we move forward as a global society, it is to create an algorithm that teaches us what it means to be human, again.

8. Synthèse de la première table ronde

La première table ronde du Symposium, modérée par M. Chakib BENMOUSSA, a ouvert une réflexion de fond sur la manière dont l'intelligence artificielle (IA) redéfinit les fondements mêmes de la gouvernance publique. Conçue à l'intersection des logiques techniques, politiques et éthiques, cette séquence a permis de confronter les visions d'experts internationaux autour des usages actuels et futurs de l'IA dans les politiques publiques.

Dès l'introduction, la transformation systémique portée par l'IA a été affirmée comme une réalité en marche, bien au-delà d'une simple amélioration de productivité. Elle engage une redéfinition du rôle de l'État, passant d'une logique réactive à une gouvernance proactive, fondée sur l'exploitation de données massives, en temps réel, dans un cadre de confiance et de responsabilité. L'IA est ainsi décrite comme un levier de refondation institutionnelle, susceptible de modifier en profondeur la conception, l'exécution et l'évaluation de l'action publique.

À travers le cas de l'Estonie présenté par Dr. Ott VELSBURG, l'IA apparaît comme un vecteur concret d'efficacité publique. En l'espace de quelques années, le gouvernement estonien a multiplié les cas d'usage dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, la fiscalité, l'emploi ou la santé, avec des résultats mesurables et un fort taux d'appropriation par les agents publics. L'exemple du système de recommandation pour les demandeurs d'emploi démontre que l'IA peut non seulement renforcer l'efficacité des politiques sociales, mais aussi améliorer la qualité de l'accompagnement, à condition d'être accompagnée d'une politique de formation et d'acculturation numérique à l'échelle de la société.

La représentante de l'OCDE, Mme Delphine MORETTI, a insisté sur la nécessaire modernisation des infrastructures de gestion financière pour que l'IA tienne ses promesses. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les systèmes d'information sont encore peu adaptés aux exigences de traitement algorithmique. Elle souligne que les premières expérimentations réussies concernent principalement les tâches comptables, le contrôle interne et la préparation budgétaire. Toutefois, elle alerte sur les effets potentiellement déstabilisateurs de l'IA sur les dispositifs de responsabilité publique : si les prévisions ou les décisions sont générées par des algorithmes, qui en rend compte ? L'auditeur interne, selon elle, devient alors un acteur clé de cette transition, à la fois utilisateur d'IA et garant de la fiabilité des systèmes qui l'emploient.

Dans une perspective résolument opérationnelle, M. Paul DUAN a présenté des cas d'usage de l'IA générative pour augmenter l'impact des services publics sur le terrain. Il a montré que l'IA peut jouer un rôle décisif dans la personnalisation de masse des politiques sociales, en apportant un accompagnement individualisé dans des contextes de sous-effectif ou de tension budgétaire. Des expérimentations dans les domaines de l'emploi, de la santé ou de l'accueil des réfugiés révèlent que l'IA, bien conçue, peut répondre aux défis d'inclusion territoriale et sociale, notamment dans des environnements faiblement numérisés ou multilingues. Toutefois, il a insisté sur la nécessité de concevoir les politiques publiques avec l'IA, et non sous la pression budgétaire ou technologique, afin d'éviter la déshumanisation des services.

L'intervention de M. Naoufal RACHIDI a permis de replacer l'IA dans une réflexion stratégique sur la transformation des administrations. Il a rappelé que les usages de l'IA doivent répondre à des temporalités différenciées: des projets pilotes à court terme, porteurs d'impact tangible, doivent coexister avec une stratégie globale de transformation cohérente, pour éviter la fragmentation des initiatives. L'IA permet selon lui d'automatiser des tâches complexes, de fluidifier la relation usager-administration, d'anticiper des événements critiques et de mettre en œuvre des contrôles ciblés sur la base de profils à risque. La circulation des données entre entités devient donc un enjeu central, appelant une gouvernance partagée, des standards d'interopérabilité et une culture commune de l'explicabilité.

Sur ce point, l'intervention de M. Alok VERMA a mis en lumière les différentes dimensions de l'interopérabilité : infrastructurelle, sémantique, procédurale et juridique. L'IA ne peut fonctionner efficacement que si les systèmes qui la nourrissent sont capables d'échanger et de croiser des données de manière fluide. Il a illustré son propos avec plusieurs exemples d'audit public, montrant comment l'analyse croisée de jeux de données hétérogènes permet d'identifier des défaillances systémiques, de détecter des fraudes ou d'améliorer la qualité des contrôles. Il a également souligné que l'enjeu organisationnel, la réticence à partager les données, le manque de responsabilités formelles en matière de qualité, constitue souvent le principal frein à l'interopérabilité.

Enfin, Mme Renée CUMMINGS a recentré le débat sur les risques éthiques majeurs associés aux systèmes algorithmiques. Spécialiste de l'audit algorithmique, elle a rappelé que l'IA est une construction socio-technique, traversée par des biais historiques, des asymétries de pouvoir et des menaces pour les droits fondamentaux. À partir d'exemples dans le système judiciaire américain, elle a démontré comment les algorithmes peuvent perpétuer des discriminations systémiques, affecter la transparence des décisions ou entraver l'autonomie des individus. Elle appelle à une vigilance éthique constante, à des audits réguliers des algorithmes et à une gouvernance fondée sur la responsabilité, la transparence et la justice.

L'ensemble des interventions a mis en lumière un constat partagé: l'intelligence artificielle offre un potentiel considérable pour améliorer l'efficacité, l'efficience et l'équité des politiques publiques. Mais elle ne saurait être un simple outil technologique. Elle implique une reconfiguration profonde des processus, des métiers et des équilibres institutionnels. Pour cela, les États doivent adopter une posture proactive, expérimenter de manière contrôlée, investir dans les compétences et s'assurer que les principes d'éthique et de transparence soient intégrés dès la conception des systèmes. La confiance dans l'IA publique repose moins sur ses performances que sur sa gouvernance.

Idées motrices et points saillants

1. L'IA comme levier de transformation systémique des États

- L'IA dépasse les gains d'efficacité technique : elle reconfigure les modalités mêmes de la prise de décision publique (MM. BENMOUSSA, RACHIDI).
- L'expérience estonienne montre que l'adoption massive de l'IA dans l'administration peut profondément modifier les fonctions et pratiques des agents publics (M. VELSBURG).
- L'intelligence artificielle permet un passage d'une gouvernance réactive à une gouvernance proactive, fondée sur la donnée en temps réel (M. RACHIDI).

2. Des cas d'usage concrets et mesurables dans l'action publique

- En Estonie, des projets d'IA appliqués à l'agriculture, l'emploi ou la fraude fiscale ont généré des retours sur investissement significatifs et mesurables (M. VELSBURG).
- En France, l'IA permet de démocratiser un accompagnement personnalisé à grande échelle pour les demandeurs d'emploi (M. DUAN).
- Les pays de l'OCDE expérimentent l'IA dans les processus comptables, budgétaires et de contrôle, avec une montée progressive en maturité (Mme MORETTI).

3. Interopérabilité, données croisées et contrôle public renforcé

- L'efficacité de l'IA repose sur l'interopérabilité des systèmes : le croisement de données permet d'identifier des dysfonctionnements invisibles dans les silos (M. VERMA).
- L'exemple du Brésil (« Always on oversight ») montre comment des dispositifs d'interopérabilité peuvent produire des économies massives et renforcer le contrôle en temps réel (M. VERMA).

4. Réinventer l'audit interne à l'ère de l'IA

- L'IA exige une redéfinition du rôle de l'auditeur public, à la fois comme utilisateur d'outils algorithmiques et comme garant du contrôle des systèmes IA (Mme MORETTI).
- L'agentic AI et les outils d'interopérabilité pourraient permettre aux auditeurs d'acquérir une expertise sectorielle renforcée et d'optimiser leur champ d'action (M. VERMA).

5. Inclusion numérique, équité et accès aux services

- L'IA peut être un outil puissant de résorption des inégalités territoriales et sociales si elle est pensée dès la conception des politiques (M. DUAN).
- Des usages comme la traduction vocale en contexte d'accueil des réfugiés illustrent son potentiel inclusif (M. DUAN).

6. Des garde-fous éthiques indispensables

- L'IA est un système sociotechnique qui peut reproduire ou aggraver des discriminations structurelles : biais dans les données, manque d'explicabilité, inégalités d'accès (Mme CUMMINGS).
- L'audit algorithmique, la gouvernance des données et la vigilance éthique sont essentiels pour garantir la redevabilité et les droits fondamentaux (Mme CUMMINGS).

Enseignements transversaux

- **L'expérimentation contrôlée et les projets pilotes** apparaissent comme une voie d'entrée commune pour intégrer progressivement l'IA dans l'action publique.
- **L'approche systémique**, mêlant infrastructure, gouvernance des données, interopérabilité juridique et organisationnelle, est le socle de toute stratégie IA efficace.
- **La confiance** dans les usages de l'IA publique repose sur la qualité des données, la transparence des algorithmes et la clarté des responsabilités humaines.



Table ronde 2 :

Vers un audit intelligent et augmenté en attendant les « algorithmes auditeurs », enjeux de compétences et d'adaptations

Cette table ronde s'est penchée sur les transformations nécessaires pour préparer les auditeurs publics internes à intégrer les algorithmes et les technologies d'audit augmenté dans leurs pratiques. Elle a exploré les compétences clés à identifier, développer et déployer pour permettre aux institutions de s'adapter aux exigences de l'ère numérique.

Ont également été examinées les adaptations juridiques et normatives indispensables pour exploiter pleinement l'IA et ses applications dans les missions d'audit.

Enfin, les discussions ont mis en lumière la manière dont ces outils augmentés, en synergie avec les algorithmes, peuvent révolutionner l'audit tout en renforçant la transparence et l'efficacité de la gouvernance publique.



1. Mot d'ouverture de la deuxième table ronde

M. Rachid MELLIANI

Mesdames et Messieurs, chers intervenants, chers invités,

Permettez-moi, avant d'introduire cette table ronde, une parole plus personnelle. En ces instants empreints de mémoire et d'hommage, je voudrais dire toute ma fierté d'appartenir à ce corps qu'est l'Inspection Générale des Finances, une institution à l'histoire bien évidemment singulière, tissée de grandeur, de rigueur, d'engagement au service de l'État, mais qui nous traverse, nous façonne et, souvent, nous donne aussi la force de nous réinventer. Cette histoire, c'est aussi une manière de se tenir, d'interroger le monde et, peut-être, de penser l'avenir.

Et nous voilà aujourd'hui, en ce jour, en train d'évoquer une question fondamentale : celle de l'impact de l'intelligence artificielle sur l'audit interne. C'est une table ronde aussi fascinante que prospective, que réaliste, que pragmatique.

Donc avec le titre « Vers un audit intelligent et augmenté en attendant les "algorithmes auditeurs" : enjeux de compétences et d'adaptations ». Mais le titre, à lui tout seul en fait, il pose une question pour un modérateur qui est immodérée : Sommes-nous les derniers auditeurs humains ?



Car à mesure que l'intelligence artificielle avance, que les données affluent, que les modèles prédictifs s'affinent et que les systèmes deviennent auto-apprenants, l'auditeur public ne peut plus être spectateur ni se contenter d'observer ce qui se passe. Il doit y entrer, il doit s'y confronter, et il doit parfois même en être l'architecte.

Nous vivons donc un tournant de l'audit qui est assez impressionnant : à la fois technologique, bien évidemment, mais aussi épistémologique, normatif, stratégique, et profondément humain. Ce que nous appelions hier, tous en tant qu'auditeurs, des outils d'intervention, deviennent désormais des partenaires de raisonnement.

Ce que nous appelions un métier devient un écosystème de compétences hybrides, combinant savoir-faire méthodique, sens critique et maîtrise algorithmique. L'intelligence artificielle ne se contente plus d'appuyer nos audits mais elle est en train de les façonner.

Cette table ronde, que nous avons programmée cet après-midi, propose un voyage à travers les lignes de fracture, les lignes de crête et les lignes de force de cette transition majeure.

Nous parlerons, bien évidemment, de compétences à réinventer ; de normes à adapter ; de frontières professionnelles à repousser, à redéfinir ; mais aussi, et peut-être surtout, des équilibres qu'il nous faudra préserver : entre puissance technologique et discernement humain, entre vitesse et responsabilité. Il ne s'agit plus simplement d'optimiser l'existant. Il s'agit de repenser la nature même de l'audit à l'aune de cette révolution algorithmique.



2. Renforcement de la conformité en natif et en automatique de la gestion publique

M. Tom BLOCKMANS

D'abord, afin de vous présenter notre projet «CATE», je tiens à vous remercier pour cette invitation ici à Rabat et pour l'accueil très chaleureux. On commence toujours par expliquer ce qu'est « CATE ». CATE signifie Continuous Auditing based on Technological Evolution and Data Mining.

C'est un projet, comme il a été dit, qui est un partenariat initié en 2020-2021 entre l'Autorité d'audit flamande et Deloitte. Nous allons partager la présentation comme nous partageons le projet, et cela diffère de la méthode habituelle, où le pouvoir public lance souvent un marché public pour acheter ou faire développer un outil en intelligence artificielle ou autre.

Ici, dès le début, nous avons choisi de travailler dans le cadre d'un partenariat innovant, c'est-à-dire de développer vraiment ensemble. Et cela signifie aussi fournir les moyens ensemble. Chacun de nous a investi les budgets nécessaires.

C'est une condition importante qui n'est pas toujours accessible à tous les pouvoirs publics. Nous avons eu la chance que le gouvernement flamand croyait vraiment aux possibilités que nous étions en train de développer.



Cela signifie également que tous les pouvoirs publics, y compris les inspections des finances ici présentes, peuvent apprendre et utiliser la solution que nous avons actuellement construite. La base était, et reste, l'audit des fonds structurels européens. Nous sommes l'Autorité d'audit, et nous devons apporter une assurance à la Commission européenne.

Les collègues qui sont intervenus avant moi ont constaté que, malgré la digitalisation, le processus d'audit est resté pratiquement le même depuis les années 1980. Il y a des dépenses, un échantillon est tiré, les audits sont réalisés, et des rapports sont rédigés. Que ces rapports soient rédigés sur une machine mécanique ou sur un ordinateur ne change pas grand-chose au processus.

Avec le projet « CATE », nous avons essayé de changer ce processus de manière fondamentale. L'une des choses que nous avons, par exemple, abandonnées, c'est la prise d'échantillon. Nous contrôlons toutes les dépenses, tous les dossiers, de façon continue. Nous quittons donc réellement le cadre actuel.

Autre exemple : dans la méthodologie actuelle, dans la plupart des pays, les factures et les fiches de paie sont soumises, remboursées via des subsides, et ensuite, l'Autorité d'audit passe et, le cas échéant, tente de recouvrer les fonds. Avec « CATE », ce n'est plus le cas : un contrôle continu est réalisé au moment même où les dépenses sont déclarées pour conformité. Et l'argent, s'il y a des problèmes, n'est pas versé au bénéficiaire.

Il y a toujours moins de risques quand on ne paie pas que lorsqu'on doit recouvrer après. Pour les finances publiques, cela apporte beaucoup plus de sécurité. Le mot que nous n'utilisons jamais, c'est « automatisation ». Nous ne faisons pas une automatisation du processus existant. Nous refaisons tout le processus, d'une nouvelle manière.

On parle ici de compétences, et je vais utiliser une métaphore. Deloitte nous a construit une voiture de Formule 1. Cela signifie un moteur très puissant, une carrosserie très solide, quelque chose de très performant. « CATE » peut traiter des problèmes très complexes pour l'IA, par exemple le double financement, les conflits d'intérêts, tout ce qui a trait aux marchés publics. Ce sont des problèmes très complexes à examiner pour l'intelligence artificielle.

C'est ce que « CATE » fait. Mais ce n'est pas toujours une voiture de Formule 1 : elle a aussi des limitations. Elle ne roule que sur un circuit de Formule 1, et très peu de conducteurs sont qualifiés pour la piloter. C'est ce que nous avons développé à côté. Et en fait, le processus, je ne vais pas le répéter, car il a déjà été expliqué par Madame la Ministre de la Transition Numérique, tout ce qui sera possible avec l'IA dans l'audit, nous l'avons déjà mis en œuvre en pratique. C'est la même procédure que celle que vous avez expliquée tout à l'heure.

La dernière étape, que nous sommes en train de finaliser maintenant, consiste à construire des agents. Ces agents nous permettent d'utiliser ce moteur, ce châssis très performant, dans d'autres environnements. Nous pouvons utiliser « CATE » dans le cadre réglementaire des subsides flamands, qui est totalement différent de la réglementation européenne. Cela signifie aussi que, si vous opérez dans un autre cadre, la législation marocaine ou celle d'un autre pays, vous pouvez simplement changer l'agent qui traite la réglementation, pour permettre à « CATE » de fonctionner, et utiliser ainsi des analyses plus complexes.

Par ailleurs, des agents sont développés pour exploiter les résultats des analyses que « CATE » réalise. Par exemple, une partie du rapport sera rédigée automatiquement par un agent : les analyses des réserves des organisations, la situation des marchés publics, etc.



3. Renforcement de la conformité en natif et en automatique de la gestion publique

M. Jan VAN LOOVEREN

Let me start by thanking the organization for having us. It has been an inspiring day so far, so let's continue on that path. Yes, indeed. Let me go a bit deeper into why we built "CATE" and how it works, especially the technical aspects. And maybe to start with, and that's a little secret, what I think is most important when you start an investment in AI and build an asset or an application like "CATE" is that there should be a clear business case behind it.



It's not about doing AI for the sake of AI. No, there is a real problem behind it. And the problem, I think, is clear after Tom's explanation. In Europe, we have a lot of grant management agencies and a lot of auditors, all very busy with compliance work around grants.

And only in Europe, it's thousands of people and millions of hours spent each year on compliance work related to grants. So, we have huge potential for efficiency gains potential. In addition, we see many quality issues. The grants that are paid out often come with compliance problems related to rules and regulations.

The European Commission is quite strict. They say that, in all grants you pay out as a member state or grant management agency, you should not exceed a 2% error rate, and they are very strict about that, with very high fines. A third reason why I believe there is a huge business case is the speed of payment.

We see beneficiaries applying for a grant, having already made the expenditure they want to be reimbursed for, and then it takes 90, 100, sometimes 110 days before they are paid.

Those three problems, efficiency, quality, and speed, are what "CATE" wants to resolve. And we've built, I believe, a great solution. We've developed an application that is live and running at two clients now, which completely changes the way of thinking, not merely automating, but transforming the mindset. And I will explain how we did it.

We built an asset in the cloud. Our "CATE" asset is hosted in an AWS (Amazon Web Services) cloud. We need the cloud for computing power, but also for security reasons. So we decided not to do it on premises ; we need the cloud. And "CATE" essentially not replaces, but supports an inspector in doing verifications.

There are a lot of checks to be done. Take an invoice as an example : an invoice needs to be checked for the correct date and the correct amount. Those are easy checks that "CATE" can do. It's what auditors call vouching an invoice.

But there are also complex checks to be done, like verifying the content of the invoice : does it fit within the grant application ? Were public procurement laws respected ? All of that, "CATE" can handle. The efficiency gains are amazing. But then, of course, we thought : now that we're efficient, what about quality ?

Because, for many transactions that run through "CATE", no human has reviewed them. Some are checked, if there's a doubt, but most are not. So we built a second module in "CATE". That's called "ASSURE". This module is statistical and makes a very smart sample based on a risk analysis that is also AI-driven. After all transactions go through the "ASSURE" module and are paid out to beneficiaries, we can prove that the error rate remains below 2%.

We are 95% certain that the error rate is below 2%, and that's, of course, what auditors really like. I used to be an auditor a few years ago, so I still remember all about it. That's what auditors like. So that's where we are now : we have a running application working for several clients. We see efficiency gains of up to 65% of human work, and we also see a quality increase because everyone meets the bar.

That's our current situation. We still have a few nuts to crack, to be honest. We have some regulatory questions, and I think this panel is the right place to find answers. For example, regarding the international standards of auditing, we still don't know exactly how they will fit in. At present, it's more of an internal control application, but in the future, it needs to be an audit application as well.

How does that work ? We will find the solution, but we are not there yet. So that's one question I still have. And a second one is the impact on our auditors and our inspectors. Today, our junior auditors do the manual work: the verifications and the simpler tasks. Tomorrow, the machine will take over that. How will we ever train future senior auditors ? So those are the two concerns that we are still thinking about.



4. Intégration des normes internationales d'audit interne dans les pratiques numériques

M. Artan OSMAN

Let me start by thanking the Kingdom of Morocco, His Majesty the King, the Minister of Economy and Finance, the Inspector General of Finance, and his staff for organizing this exceptional event and symposium, especially on such a pertinent topic for audit. The adoption of AI in internal audit, or in audit in general, is a reality that has already been discussed this morning.

AI is revolutionizing the way we work, and audit is no different. It is here, and whether we like it or not, we will have to deal with it. The benefits are substantial. The question now is only how to integrate AI into our audit processes, which requires careful consideration, as the panelists have already noted, regarding the legal, regulatory, and ethical frameworks. We need to examine those dimensions when implementing AI.

Since the benefits have already been mentioned this morning, I will not elaborate on them further. Instead, I will delve into the challenges, the risks, and the legal frameworks that come along with them.

The first challenge we face as auditors, whether we are auditing an entity using AI or implementing AI within internal audit, is regulatory compliance. There are privacy requirements that must be respected when applying AI. For instance, the General Data Protection Regulation (GDPR) in the European Union applies, and now the EU AI Act is also in place.



In California, there is the Consumer Privacy Act, and China has introduced its Personal Information Protection Act. All of these regulations require us to ensure that when we apply AI, we remain compliant, not only regarding privacy but also how data is collected, acquired, shared, and implemented.

Another major issue that has been discussed this morning is bias, training bias or biased datasets. This is often something we humans prefer to overlook or hide, but AI brings it to the surface. If we have not addressed discrimination or bias beforehand, the data will expose it. We must acknowledge that the issue lies not only in the algorithm but also in the data itself. These are often historical datasets created by humans and reflective of human biases.

When using AI, we must be aware that bias can exist. It is essential to have a governance model in place to test the data, cleanse it, ensure its integrity, and make sure it is reliable. It is not mostly the algorithm that causes concern, but the data itself.

Another challenge AI brings is a lack of transparency. Machine learning adapts and learns, which means the outcomes it generates may not be easily explainable. As mentioned by panelists, if the AI produces a result, can we explain it? In audit, whether under International Standards on Auditing (ISA) or Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) standards, evidence must be understandable by an auditor who did not conduct the work. AI can function like a black box, where we don't know what happens inside.

Data security and privacy are also critical concerns. We have already talked about privacy, but security depends on where the data is hosted. If you lack the infrastructure to do this on-premise, as previously mentioned, cloud solutions can offer scalability and security. However, as auditors, we must weigh the need for local data storage with the benefits of security and scalability. Some legal frameworks mandate data localization, which must also be taken into account.

An additional issue when AI is implemented is over-reliance, which could lead to the erosion of professional judgment and skepticism among auditors. This must be addressed, both in internal audit departments and inspectorates, and when evaluating clients' use of AI. Over-reliance on AI and the inability to explain AI-generated decisions are genuine concerns.

Integration with legacy systems is another key challenge. If your existing systems are outdated or incompatible, AI implementation becomes problematic. Understanding your data structure is crucial, whether it is structured or unstructured, and whether your systems can support AI tools. You may need to develop a data mart or data warehouse to clean and centralize the data before applying AI.

Initial investment costs for AI are also significant and must be factored in. Additionally, legal frameworks such as the U.S. Algorithmic Accountability Act require vendors and users to regularly test and review models to ensure they are not discriminatory and uphold equity. These models must also be periodically evaluated.

Other standards still apply, such as ISA 240 on fraud and ISSAI 5300 for IT audit guidelines. Whether using Control Objectives for Information and related Technologies (COBIT) or other frameworks, these remain the baseline for IT systems, and AI is no exception. The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) framework is also relevant for ensuring governance and risk management are in place during AI implementation, whether internally or at the client level. Ethical considerations have also been brought to the forefront. The Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) has published AI principles, and the Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) has worked on ethically aligned design documentation. These provide a basis for thinking about responsible AI deployment.

Technical challenges include data quality, bias, model interpretability, scalability, maintenance, and security risks. Regulatory non-compliance, discrimination, and accountability gaps are also real concerns. For example, in the case of autonomous decisions, like a self-driving car causing an accident, who is responsible ? Accountability must be defined.

Operational and business risks, such as high costs, integration difficulties, and over-reliance on AI, have already been discussed. Another important point raised earlier is the skills gap. Change management must be accompanied by legal updates and training for staff to ensure a successful transition.

Societal concerns, including environmental impact, also matter. Data centers consume vast amounts of energy, which must be considered when designing AI infrastructure. We have also discussed the potential loss of human agency, job displacement, and the misuse of autonomous AI systems.

So, what should we do with all of this ? AI is here, and we will use it. The strategic imperatives are clear : audit standards must be modernized to keep pace. We must build robust AI governance structures, upskill audit teams, and start with pilot testing as a phased approach.



5. Nouvelles compétences pour l'audit interne, entre auditeurs augmentés et algorithmes auditeurs

M. David WU

First, I am happy to take part in the panel's discussion on this very interesting and strategic subject. I come here to share some of my practical experience. I would call myself more a practitioner than an implementer, and I probably have more questions than answers. I want to share two examples that will lead to some observations, recommendations and new competencies, or skills, or capacities for both organizations and individuals. Last year, I had the chance to work with the IGF, with support from our World Bank colleagues. We provided an analysis and an assessment of the IGF's capacity and readiness in terms of data analytics and AI, a feasibility study, and future scenarios.



And recently, I have been engaged with the African Development Bank, with the operations team, under the Vice President's complex, on a very practical AI project. It focuses on AI use cases and on tools for improving operations, internal operation cycles, automation, and business process automation.

In both cases, I think it is relevant because both are also components of capacity building for the IGF and for the African Development Bank. What are the options ? What do we do with these things ?

I want to share some bullet points, thoughts, experiences, lessons learned, and maybe some of the challenges I see, as well as the solutions. In our approach to consulting services, in addition to standard consultancy work, we use all the tools, the SWOT analysis, PESTEL, the BCG matrix, etc. We can do all the analysis and even define the strategy and the vision. But the real question is why ? And at a high level, what ? I think people already have that in mind. Everyone is intelligent, we know.

One of the most important questions during my consulting work is not just one question: it is, what will we do tomorrow ? Or, in other words, what are we going to do today ? What will we do next week ? That is one of the strategic questions.

And the Director General asked just that: "I have my vision. I know where I want to go. I don't want to just follow best practices, I want to create best practices. So, how am I going to do it ? And what are the ways ?"

We used two techniques. One is situation awareness. If you are in the military, you know what situation awareness is. What is the situation ? You decide. As a pilot, you fly, you land, and where you land, in a very short time, you assess the situation. Another technique is scenario planning. What are the future scenarios ? How are you going to do that ? What results are you going to get ?

Another famous sentence we use in my consulting world is: "We are fixing an airplane while we are flying it." In other words, while flying the airplane, you are also repairing something at the same time. That is how we deal with some of the uncertainties and unknown futures.

With that said, I have some points I want to share, and some lessons learned from the IGF and the African Development Bank. During the project with the AfDB, we actually did a benchmark study of all the international financial institutions, including the World Bank, the Inter-American Development Bank, the EBRD (European Bank for Reconstruction and Development), and the IMF (International Monetary Fund). They all have IT groups, and we evaluated mostly their internal processes.

Of course, if you look at the World Bank, they spend 80% of their budget and resources on external projects, so internal processes are a smaller part. But they are still important. What we observe, not to blame anyone, just an observation, is that the speed in public institutions is slow. So how do you catch up with these fast-evolving technologies ?

We talk about strategic frameworks. What I think is that nowadays, if you're talking about a five-year IT strategy, you probably won't know where we'll be in five years. What I think you need is a strategic framework with your vision inside, but focused on implementation. The same question arises again: what am I going to do tomorrow ? What am I going to do next week ?

So we developed a framework that we called "90 Day Delivery". Every 90 days, you set up some targets, and you execute. All the tools people talk about, sandbox, proof of concept (POC), pilots, you use those in a controlled environment, but more importantly, you define clear targets and objectives for each 90-days period.

Another lesson learned is to learn from failure. So you propose eight AI tools, and when you do the development, maybe only four work. The other four do not. But the sooner you detect what doesn't work, the better. You stop immediately and stop wasting time and resources. Early detection of failure is even more important than other risk and control measures.

Another important factor is agility. I think it's a must in the process. But in the public sector, including banks and the AfDB, we learned that agility is very difficult. We wanted to recommend a three-month budgeting cycle, but it was not possible. They have to do a one-year budget and plan two years ahead. That, in itself, creates risks in the budgeting and planning process.

Now, regarding the question of what new skills and competencies are needed for the future : let's try to imagine. Everyone can dream and imagine. In three or five years, what will be the typical work of an internal auditor ? What tools will they have ? How will they conduct their work ?

What I think, from what I learned this morning, is that an interdisciplinary approach is needed. You may not be a full expert, but you still need to be an expert in the audit area, with your certificates and degrees in public finance. At the same time, you also need to be familiar with data science and IT tools. You need to understand how to interpret AI, the explainable AI we talked about earlier. That's one aspect. Of course, the deeper you go into data science, the more you need to know about programming languages like R, Python, Tableau, and so on. You will probably have to do that.



6. Audit et protection des données à l'ère de l'IA

M. Omar SEGHROUCHNI

Je tiens d'abord à remercier les organisateurs pour leur invitation. Je voudrais défendre devant vous trois idées : la première est «pourquoi rien ne va changer» ; la deuxième, «pourquoi tout va changer» ; et la troisième, «pourquoi à la fois rien ne va changer et tout va changer». Avant d'entrer dans le vif du sujet, interrogeons-nous sur les concepts et les définitions. «Artificial intelligence» est-il bien traduit par «intelligence artificielle» ?

Certains font remarquer, dans leurs écrits, que la Central Intelligence Agency, la CIA, n'est pas «intelligente» au sens littéral du terme ; «intelligence» y désigne l'information, la connaissance.

Lorsque l'expression «Artificial intelligence» apparaît dans les années 1950, notamment à Dartmouth, elle renvoie justement à l'idée «smart» de «connaissance» produite à partir de données, personnelles ou non.

Si l'on reprend l'histoire de l'humanité, l'invention de l'écriture puis de l'imprimerie a constitué deux tournants majeurs ; peut-être vivons-nous aujourd'hui un événement tout aussi décisif. L'écriture et l'imprimerie ont donné naissance à une mémoire artificielle: on n'a plus besoin de tout mémoriser, on consulte des ouvrages dans une bibliothèque. Cette mémoire artificielle a transformé notre façon d'appréhender le savoir ; elle a libéré notre raisonnement naturel, nous permettant d'aller plus loin dans l'analyse.



Au fil du temps, cette mémoire s'est encore amplifiée : une clé USB ou un téléphone renferme aujourd'hui davantage d'informations que plusieurs rayonnages de bibliothèque. Ainsi, la mémoire artificielle a renforcé le savoir, et nous sommes désormais confrontés à l'essor d'un raisonnement artificiel.

Donc, quelque part, la mémoire artificielle appuie le raisonnement naturel qui va plus loin que celui qu'on avait avant l'écriture et la bibliothèque.

Cela ne signifie pas que nous allons nous arrêter de raisonner ; cela signifie que certaines tâches de raisonnement seront déléguées à la machine, tandis que notre propre raisonnement devra évoluer et aller plus loin.

Pourquoi, dès lors, rien ne va changer ? Parce que, dans cette évolution, l'élément central demeure l'être humain. Les lois sur la protection des données personnelles ne protègent pas tant les données que la personne humaine : son esprit, ses sens, et désormais ses informations numériques. Les traitements de données à caractère personnel doivent continuer de respecter les valeurs que nous nous fixons, même si ces valeurs varient d'un pays (Chine et Etats-Unis par exemple) à l'autre ou au sein même d'un pays donné (Etats de New-York et de la Californie aux Etats-Unis par exemple). De ce point de vue, les règles fondamentales restent les mêmes.

Pourquoi, pourtant, tout va changer ? Parce que nous devons veiller à ne pas adopter une vision monolithique du raisonnement artificiel. Nous devons garantir qu'une décision automatisée puisse toujours être revue humainement. Impossible d'accepter un refus d'inscription scolaire ou de crédit sans pouvoir vérifier l'intégrité et la fiabilité des données utilisées et la transparence et la loyauté des algorithmes. De nouvelles compétences seront donc nécessaires pour contrôler, calibrer et dimensionner ces systèmes, et pour développer un autre type de raisonnement naturel.

Enfin, pourquoi à la fois rien ne va changer et tout va changer ? Parce que nous devons éviter de devenir des consommateurs passifs du raisonnement artificiel. Les biais, les limites, les précautions à prendre : tout cela est bien connu, mais il nous faut surtout développer des compétences capables de concevoir les paradigmes et les algorithmes eux-mêmes qui vont porter le raisonnement artificiel. Deux choix s'offrent à nous : rester de simples utilisateurs ou devenir créateurs de ces algorithmes. Former un mathématicien ou un spécialiste d'algorithmique ne se fait pas en six mois ; il faut donc agir vite.

Acquérir un abonnement SaaS (Software as a Service) ne suffira pas : l'humain doit rester au centre de cette révolution, et sa formation est essentielle. Le raisonnement artificiel appellera une réadaptation de notre raisonnement naturel. C'est avec cette perspective que nous devons envisager l'avenir : l'intelligence artificielle a foncièrement besoin de notre intelligence naturelle.



7. L'exploitation intelligente des données au service de l'audit interne public

M. Arthur VERKERKE

Thank you very much to the Government of Morocco, the two ministries involved, and the IGF for organizing this event and for the warm hospitality we have enjoyed. Today, I would like to share some of our experience. To borrow your analogy : you are thinking about creating your own "magnet" so you can find the needle in your own haystacks.

We are doing some interesting though not perfect things, and I hope our practice and the lessons we have learned will inspire you. I also hope this anniversary becomes a turning point, encouraging everyone to keep learning after the symposium ends.

To begin, let me ask : who has used ChatGPT, Google Gemini, or any similar cloud-based tools in recent months, experimenting in their work ? I see many hands. That is excellent, because one of my four takeaways is simply : do it. Talking about AI is fascinating, but you also need to practice.

In our own practice, I manage a team of twenty-five data specialists within the Dutch Central Government Audit Service. The Service itself has about six hundred auditors. Our goal as a data team is to support those auditors so that we become a truly data-driven audit organization. I believe that is also the foundation for making good use of AI. It comes down to what I call T and T : Team and Tech.



A few words on the first T “Team”. Good education is vital. We have developed an internal education program to help our auditors reskill and upskill, and this has been one of our key success factors. External events like this one are essential, but so is continuous, on-the-job training. I was glad to see so many hands just now : you do need hands-on experience.

Within your team, having specialized sub-teams is helpful, and diversity is crucial, particularly diversity of educational background, alongside gender and other forms of diversity. Real value comes from interdisciplinary co-creation : pairing an auditor with a data specialist. Neither can deliver full value alone; together, they can.

Briefly on the second T “Tech”. You need the right tools and accessible data. When investing, don’t overlook open-source alternatives. In the Dutch government we still use a good deal of Microsoft tooling, but our data team relies mainly on open-source software. That keeps us flexible and supports the transparency expected of public-sector data specialists.

Let me mention three generative-AI initiatives we are now implementing. First, we are piloting text-analytics support for auditors. If you have tried Google’s Notebook LM, you will know how it can summarize and cross-reference large document sets. I encourage you to experiment, with public documents, say from the World Bank. Read the document yourself, then compare it with the AI-generated summary and learn how the mechanism works. We are building an in-house tool of this kind to help our auditors digest unstructured data.

Second, we are deploying speech-to-text. OpenAI’s Whisper can turn audio interviews into text. Coupled with a summarization model, this can dramatically shorten the time auditors spend processing interview notes, something our colleagues are enthusiastic about.

Third, we are rolling out code-assistant tools for our technical specialists. Generative AI helps them code and prototype far more quickly, shortening our agile development cycles. I will close with four takeaways :

- Create diverse teams equipped with the right tools and varied backgrounds.
- Secure strong management support; without it, initiatives will not get off the ground.
- “Fix it, don’t pitch it” : concrete examples matter more than lofty promises. Our Flemish colleagues’ presentation is a good illustration.
- Finally, just start. After this conference, open Notebook LM, take a public AI report, say from the OECD, read it, let the tool summarize it, and learn by doing.

8. Retour d'expérience du Maroc dans l'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans l'audit interne public

Mme. Mounia HARMOUCHE

Il convient d'abord de rappeler que la gestion des missions à l'IGF s'appuie sur un système dédié, lequel constitue le socle essentiel pour initier une réflexion structurée autour de l'intégration de l'intelligence artificielle. Pour l'analyse des données volumineuses, nous utilisons l'outil IDEA, qui est un outil canadien. Le SIGEM est une plateforme de gestion des missions, depuis la création des missions jusqu'à la mise en œuvre des recommandations.



C'est l'outil que nous utilisons à l'Inspection Générale des Finances, avec l'outil IDEA. Et il y a des améliorations en cours dont je vais également parler.

Le système de gestion des missions (SIGEM), qu'on appelle aussi Blue-Audit, permet la réalisation des missions selon les normes d'audit. Il permet une approche d'audit par les risques. Cette approche par les risques est intégrée dans l'application. L'application comprend des tableaux de bord pour piloter les missions, permet l'accès à distance et un suivi en temps réel des missions. Enfin, elle permet la génération des rapports.

La nouvelle version du SIGEM, en cours de préparation, va intégrer une gestion documentaire. Cette gestion documentaire permettra aux inspecteurs des finances d'organiser la data, qu'il s'agisse des pièces justificatives, des documents liés aux missions, etc.

Elle leur permettra également de gérer les statuts des documents (confidentiels, en mode lecture, etc.). La nouvelle version du SIGEM intégrera également un module de gestion des risques, qui sera plus développé et qui permettra non seulement la programmation mais aussi la préparation des missions avant l'intervention sur le terrain. Cela permettra d'avoir une idée sur les risques inhérents à l'entité auditée. Elle permettra également l'élaboration de cartographies des risques ainsi qu'une cotation des risques. Elle intégrera en outre une CVthèque, qui facilitera la planification des missions.

Parallèlement au SIGEM, notre principal outil de travail comme je l'ai dit, et à côté d'IDEA qui nous permet l'analyse des données volumineuses, une plateforme collaborative est en cours de mise en œuvre afin de renforcer la data de l'IGF. Elle permettra de collaborer directement avec les partenaires, notamment pour tout ce qui concerne les échanges de données volumineuses. Cela permettra donc la gestion des projets transverses de l'IGF, et favorisera une gestion documentaire très avancée. L'objectif ultime est d'accéder à l'ensemble du fonds documentaire disponible pour la préparation et la programmation des missions. Par ailleurs, cette application permettra la coédition des rapports. Il sera donc possible de travailler en groupe, de rédiger parallèlement, tout en assurant la traçabilité.

L'ensemble de ces développements en cours du SIGEM et de la plateforme collaborative va permettre de renforcer la data, et de constituer ainsi une phase préparatoire à l'intégration des outils de l'intelligence artificielle. Bien entendu, le SIGEM n'intègre pas encore de fonctionnalités basées sur l'IA. D'où la nécessité de mettre en place des solutions innovantes qui exploitent les technologies de l'IA et les techniques d'analyse des données avancées, afin de renforcer les capacités d'audit et d'optimiser les processus décisionnels.

L'utilisation des outils de l'IA devrait nous permettre d'obtenir des résultats d'audit rapides, précis et perspicaces. L'Inspection générale des finances a ainsi initié, en octobre 2023 et conformément à son Plan d'action stratégique, une réflexion sur les possibilités d'utilisation des solutions offertes par l'IA par les inspecteurs des finances.

Un groupe de travail a été mis en place. Dans ce cadre, l'IGF a bénéficié d'un accompagnement de la Banque mondiale entre avril et décembre 2024, en vue de déployer des solutions s'appuyant sur les technologies d'intelligence artificielle pour moderniser les différents processus métier. Un vaste exercice d'analyse comparative a ainsi été mené pour tirer profit des meilleures pratiques internationales en matière d'adoption de l'IA et d'analyse des données, tant dans l'audit du secteur public que dans les principaux cabinets d'audit du secteur privé. Cette analyse a fourni des informations précieuses sur les applications de pointe de l'IA dans l'audit, et a aidé à identifier les domaines clés de progrès technologique et d'amélioration des processus pour l'IGF.

Parmi les applications de pointe de l'IA dans le domaine de l'audit, qui peuvent être adaptées à l'IGF, on peut citer les algorithmes avancés d'apprentissage automatique pour la détection des fraudes et l'évaluation des risques, le traitement du langage naturel pour l'analyse instantanée de grands volumes de données non structurées issues de divers documents, l'analyse prédictive pour identifier, prédire et anticiper les zones et les transactions à haut risque, ainsi que le RPA (Robotic Process Automation) pour rationaliser les tâches d'audit répétitives. C'est en comparant les capacités actuelles de l'IGF à ces normes mondiales que les domaines clés de progrès technologique et d'amélioration des processus ont pu être identifiés.

Les travaux conjoints du groupe de travail interne et des deux experts de la Banque mondiale ont permis l'élaboration d'une stratégie d'intelligence artificielle pour l'IGF, accompagnée de termes de référence pour quatre outils d'audit IA, ainsi que d'une feuille de route détaillée pour leur mise en œuvre. Le préalable indispensable demeure la mise en place d'une infrastructure IA robuste, capable d'optimiser le fonctionnement de ces solutions.

Le portefeuille de projets concerne quatre outils. Le premier est l'outil « Smart Programmer », relatif à une programmation basée sur les risques des missions. L'IGF adopte habituellement, pour la programmation annuelle de ses missions, une approche par les risques. Cette solution est destinée à aider l'IGF dans l'établissement de son programme annuel, en automatisant l'évaluation des risques des entités relevant de son périmètre. Elle permettra ainsi de prioriser les audits en fonction des risques identifiés (financiers, juridiques, institutionnels, etc.).

Le deuxième projet pilote est l'outil « Smart Planner ». Ce système intelligent d'optimisation des équipes d'audit permet une affectation optimisée des équipes par mission, en fonction des compétences, de l'expérience et de la disponibilité des inspecteurs des finances. Ce système intelligent analyse les profils des inspecteurs des finances, notamment leur disponibilité, leur expérience, leur expertise sectorielle et leurs compétences spécialisées.

Il confronte ensuite ces profils aux exigences spécifiques des missions, afin de constituer des équipes équilibrées et efficaces. Cela permettra d'accélérer et d'optimiser le processus de planification des missions.

Le troisième outil est le « Smart Bot », un système intelligent de scanning des documents et de réponse aux questions. Son objectif est de fournir aux inspecteurs des finances un accès rapide et précis aux informations pertinentes contenues dans la documentation interne et externe de l'IGF, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle. Cet outil vise à améliorer l'efficacité opérationnelle en permettant aux inspecteurs des finances de trouver instantanément les réponses à leurs questions, sans avoir à lire d'importants volumes de documents. Il utilise une technologie de traitement intelligent des documents, alimentée par l'IA, pour extraire automatiquement les données à partir de différents types et formats de documents, avec une prise en charge multilingue. La charge de travail des inspecteurs des finances sera ainsi réduite, et la vitesse d'analyse améliorée.

Le dernier outil du portefeuille de projets est le « Smart Secretary », un outil d'IA destiné à générer les rapports d'audit, de vérification et d'inspection. Il concerne notamment les rapports relatifs aux missions récurrentes, telles que les audits de performance, les audits des projets financés par les bailleurs de fonds, les audits des opérations financières et comptables des collectivités territoriales, et les vérifications des services financiers.

Cette solution utilisera des algorithmes pour analyser les résultats des audits, générer les livrables de l'IGF tout en respectant les formats et les normes spécifiques aux rapports de l'IGF. Le temps consacré à la rédaction des rapports devrait ainsi être considérablement réduit, ce qui permettra aux inspecteurs des finances de se concentrer davantage sur l'analyse et l'interprétation des constatations, et contribuera à l'uniformisation des rapports.

En mettant en œuvre progressivement cette stratégie d'intelligence artificielle, l'IGF améliore ses capacités opérationnelles et optimise l'allocation de ses ressources, renforçant ainsi son rôle dans l'administration publique marocaine.



9. Coexistence entre algorithmes, législation et réglementation

M. Timothée PARIS

D'abord, je suis un peu gêné parce que je ne suis pas sûr d'être à la hauteur de vos louanges et de vos belles paroles à mon égard, mais je vais essayer quand même. Et je vais commencer tout ça d'abord par dire que vous êtes formidables, en réalité. Vous, M. MELLIANI, toutes les personnes ici, mais aussi toutes les personnes qui nous accueillent aujourd'hui.

Vous êtes formidables d'abord parce que l'hospitalité marocaine n'est pas un vain mot, ce n'est pas une légende, c'est une réalité. Et je l'ai constaté depuis hier soir, donc vraiment, je vous remercie. Merci à vous surtout, M. l'Inspecteur Général des Finances.

Ensuite, parce que c'est un événement ambitieux. Et je le dis en simple spectateur, léger participant. C'est un événement ambitieux sur un sujet de présent et un sujet d'avenir. J'ai beaucoup apprécié l'hommage ce matin, on en a parlé tous les deux M. MELLIANI.

J'ai beaucoup apprécié l'hommage, qui n'est pas fréquent, ni chez vous ni chez nous, aux Ministres, à la Ministre, aux anciens Ministres, aux Inspecteurs généraux et Inspectrices générales actuels et anciens, et aux inspections générales de l'Afrique en général et de tout le continent africain. Et manifestement, c'est un événement qui s'inscrit dans une stratégie positive, une stratégie de regard vers l'avenir, de partenariats.



Et je le dis vraiment sans flagornerie : nous sommes, et vous le savez tous, dans un monde complexe, pas forcément facile, avec des tensions partout dans le monde. Et je suis vraiment heureux de voir qu'un pays comme le Maroc, ou comme tous les autres pays présents ici, s'inscrit dans une vision positive de l'avenir, avec une notion de partenariat, d'amitié, de construction commune.

Donc vraiment, bravo à toutes et à tous pour ce que vous avez fait et pour ce partenariat. Je pourrais presque m'arrêter là, en réalité, parce que ça suffirait pour synthétiser tout ça. Je vais en dire un tout petit peu sur l'IA et le droit, si vous le voulez bien M. MELLIANI. Mais merci, merci énormément en tout cas.

Alors, faire coexister l'IA, les algorithmes et le droit, fabriquer le droit à l'ère de l'IA. C'est une question qui renvoie à une autre, finalement plus ancienne : celle des relations entre le droit et la technologie. Et cette question n'est évidemment pas nouvelle. Elle est ancienne. Je vais prendre un tout petit exemple, juste à titre anecdotique, pour introduire le propos. Et je vous rassure, cela ne sera pas long.

Je ne sais pas si vous connaissez une loi qui s'appelle le Locomotive Act de 1865, qui a été adoptée au Royaume-Uni et qu'on appelle traditionnellement le Red Flag Act, donc la loi sur le drapeau rouge. Cette loi a été adoptée en 1865, au tout début des voitures. À l'époque, il s'agissait de voitures à vapeur, très grosses, juste avant l'arrivée de la voiture à essence. Et le Red Flag Act comportait un certain nombre de dispositions destinées à réguler cette technologie nouvelle et fascinante.

Parmi ces dispositions, il fallait impérativement trois personnes pour conduire une voiture à vapeur : un chauffeur pour alimenter la chaudière en bois, un conducteur, et surtout une personne à pied, 60 yards (55 mètres) devant le véhicule, qui agitait un drapeau rouge pour prévenir les chevaux et les voitures à cheval du danger de cette nouvelle technologie. Et la vitesse de la voiture était limitée par celle de la personne marchant devant. Vous voyez immédiatement où je veux en venir : est-ce qu'il faut que le droit régule nécessairement la technologie ?

Il s'est passé quelque chose avec ce Red Flag Act : il a été abrogé en 1898, juste au moment où la voiture à essence commençait son essor, et où les dangers de la locomotive sur route étaient passés. C'est à ce moment-là que l'industrie automobile britannique a véritablement démarré. Donc, les relations entre droit et technologie sont anciennes, complexes, et je dirais qu'elles reposent principalement sur trois couples d'enjeux, chacun impliquant une tension.

Premier enjeu : la protection versus l'innovation. Il est évident que toute innovation comporte des risques, certains peut-être inacceptables, d'autres plus tolérables. L'intelligence artificielle ne fait pas exception. Elle présente des risques pour l'humain, pour les données personnelles, pour l'emploi, pour les libertés. Et le rôle du droit est de protéger. Mais protéger peut aussi freiner.

Il m'arrive de le dire chaque semaine. Je rencontre régulièrement des start-uppers en IA. Cette semaine, j'ai rencontré un entrepreneur marocain, Yacine, très avancé dans la reconnaissance faciale, notamment de l'âge et des deepfakes. Très performant. Mais à ma question sur les données d'entraînement, j'ai perçu de l'inconfort. Et je lui ai dit : « Yacine, si ton IA est aussi performante que tu le dis, alors je suis presque certain qu'elle ne respecte pas le RGPD. » Il est presque impossible aujourd'hui de produire des IA vraiment puissantes tout en respectant strictement le RGPD, notamment le consentement de toutes les personnes ayant fourni leurs données.

Même les grands modèles comme Mistral sont entraînés à partir de données comme le Common Crawl, donc, en violation de ce règlement. Deuxième enjeu : anticipation versus évolution. Le droit est souvent conservateur. Il réagit à l'événement : un chien mord une dame, on fait une loi. Le règlement européen sur l'IA est un effort d'anticipation. Mais c'est très difficile d'anticiper sur une technologie qui évolue aussi vite. Le texte était prêt, puis ChatGPT est arrivé. Et soudain, il a fallu tout repenser, intégrer l'IA générative dans le texte, retarder l'accord d'un an. Le monde bouge vite, et le droit peine à suivre.

Troisième enjeu : optimisation versus transformation. La technologie permet d'optimiser l'existant, mais elle peut aussi transformer notre modèle. L'exemple du supermarché : optimisé, c'est un lieu sans caissier, avec des

caméras qui vous identifient. Vous prenez un article, c'est payé. Plus de contact humain. Mais transformé, c'est autre chose : un drone volant, qui va chercher vos produits chez des petits producteurs, des artisans, loin des grandes surfaces. Un modèle décentralisé, local, peut-être plus juste.

Ces trois tensions résument bien les défis du droit face à l'IA. Alors, quel droit pour l'IA ? Faut-il changer le droit existant ? Oui. Ne serait-ce que pour supprimer les textes absurdes : « notification par courrier recommandé avec AR ». Même avec le recommandé électronique, cela reste non conforme tant qu'on ne change pas la petite phrase dans la loi. Plus largement, nous avons accumulé trop de normes techniques, souvent obsolètes. Il faut abroger les normes, et garder le droit, c'est-à-dire les principes.

Faut-il faire un droit de l'IA ? Je dis non. Ou du moins, pas tout de suite. Il faut d'abord faire confiance à la société, aux juges, aux administrations, pour appliquer les grands principes, de manière souple, avec des régulateurs vigilants. Pas besoin de droit rigide qui freine inutilement.

Faut-il faire du droit avec l'IA ? Oui. C'est-à-dire utiliser l'IA pour appliquer le droit, mieux gérer le service public, libérer du temps humain pour la réflexion. Mais attention : l'humain d'abord. L'IA n'est qu'un outil. Bon ou mauvais, mais un outil. Et l'éducation est essentielle pour que chacun le comprenne.

Faire de l'IA au Conseil d'État, cela a commencé par des ateliers sur ChatGPT, même pour les ministres de 65 ans et les préfets « seniors ». Et ça fonctionne. Enfin, faire du droit avec l'IA, c'est aussi créer des ponts entre les métiers : entre techniciens, juristes, fonctionnaires, juges. Car l'IA, comme le numérique, est un nouveau mode d'écriture du monde. C'est un langage. Comme le scribe en Égypte ancienne, il faut aujourd'hui des gens qui traduisent, transmettent, et permettent de comprendre.

Quand vous tapez sur un clavier, ce que vous voyez s'écrit grâce à un programme conçu par un scribe du XXI^e siècle. Donc oui, l'IA ne peut s'écrire qu'avec un H : le H de l'humain. Réfléchir à l'intelligence artificielle, c'est d'abord réfléchir à l'intelligence humaine.

10. Synthèse de la deuxième table ronde

La deuxième table ronde du Symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle a offert une réflexion d'une grande richesse sur les mutations profondes que traverse la fonction d'audit dans un contexte de transformation numérique accélérée. Centrée autour du thème « Vers un audit intelligent et augmenté en attendant les algorithmes auditeurs », cette table ronde a mis en évidence plusieurs lignes de force transversales, tout en soulignant des enjeux spécifiques en matière de compétences, de pratiques, de normes et de gouvernance.

Dès les propos introductifs de M. Rachid MELLIANI, modérateur du panel, le ton est donné : il ne s'agit pas simplement de suivre le progrès technologique, mais de questionner le devenir même de l'audit et le rôle de l'humain face à l'essor d'outils algorithmiques de plus en plus autonomes. L'auditeur public est appelé à se transformer en architecte de cette révolution en cours, dans un écosystème où les outils d'audit deviennent des partenaires de raisonnement, et non plus de simples instruments de collecte ou d'analyse. Ce changement de paradigme soulève une interrogation vertigineuse : sommes-nous en train de vivre les derniers temps de l'audit entièrement humain ?

Plusieurs intervenants ont ensuite exposé des expériences concrètes d'intégration de l'intelligence artificielle dans les pratiques d'audit. Le projet CATE, présenté par M. Tom BLOCKMANS et M. Jan VAN LOOVEREN, constitue une illustration frappante de rupture méthodologique. Cette solution conjointe entre Audit Flanders et Deloitte remplace le traditionnel échantillonnage par un contrôle en continu de la totalité des dépenses, permettant ainsi d'anticiper les non-conformités avant même le versement des fonds publics. L'approche ne consiste pas à automatiser un processus existant, mais à le repenser entièrement à partir des possibilités offertes par l'intelligence artificielle.

Pour ses concepteurs, le défi ne réside pas seulement dans la performance de l'outil, mais dans la rareté des « pilotes » capables de le maîtriser, soulignant ainsi la nécessité de compétences spécialisées et de

formations ciblées. Sur un autre plan, Mme Mounia HARMOUCHE a détaillé les efforts entrepris par l'Inspection Générale des Finances du Maroc, notamment à travers la modernisation du système SIGEM et la mise en œuvre d'une stratégie IA articulée autour de quatre outils (Smart programmer, Smart planner, Smart bot, Smart secretary). Ces projets s'appuient sur un diagnostic précis des besoins de l'IGF et sur un accompagnement technique de la Banque mondiale, dans une logique de transformation progressive et contextualisée. L'accent est mis sur l'optimisation des ressources, la qualité des missions et la capacité de traitement massif de données hétérogènes.

Cette question de l'exploitation des données et de l'usage de l'IA dans l'audit a été approfondie par M. Arthur VERKERKE, représentant de l'administration néerlandaise, qui a mis en lumière l'importance d'une double approche fondée sur la constitution d'équipes pluridisciplinaires et l'adoption de technologies ouvertes et évolutives. Il a insisté sur la nécessité de « faire » plutôt que de simplement « parler » : expérimenter des outils comme Notebook LM, Whisper, ou les assistants de codage IA permet de former des auditeurs sur le terrain, dans une logique de transformation par la pratique. L'approche hollandaise repose ainsi sur l'articulation d'une politique RH ambitieuse de montée en compétences et d'un environnement technologique transparent et maîtrisé.

L'intervention de M. David WU a, quant à elle, proposé une perspective méthodologique et stratégique. Fort d'expériences menées auprès de l'IGF et de la Banque africaine de développement, il a souligné l'importance de l'agilité, de la scénarisation des futurs possibles et de l'évaluation continue des échecs. Loin des grandes stratégies rigides, il plaide pour des cadres d'action adaptables centrés sur des cycles courts de 90 jours. À ses yeux, la réussite de l'intégration de l'IA dans l'audit public repose sur la capacité à articuler vision de long terme et mise en œuvre immédiate, tout en développant les compétences transversales nécessaires pour comprendre, manipuler et questionner les systèmes algorithmiques.

Sur un registre plus juridique et éthique, M. Artan OSMAN a rappelé les impératifs de conformité, de transparence et de gouvernance face aux risques que fait peser l'IA sur la vie privée, l'intégrité des données et la

capacité d'explication des décisions. Il a mis en garde contre la tentation d'une confiance excessive dans les systèmes automatisés, qui pourrait conduire à une perte du jugement professionnel et à des vulnérabilités critiques dans les processus d'audit. Son plaidoyer en faveur d'une adoption encadrée de l'IA appelle à la vigilance sur la qualité des données, la robustesse des algorithmes et le respect des standards internationaux (ISA, ISSAI, COSO, AI Act, GDPR).

Cette réflexion sur l'équilibre entre technologie et humanité a été portée à son paroxysme par l'intervention de M. Omar SEGHROUCHNI, président de la CNDP. Avec une hauteur philosophique rare, il a distingué entre mémoire artificielle (l'accumulation des données) et raisonnement artificiel (la capacité des machines à produire des inférences). Il a souligné que l'intelligence artificielle n'a de sens que par l'intelligence humaine qui la conçoit, la régule et la comprend. Ce changement de paradigme ne doit pas entraîner une dépossession de l'humain, mais au contraire l'amener à reconfigurer son propre mode de raisonnement. Le défi est ainsi de créer des compétences locales capables de concevoir les algorithmes, et non simplement de les consommer.

Enfin, M. Timothée PARIS a magistralement posé le cadre juridique et institutionnel dans lequel doivent s'inscrire ces mutations. Revenant sur l'histoire des relations entre droit et technologie, il a mis en garde contre les excès de la sur-réglementation, mais aussi contre les dangers d'une absence de cadre. Pour lui, il ne faut pas nécessairement faire du droit « de » l'IA, mais faire du droit « avec » l'IA, en adaptant les normes existantes, en renforçant la souplesse juridique et en encourageant l'interprétation fondée sur des principes. Il appelle à une co-construction des systèmes IA entre juristes, auditeurs et techniciens, afin d'éviter une dépossession du sens par les seuls concepteurs algorithmiques.

Au final, ce panel a dessiné les contours d'une mutation irréversible mais profondément humaine de l'audit public. L'IA est une opportunité, non une fatalité. Elle impose de réinterroger les modèles, de créer des alliances inédites entre disciplines, de former autrement, de réguler autrement, et surtout, de redonner à l'auditeur une place centrale dans la gouvernance des outils qu'il utilise. La révolution en cours n'est pas tant une révolution technologique qu'une redéfinition de la posture de l'auditeur dans un monde traversé par les algorithmes.

Idées motrices et points saillants

1. Technologie & pratiques de terrain

- Projet CATE (Audit Flanders & Deloitte) : passage d'un audit par échantillon à un audit en continu, suppression du paiement a posteriori, détection automatique des doubles financements/ conflits d'intérêts (MM. BLOCKMANS, VAN LOOVEREN).
- SIGEM & stratégie IA de l'IGF Maroc : outil de pilotage intégré, modules de gestion des risques, développement de 4 solutions IA (Smart programmer, planner, bot, secretary) avec appui de la Banque mondiale (Mme HARMOUCHE).
- Outils utilisés aux Pays-Bas : analyse de texte, reconnaissance vocale, assistant de codage IA pour auditeurs publics, avec pour philosophie: «fix it, don't pitch it» (M. VERKERKE).

2. Normes, éthique et gouvernance

- Cadres juridiques existants : RGPD, AI Act (UE), Algorithmic Accountability Act (USA), normes ISA/ISSAI. Un appel à intégrer l'IA dans les référentiels existants tout en les adaptant (M. OSMAN).
- Risques d'opacité algorithmique & biais de données: nécessité de la gouvernance de la donnée, de l'auditabilité et de l'explicabilité (MM. OSMAN, SEGHROUCHNI).
- Dialogue Droit-IA : faut-il légiférer pour l'IA ou avec l'IA? Appel à une régulation pragmatique, souple, fondée sur des principes, évitant l'excès de normalisation technocratique (M. PARIS).

3. Compétences et transformation humaine

- Vision d'un écosystème hybride : plus qu'un métier, l'audit devient un écosystème mêlant algorithmes, analyse critique, et éthique (M. MELLIANI).
- Audit augmenté sans remplacer l'humain : un besoin de conserver le jugement professionnel, le scepticisme et la responsabilité humaine (MM. OSMAN, SEGHROUCHNI).
- Interdisciplinarité et nouveaux profils : nécessité d'équipes plurielles (auditeurs, informaticiens, data analysts) pour créer de la valeur (MM. VERKERKE, WU).

4. Méthodologies de déploiement

- Méthodes de pilotage souples : scénario planning, « 90 days delivery », POC agiles (M. WU).
- Co-construction & collaboration interinstitutionnelle : CATE comme partenariat public-privé structuré ; élaboration de la stratégie IA de l'IGF Maroc de concert avec la Banque mondiale (M. BLOCKMANS, M. VAN LOOVEREN, Mme HARMOUCHE, M. WU).
- Formation continue et expérimentation : l'expérimentation sur le terrain (Notebook LM, Whisper) est essentielle pour faire émerger une culture IA (M. VERKERKE).

Enseignements transversaux

- **La place centrale de l'humain** a été unanimement affirmée : l'intelligence artificielle ne saurait se substituer au jugement professionnel de l'auditeur, mais doit au contraire renforcer ses capacités d'analyse et de discernement.
- **La régulation** de l'IA doit éviter les excès de rigidité juridique : elle doit s'appuyer sur des principes souples, adaptables, et faire confiance aux acteurs pour interpréter la norme à la lumière des réalités technologiques.
- **L'expérimentation progressive**, appuyée sur des projets pilotes concrets et une logique d'apprentissage par la pratique, apparaît comme la stratégie la plus efficace pour ancrer durablement l'IA dans les pratiques d'audit public.



Table ronde 3 :

Face à la complexité systémique et inédite de l'IA, le renforcement de la coopération internationale est une nécessité : vers une vision partagée et assumée pour l'avenir de l'audit interne public

Cette table ronde visait à poser les bases d'une vision stratégique commune pour l'intégration de l'IA dans l'audit interne public, en prenant en compte les défis spécifiques des pays en développement.

Elle a exploré des voies adaptées pour leur permettre de surpasser la complexité systémique et les contraintes socio-économiques liées à l'adoption de l'IA, tout en garantissant une transformation durable, éthique et inclusive.

En s'appuyant sur des échanges entre experts, praticiens et décideurs, la discussion a mis également en lumière les opportunités offertes par une coopération internationale renforcée et des partenariats institutionnels solides. L'objectif est de définir des actions concrètes pour surmonter les obstacles technologiques et institutionnels, tout en aidant les pays à maximiser les bénéfices de l'IA dans leurs systèmes d'audit.



1. Mot d'ouverture de la troisième table ronde

M. Ahmed RAHOU

Nous allons, dans ce panel, traiter de la problématique des relations internationales, de celle de la coopération, et partager quelques expériences en matière d'usage de l'intelligence artificielle. Ce qu'il y a de rafraîchissant lorsqu'on aborde la thématique de l'intelligence artificielle, c'est que l'on se rend compte que nous revenons tous, d'une certaine manière, sur les bancs de l'école : nous sommes tous en phase d'apprentissage, quelle que soit notre expérience passée, quel que soit le métier que nous exerçons, quelles que soient les responsabilités que nous avons assumées ou que nous assumons encore.



Tout le monde réapprend. Avec cette nouvelle donne, ce nouvel outil, les apprentissages passés sont nécessairement appelés à être révisés, ce qui, d'ailleurs, atténue les écarts entre pays. En effet, lorsqu'on traite de problématiques techniques, sectorielles ou financières, on constate souvent que certains pays sont beaucoup plus avancés que d'autres. Or, dès qu'il s'agit d'intelligence artificielle, nous sommes tous dans la découverte, dans l'expectative, à observer ou imaginer ce qui peut advenir.

Personne, aujourd'hui, ne peut affirmer avec certitude ce que sera le monde dans dix ans : dans tel métier, telle organisation sociale, dans les relations internationales, dans l'évolution des interactions humaines, voire dans l'usage de certains outils, comme les véhicules autonomes, pilotés par intelligence artificielle.

Le monde change à grande vitesse, et nul n'est capable de prédire de quoi demain sera fait. Bien sûr, il y a des experts, certains sont même dans cette salle, mais il s'agit souvent d'experts techniques, qui savent créer et faire évoluer les outils, en maîtriser les fonctionnalités. On parle de reconnaissance visuelle, d'intelligence artificielle générative, etc., mais personne ne peut dire comment l'humanité s'appropriera réellement ces outils, pas même ceux qui les conçoivent.

C'est ce qui rend cette phase passionnante : la coopération internationale, tout comme la coopération interprofessionnelle, devient absolument nécessaire. Personne ne peut prédire l'avenir. Chacun tente de s'adapter à sa manière, et c'est pourquoi il y aura, je pense, des dizaines de colloques de ce type, sectoriels ou généralistes, pour anticiper, échanger, comprendre ce que l'intelligence artificielle fera de nos métiers, de nos relations, de nos sociétés. Car, comme avec d'autres outils, tels que les réseaux sociaux, des transformations profondes sont à prévoir.

On compare souvent l'intelligence artificielle à une autre grande révolution humaine : la découverte de l'électricité, qui a bouleversé la vie quotidienne. Pour revenir au débat de tout à l'heure, faut-il interdire, légiférer ou non ? Je fais partie de ceux qui pensent qu'il faut avancer avec prudence, mais sans précipitation dans les restrictions ou réglementations.

Si, à l'époque, avec la logique actuelle, on avait souligné que l'électricité peut tuer, que l'on peut s'électrocuter chez soi, ou qu'elle peut-être détournée à des fins destructrices, comme la chaise électrique, peut-être l'aurait-on interdite avant même qu'elle ne soit utilisée. La différence, c'est que l'électricité a mis un siècle à se diffuser pleinement. L'intelligence artificielle, elle, transforme nos usages en quelques années, quelques mois, parfois même quelques semaines.

Nous sommes donc tous confrontés à l'incertitude, à l'aléa, à une mutation partiellement subie, mais que nous allons, pour une grande part, construire nous-mêmes. Chacun, dans son métier, va y contribuer, et c'est l'addition de ces contributions qui bâtira, espérons-le, un modèle favorable à l'humain, malgré les risques.

Dans ce cadre, l'échange et la coopération internationale sont indispensables. Nous sommes tous assis sur les bancs d'une même école, pour apprendre quelque chose de nouveau. Et, quel que soit notre niveau d'expertise sectorielle, il nous faut reprendre l'apprentissage, maîtriser un outil, pour en faire quelque chose de bénéfique pour tous.



2. Les relations internationales à l'ère de l'IA

M. Mohamed Tajeddine HOUSSAINI

حضرات السيدات والسادة،

أود أولاً أن أوجه خالص الشكر والثناء للمفتشية العامة للمالية على هذه المبادرة الرائعة بكل المقاييس. نادراً ما أبقى في اللقاءات طيلة الوقت، لكن منذ الثامنة صباحاً وأنا هنا أتابع هذا العمل الجاد والمثمر، والذي يجمع الكثيرين، ليس فقط من المغاربة، بل من مختلف الجنسيات. فعلاً، موضوع العلاقات الدولية يحظى بأهمية بالغة، لأننا عندما نعيش هذه العلاقات في مراحل تاريخية، نلاحظ أنها تشبه كثنان الرمال المتحركة؛ لا يدرك المرء متى تتحرك، لكنه يدرك آثار الحركة فيما بعد.



أقول هذا لأننا عندما نعود، ليس للتاريخ البعيد جداً، ولكن فقط إلى ما قبل الحرب العالمية الثانية بقليل، نلاحظ أن المجتمع الدولي، ويُعبر عنه بالنظام الدولي، كان محل تساؤل: هل يستحق فعلاً أن نطلق عليه «نظام»؟

فأريلا كان يُعرّف النظام بأنه تلك المجموعة المتجانسة من العناصر التي تقيم بينها نوعاً من التوازن الديناميكي، أي أن هناك حركية وتفاعل بين مكونات النظام. النظام الدولي، للأسف، لا يتوفر على هذه العناصر، لا في الماضي ولا في الحاضر.

إذا نظرنا إلى الخريطة الجيوسياسية للعالم قبل الحرب العالمية الثانية، نلاحظ أن المجتمع كان يعيش في إطار تعددية في الفاعلين، وكان توازن القوى يقوم على نظام متعدد الأقطاب، يتم عبر توازن ذكي بين الأطراف القوية والضعيفة من خلال التحالفات. جاءت الحرب العالمية الثانية، وظهر شكل جديد لهذا التوازن، لم يعد قائماً على التعددية، بل أصبح قائماً على عنصر جديد وهو الرعب النووي، مع وجود فاعلين مركزيين، وأصبح النظام ثنائي القطب.

لن نخوض في التفاصيل لضيق الوقت، ولكن تجدر الإشارة إلى أن نظام الثنائية استمر لفترة قصيرة نسبياً، ثم بدأ في التراجع مع انهيار النظام الشيوعي، وظهر ما أُطلق عليه النظام أحادي القطب، حيث تربعت الولايات المتحدة على عرش توازن القوى، إلى درجة أن مستشار الأمن القومي بريجينسكي صرّح قائلاً: «الولايات المتحدة اليوم هي القوة الأولى والأخيرة والوحيدة».

الجميع وقف مشدوهاً أمام هذه التحولات الكبرى. لكننا اليوم نعيش واقعاً دولياً جديداً، تظهر فيه تعددية خجولة، لكنها لا تزال ملبسة بلباس غير مناسب، لأن الهيمنة لا تزال قائمة. فالنظام الدولي لم يكن يوماً محايداً؛ بل كان دوماً يعكس المصالح الحيوية للأطراف المهيمنة، في كل مراحلها. ومن هنا، يحق لنا أن نقول إن تطور هذا النظام لم يكن فقط مرتبطاً بتوازن القوى، بل أيضاً بشخصيات الفاعلين وأدوارهم.

ألا تلاحظون، مثلاً، أنه منذ مؤتمر ويستفاليا سنة 1648، حين تأسس ما يُعرف بالدولة الأمة، وهي المحور المركزي للعلاقات الدولية، سرعان ما ظهرت عوامل مؤثرة جديدة: المنظمات الدولية، الشركات العابرة للقوميات. بل وأكثر من ذلك، برز الإنسان كفاعل في المحفل الدولي. لقد كان ماضي الإنسان وحاضره مرهوناً بالدولة التي ينتهي إليها، لكن سرعان ما أصبحت الدولة تمنحه فقط شهادة الميلاد وربما جواز السفر، أما صناعته وتأثيره اليوم فباتت من أدوار وسائل الإعلام ومنصات التواصل الاجتماعي. هكذا أصبح الإنسان يعبر بإنسانيته الحدود الوطنية، ويمارس نشاطه بصفته فاعلاً دولياً، يحظى بالحماية بموجب القانون الدولي الإنساني، ويواجه تحديات العولمة بشكل أوسع مما كان عليه في الماضي.

من هذا المنطلق، ندرك أنه مع دخول الذكاء الاصطناعي على الخط في العلاقات الدولية، نعيش اليوم حالة تفويض واسعة؛ حيث بدأ الإنسان يُفوض للبرمجيات وآليات الذكاء الاصطناعي ما كان يقوم به بنفسه منذ قرون. وقد نصل إلى لحظة يصبح فيها الذكاء الاصطناعي هو المركز الفعلي لما نسميه الثورة الصناعية الرابعة. ليس فقط تفويضاً للبرمجيات وللآليات، بل انتقالاً تدريجياً لمركز القوة من الجيوسياسي إلى الجيوإيكولوجي، ما يطرح تساؤلات جدية حول مستقبل السلام والأمن الدوليين. السبب الأول هو أن الدول المتقدمة عسكرياً ستجد في الذكاء الاصطناعي وسيلة مثلى لتعزيز نفوذها ومناقسة الآخرين، خاصة بين الصين والولايات المتحدة. أما الدول الأقل قدرة، فستسير في الاتجاه ذاته، مثل تركيا، إيران، إسرائيل، باكستان.

فالحرب الأخيرة بين الهند وباكستان أظهرت تفوقاً غير متوقع لباكستان. هذه الوضعية تُعيد تشكيل النظام الدولي وفق توازنات جديدة. ولا نقول إن الذكاء الاصطناعي يحمل شراً أو خيراً مطلقاً، بل قد يُفضي إلى تحولات إيجابية أيضاً. خذوا مثلاً المنظمات الدولية: منظمة الصحة العالمية ستتمكن من رصد الأوبئة وتنظيم حملات التلقيح بكفاءة عالية عبر الذكاء الاصطناعي. منظمة الأغذية والزراعة أيضاً ستستخدمه في متابعة الأزمات البيئية والهندسة المناخية.

وفي مجال مكافحة الإرهاب، تمتلك الحكومات أدوات متطورة جداً بفضل الذكاء الاصطناعي، لرصد وتحليل الأنشطة الإرهابية وتفكيك الخلايا النائمة. لكن في المقابل، يستطيع الإرهابيون أيضاً الاستفادة من هذه التكنولوجيا، عبر طائرات انتحارية أو أسلحة متطورة من خلال الدمج بين الطباعة الثلاثية الأبعاد والذكاء الاصطناعي.

الخطر الأكبر، بطبيعة الحال، يكمن في المجال العسكري. إذ قد يُستخدم الذكاء الاصطناعي لتطوير أسلحة دمار شامل أكثر دقة وخطورة، وقد يُفضي إلى «التطبيع» مع فكرة الحرب النووية المحدودة، وهو تطور مقلق. فبعد الحرب العالمية الثانية، وقف العالم أمام خيارين: إما الحرب النووية الشاملة، أو استخدام الطاقة النووية لأغراض سلمية. وقد اختار العالم الخيار الثاني. واليوم، أمام الذكاء الاصطناعي، علينا أن نختار أيضاً. هل نترك المجال مفتوحاً دون ضوابط؟ أم نضع أسساً ومعايير تحكم استخدامه؟ تجربة AlphaZero في الشطرنج، مثلاً، تُظهر كيف تفوق الذكاء الاصطناعي على أعظم اللاعبين، فما بالك إن عممنا ذلك على بقية المجالات؟

في هذا الإطار، انعقد مؤتمر باريس في 15 فبراير الماضي بهدف وضع ميثاق عالمي لضبط حركية الذكاء الاصطناعي، لكنه فشل. وقال نائب الرئيس الأمريكي حينها إن إيقاف ثورة الذكاء الاصطناعي يُعد قمعاً للمستقبل. أمام هذا الواقع، يجب على المجتمع الدولي أن يختار: إما العودة إلى طاولة المفاوضات لوضع ميثاق دولي يضمن الاستخدام الآمن والمسؤول للذكاء الاصطناعي، أو أن نخضع للسيناريو المتشائم الذي يقول إن الثورة الخامسة ستكون لحظة سيطرة الذكاء الاصطناعي على الإنسان، وتجريده من سلطة اتخاذ القرار، لا سيما في المجال العسكري.



3. Construire des passerelles durables entre institutions de contrôle en Europe et en Afrique : vers une gouvernance partagée de l'audit public à l'ère de l'IA

M. Alejandro BLANCO FERNÁNDEZ

Distinguished guests, Ladies and Gentlemen,

I'm very grateful to be able to participate in this symposium. Unfortunately, my professional commitments at the European Court of Auditors did not allow me to travel to Rabat today. A lot has already been said about artificial intelligence today, so I will not reiterate previously expressed points about how artificial intelligence is reshaping our world and our audit profession.

Instead, I will focus on the European Court of Auditors' (ECA) experience in relation to AI. Allow me to outline three key elements. First, I will outline the ECA's artificial intelligence strategy. Second, I will focus on practical examples and challenges, as well as the lessons we have learned from the initial applications of AI in audit. Third, I will refer to the importance of partnerships and cooperation across Supreme Audit Institutions.

Starting with the ECA's artificial intelligence strategy, let me walk you through our path towards its adoption. Our journey started back in 2017, when the vision for innovation at the ECA led to the creation of the ECA Lab, to explore how IT could support our audits. In 2020, the ECA appointed a Digital Steering Committee to drive its digital transformation.



This led to a development plan (2021–2025) for making better use of technology and data in audit. One of the key actions in this plan was the establishment of the Data Team in 2021 as part of the core business. This is a group of technology experts and IT auditors that support our audit teams with a wide range of tasks, such as data analysis, IT audit, and artificial intelligence.

In 2024, the Court adopted our AI strategy and roadmap. We are one of the first Supreme Audit Institutions to have done so, and I believe that it may serve as a model for others. Allow me to say a few words about it. The strategy is built around three main axes: people, investment, and cooperation. As you know, our personnel are the most valuable asset. This is why learning and knowledge are at the forefront of our AI strategy.

To give you some concrete examples of the actions we have taken in this area, we have established an AI Competence Centre, where interested staff can exchange knowledge and cooperate. We have created an AI training path for our staff, focusing on technical, practical, and legal aspects. Practically, we have provided training sessions and guidelines to our staff on the use of available AI tools, highlighting the potential risks of breaching data protection and confidentiality rules.

Moving on to investments, our goal here is to enhance the services offered by the Data Team to provide direct support to our audit teams. Since 2025, our auditors have been using a commercially available tool, ChatGPT, to support their work on complex audit tasks and administrative processes.

Let me highlight some interesting examples. For the automatic recording of meetings and webinars, the AI tool can instantly generate meeting notes, lists of participants, and create summaries. It can also provide the position of each participant on a certain topic discussed. All this information can be easily archived and referenced.

Regarding drafting and translation, we are currently working to create a text drafting assistant tailored to our needs. This could help our auditors

draft paragraphs starting from a list of ideas or concepts, proofread and adapt texts to our guidelines, and translate documents written in most languages. The process is still ongoing, as we are currently exploring suitable AI solutions.

In the specific case of financial audits, we are exploring the possibilities of using AI for consistency checks and completeness. However, we cannot yet conclude on the reliability of AI for these tasks. Even if our pilot projects have led to many promising use cases of AI in our work, we have also observed some limitations in the results, especially in certain specific audit tasks.

After analyzing a large number of reports, we concluded that we cannot place full reliance on AI. In some cases, the information provided by the AI tool was not accurate or reliable, and as a result, auditors had to verify the information it produced.

Let me now move to cooperation, the third axis of our AI strategy. We consider cooperation between Supreme Audit Institutions in this area to be of significant added value, enabling us to exchange knowledge and evaluate AI outcomes together.

During the implementation of our strategy, we engaged in cooperation projects with other Supreme Audit Institutions that have similar initiatives underway. Regarding specific collaboration with African Supreme Audit Institutions, AFROSAI, there are currently two main areas of cooperation: capacity building and standard setting. Future cooperation in the area of artificial intelligence is well aligned with the capacity-building area.

At the ECA, we are open to cooperating with other Supreme Audit Institutions, not only on AI-related projects, but also on the digitalization of processes and the use of digital tools and data, which are prerequisites for developing AI projects.

To summarize, artificial intelligence tools will definitely reshape our audit work, and we must explore their potential to enhance our future performance. Additionally, at the organizational level, AI products can help us in both audit and administrative work. This can lead to substantial efficiency gains for our institutions.

However, while using AI may speed up some processes, evaluating the validity and correctness of the results can be time-consuming. At this stage, we are still learning, but our assessment is that there is no way to automate quality checks. Moreover, it's worth emphasizing that AI is not only a technology. Contractual, legal, and data protection aspects are equally essential. Supreme Audit Institutions must take these into account when exploring or deciding on the use of AI tools.

To conclude, I would like to say that our AI strategy can serve as an inspiration for other Supreme Audit Institutions willing to cooperate. Let me reiterate our openness and willingness to share the results of our work with you and with other Supreme Audit Institutions, using our already established cooperation frameworks.

Thank you very much. It has been an honor for me to be with you today and to participate in this panel.



4. Aligner l'IA sur l'audit des Objectifs de Développement Durable

Mme. Anke D'ANGELO

Thank you very much, and again, thank you for the invitation and the hospitality. It's been an amazing day so far, and I feel truly humbled to sit here among so many experts. I'm glad to be here because I believe it's important to show that there are women in the internal audit space, and also women working at the intersection of internal audit and AI. As Mr. Wu from the previous panel said, I'm not an AI expert either.

I am a practitioner, and actually a non-digital native. Looking back at my career, I started in finance, working for Swiss Reinsurance, the second-largest reinsurer in the world.

I was responsible for a branch office and handled the financial closing there. I had to submit the closing to the headquarters using a floppy disk, which we couriered from the branch to the main office. I won't reveal my age, but although it feels like ages ago, to me it was quite recent. This just shows the incredible speed of technological development and how most of us had to adapt along the way.

Even though I'm not a digital native, I strongly believe in technology and the need to embrace it. When I took on my role as Auditor General at the World Bank Group six years ago, there was no defined strategy in place. One of my first priorities was to create one. Our five-year strategy included five pillars, and technology was right at the center, pillar number three.



We are now in the last year of that strategy, and it's time to revisit it. One of the panelists earlier today questioned whether having another five-year strategy is even useful anymore. Looking back, I see the point, five years ago we focused on data analytics, and today we're already deep into conversations about artificial intelligence. Things have moved rapidly. Internal auditors face a huge challenge : they must keep up with technological changes, understand the digital transformation within the institutions they audit, and also apply these changes within their own audit functions.

Given our limited capacity, we have to be both strategic and practical. Many speakers today have emphasized the importance of use cases. Why do we need to embrace technology ? First, because of speed. The environment around us demands faster response and delivery. As Mr. WU mentioned, our institutions tend to be slower, but change is necessary, even internally. At the World Bank Group, we launched a multi-year evolution roadmap to become a faster and more responsive institution. This also applies to internal audit.

There is no alternative, we must deliver faster. We also need to move from hindsight to insight, and ideally to foresight. This concept of foresight is now part of the new global internal audit standards that came into effect this January. To deliver foresight, we must apply and embrace technology.

Many suggestions have already been made on how to do this, but I can share some of my own experiences. Getting started can be slow. You need commitment and strategic thinking. When I joined, I inherited a team that lacked defined professional practices. I established professional practices and added a focus on innovation because I knew we had to embrace technology. We looked for practical use cases. I want to be honest, not all our investments worked. I'll share a few cases that connect to today's discussion.

As Mr. Fernandez mentioned, cooperation is key. That was another pillar of our strategy. Especially in the field of technology and AI, we cannot reinvent the wheel. We must look at what tools are available within our institutions, in our case, the World Bank Group, and adapt them. For instance, when ChatGPT became available, the Bank quickly released a framework on

how to use it responsibly. They then developed a World Bank-specific version of ChatGPT. In internal audit, we created our own instance based on that, tailored to protect the confidentiality of our information.

Understand what tools are already available, and then reach out. As I said this morning, partnerships are essential. I have excellent collaborations with other multilateral development banks. Don't try to solve everything alone. Discuss use cases, identify your needs, and learn from others to avoid repeating their mistakes.

A third crucial factor is the human dimension. Initially, I thought it was just about training people to use the tools. But it's actually about change management and shifting mindsets, something that takes time and effort.

Internal audit as a function will always exist, but not the job description. The way we work will radically change, and it's happening faster than I anticipated six years ago. One panelist put it well : "Just do it." That's our next step, apply use cases.

For example, in our preparation phase, we use AI for risk assessments and monitoring, especially in connection with the SDGs. We look at how the risk landscape evolves and ask whether certain areas require new audits. We now use benchmarking and obtain data-driven insights through AI. We've seen particular benefits during audit execution. Mr. FERNANDEZ mentioned digital meeting notes ; we've gone further and are experimenting with generating process flowcharts from recorded minutes. Previously, someone would read transcripts to deduce workflows. Now, technology can do that automatically.

We are also seeing gains in the reporting phase. For example, we're working on tools that generate executive summaries and sharpen our risk statements. It's taking longer than I expected to produce something truly meaningful, but we're testing and iterating. As Mr. WU said, pick a topic, monitor progress, and pull the plug if it doesn't work. Admittedly, we could improve our speed in dropping what doesn't work, we sometimes hold onto failing initiatives for too long.

We are also producing insight notes. Foresight is more difficult, it requires predictive modeling, but insight is achievable. We now use AI to extract themes from past audit reports. What used to take a month now takes hours, though we still proofread and add context. This allows us to provide much faster and more relevant insights to colleagues and operations teams.

Our internal audit function doesn't audit individual projects, but we help operational teams understand how to apply technology in project supervision and SDG monitoring. Three years ago, we did an advisory review on using geospatial data for SDG monitoring. Since then, progress has been remarkable. Collaborating with operational staff and government institutions responsible for implementation is critical, because they hold the data needed to evaluate controls.

Take agriculture, for example. In the past, project supervisors had to conduct on-site visits to confirm drought damage before issuing insurance payouts. Today, we can use geospatial data to assess whether support is justified. There are many opportunities for AI in this space, and collaboration will be the key to unlocking them.



5. L'IA et les finances publiques : une opportunité pour les pays en développement ?

**M. Bernardo MARIANO
JOAQUIM JUNIOR**

Thank you for the invitation, and first of all, congratulations once again on the IGF's 65th anniversary, and to the host, the Minister of Economy and Finance, and to the Kingdom of Morocco for this excellent symposium. Let's begin by looking back a little, perhaps two hundred years ago. There was a gold rush, around the 1830^s and 1840^s. People went out in search of wealth, chasing that shiny object.



If we transpose that reality to today, the shiny gold object is data. The gold of the 1800s is today's data. If you Google, or ask ChatGPT, for the top ten wealthiest companies by capitalization today, you'll see that 70% of what they sell, or of their value, is based on data. Most of them are Big Tech companies. If you search again for the top ten in 2010, only 20% were tech companies, basically Microsoft and Apple. That's all. The picture has changed dramatically.

All of this is to say that in today's data gold rush, it's not only about government involvement. It involves both public and private sectors. There's a rush in governments, and a gold rush in the private sector. In this multilateral world, at the United Nations for instance, we were successful last year when the General Assembly adopted the Global Digital Compact.

This aims to create a global framework of commitments to close the digital divide, promote digital inclusion, build a safe and secure digital ecosystem, and ensure proper governance of emerging technologies, all through multilateral and multi-stakeholder cooperation.

Now, coming back to my dear Inspector Generals, and specifically to technology and AI. Yes, there has been a lot of discussion today about the benefits and risks of AI, and I won't repeat what's already been said. But my own Inspector General, or Special Internal Auditor, asks me: "How can I measure the productivity of each person using AI? How can I measure the value that AI brings?"

Let me give you a sense of scale. In the United Nations, we have around 200,000 staff across various agencies. If we pay 20 dollars per user per month for an AI tool, that's 48 million dollars per year. Large companies or governments may have over a million employees. If each uses ChatGPT, or another large language model, that's a huge investment. If you opt for DeepSeek instead, it might cost around five dollars per month. But either way, the investment is significant.

Auditors and Inspector Generals used to focus on productivity in terms of waste reduction. That paradigm now needs to shift. In the UN, we currently have about 800 AI use cases, but none of them have been scaled up. All remain at the pilot stage, and many institutions are in the same position.

Coming now to the African continent, let me summarize AI in three main components. The first is computing power, the second is the algorithm, and the third is data. A large language model, for example, needs all three. If any one of them is missing, the system cannot work properly.

So the question for Africa is: do you have, in your country or your region, the necessary computing power? Do you have the algorithms? Perhaps yes. Do you have the data? Certainly. But then, where is your data? And that's a question also for Inspector Generals. As you use and interact with large language models, where is the data going? Who is storing it? Who is consuming it? Who is learning from it?

When I was young, I learned a lot from my grandmother. But I know that today, my children and my grandchildren will probably learn more from ChatGPT than from their grandmother. The center of knowledge has shifted, from elders who once sat by your side, to prompt on a screen that may know more about your neighborhood than your own family.

As we embrace technology, we must ensure that humans remain in control. Many speakers today have spoken about ethics and biases, and I won't go into that again. But we must ask ourselves how the African continent can position itself, not just to solve the old and ongoing problems, like food security, but also to avoid falling behind in the new technological frontiers.

We heard mention of the Fourth Industrial Revolution. In this new era, physical borders are no longer sufficient to protect or isolate us. In the 15th and 17th centuries, trade required physical presence, someone would come, buy a stone, turn it into a product, and sell it elsewhere. Even today, that model still exists.

But in the digital world, no one needs to cross a border to enter your market. Big Tech companies may not even have a single office or branch in your country, yet millions of your citizens are connected to them, consuming services, paying, and providing data. This forces us to rethink everything: audit, legislation, trade.

The old model, of physical interaction and local jurisdiction, is no longer effective. You can't penalize a company if it doesn't have a presence in your country. I speak from experience in Mozambique : if my country wanted to take legal action, it would be extremely difficult.

This brings me to my core recommendation. Countries must collaborate, regionally and globally. Specifically, I propose that Ministers of Digital Transformation across the continent create a group that meets regularly to define a joint strategy. This should focus on investment in computing power, access to algorithms, and the protection and use of data. Only through such collaboration will Africa be able to fully benefit from the opportunities of artificial intelligence.



6. Réseaux d'apprentissage et mutualisation des expériences internationales

M. Taylor Benjamin JEPSON

I'm grateful to be here. I should add a disclaimer : sometimes when I speak, people quit their jobs. But don't worry, it's normal in finance. Maybe auditors are a little more stoic. Still, I would genuinely be happy if someone in the audience quit their job, not out of frustration, but because they have so much domain expertise, are moving faster than others in AI implementation, managed to convince a peer to give them a budget, and raised funding. That would make me very happy.



We've heard AI algorithms described in different terms. Before diving into AI, I'd like to start by defining the concept of intelligence. There are many definitions, but the one I prefer is this : intelligence is the acquisition of knowledge and the ability to apply that knowledge to future decisions.

So if we think about the most intelligent auditors in all of Africa, let's say we had an award, what would make those persons so special ? They would be able to make very difficult decisions, that everyone agrees are complex, and they'd be guided by experience.

One thought I had before coming up here was : let's play a game in which I audit one of you. I'm not going to point at anyone in particular, but imagine I'm pointing at you. I come to visit your organization for a week. I bring along some of the world's top applied AI and data experts.

We spend the entire week interviewing your team. And when the audit is done, I report the findings to everyone. I find that your processes are stale. I find that your knowledge workers leave and that you don't retain that knowledge. I find that you don't use your data to make better decisions. This, frankly, is true for most organizations. But AI can solve all three of these problems in a big way.

Let's talk about the first one : stale processes. I don't want people to feel insulted. Processes are often stale for a reason, because changing them is risky and carries consequences. But AI can immediately tell us a story. It can augment the auditor's insight. It can explain why something represents a high risk. AI is becoming less of a black box. In fact, I would argue that humans are the true black box. Often, people can't even explain why they made a certain decision.

Then there's the issue of knowledge loss. If the smartest auditor in the room leaves the organization, that's a huge loss. Traditionally, you can't keep that knowledge. But with large language models, you can now preserve much of that institutional intelligence. As for data-driven decisions, it's 2025. This isn't 2012 anymore. There's no data type that isn't already well-known and readily available for use in improving decisions.

You're probably wondering why I haven't put anything up yet. Let's shift gears now and talk about just how powerful AI is today. If your AI projects fail, I would say it's not AI's fault. It's a failure of the process. It's a failure to borrow expertise. It's a failure to start small, crawl, walk, run. Some joke about rolling a lot first. I've spoken with many of you in this room, and it's clear that there's still work to do on data readiness.

You need your data in the right formats, organized into a lake house, for example. You shouldn't jump into agent systems before doing classical AI. There's a process to follow.

The big models are also learning. So if you think something in your audit process is too unique, too special, or too complex to model, I would argue these AI systems can adapt to it.

One of the major breakthroughs right now is “Cursor” in programming. My engineers use it. They type into a chatbot what they need, and features that used to take them hours or days are now generated in real time. They can see the code evolve live, and immediately improve it.

People here talked about spending 20 USD a month on AI, but we actually see use cases where we might be spending up to 1,000 USD per engineer on AI consumption. Looking to the future, I wouldn't be surprised if a company appears next year that matches an engineer's salary in AI usage alone. That means they're building products where the quality is equivalent to what a full engineer would deliver. Our goal is to automate the mundane parts of human work. Think of the junior auditor, we want to free them up to focus on higher-level tasks.

But we also see areas where AI goes beyond human capability and that boils down to ideas. Humans have limited ideas. There are four key reasons why humans will struggle to compete head-to-head in this new world. First, we can't consume knowledge as fast. Second, we can't generate as many ideas. Third, the time we take to validate ideas is too long. And fourth, and most importantly, humans have a fundamental flaw : our experiential bias leads us to intensify innovation, not diversify it. That's ironic. AI can do both : intensification and diversification.

Thank you, everyone, for your time. I want to be respectful of my time block, but if there's one thing I encourage : share what you've learned, borrow experience. Don't shoulder the burden alone.



7. Vers une coopération internationale renforcée

M. Alain NNA EBONO

Je remercie d'abord l'Inspection générale des finances du Maroc pour l'invitation adressée à la Banque africaine de développement (BAD) à l'occasion de cette grande célébration de ses 65 ans. Je représente M. Mohamed EL AZIZI, actuellement à Abidjan pour les assemblées annuelles de la BAD, ce qui explique son absence. Depuis ce matin, les interventions ont permis d'examiner en profondeur les défis liés à l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'audit interne public, qu'ils soient institutionnels, politiques ou techniques.



Dès lors, que peut apporter la Banque comme appui concret aux institutions nationales d'audit interne, notamment les IGF ? Je commencerai par évoquer ce que nous faisons en interne.

La Banque joue aujourd'hui un rôle d'investisseur dans l'écosystème numérique africain. En 2024, nous avons adopté un plan d'action pour la transformation numérique, structuré autour de trois piliers : le développement d'une infrastructure numérique, la promotion des compétences et de l'entrepreneuriat numérique, et enfin l'adoption sectorielle du numérique comme levier d'intelligence artificielle.

Cette vision écosystémique nous permet d'envisager une chaîne de valeur cohérente : la fibre optique connecte le cloud, qui héberge les algorithmes, lesquels permettent ensuite de générer des services et des gains.

En traitant l'infrastructure, les compétences et la régulation comme un tout, la Banque offre aux auditeurs une visibilité globale, transformant le contrôle fiduciaire en levier de croissance. Nous agissons également comme catalyseur de l'innovation en intelligence artificielle, en soutenant la création de parcs technologiques dans plusieurs pays.

Je pense ici au parc technologique de Cabo Verde, financé à hauteur de 52 millions d'euros. Ce projet, passé de la construction à la pleine capacité en seulement 18 mois, accueille aujourd'hui 23 entreprises de 7 pays, emploie 311 jeunes professionnels, et a vu son chiffre d'affaires croître de 4300% entre sa création et novembre 2023.

La première phase a financé l'infrastructure, avec notamment un centre de données de classe mondiale ; la seconde a mis en place un fonds de capital-risque. Ce cycle vertueux aligne les incitations locales sur des perspectives internationales. Des partenaires comme INTEL y jouent un rôle clé. Leur programme panafricain de formation à l'IA, dispensé sur site, a permis de constituer un vivier de talents reconnus à l'échelle internationale.

Dans le prolongement de cette dynamique, la BAD et INTEL ont signé un protocole d'accord en 2023 : « Avenir numérique de l'Afrique », visant à former trois millions d'Africains et 30 000 fonctionnaires aux compétences en IA d'ici 2028.

Ce programme est conçu avec le groupe Big Data de l'INTOSAI, et chaque module intègre une perspective d'assurance sur la qualité des données, l'explicabilité des modèles et l'éthique des algorithmes.

Autre exemple : les audits pilotes menés dans trois administrations fiscales ont permis de comparer les méthodes manuelles classiques à des techniques d'IA appliquées à des jeux de données exhaustifs. Résultat : les délais de traitement des factures sont passés de 12 à 4 jours, et les recouvrements d'impôts sous-déclarés ont augmenté de 18%. Ces succès sont le fruit d'une stratégie d'ouverture et de partenariats avec d'autres organisations internationales.

Cette coopération entre organisations internationales qui œuvrent au renforcement des systèmes de finances publiques est capitale. Elle permettrait de mutualiser les efforts au bénéfice des IGF africaines. La Banque est en partenariat stratégique avec l'INTOSAI, notamment pour l'établissement des normes et le renforcement des capacités.

À travers des initiatives comme l'IDI, des auditeurs du Sud sont formés à l'audit de performance et au suivi des ODD. Ce travail s'étend aux instances régionales telles que l'AFROSAI, l'ARABOSAI et le CREFIAF. L'AFROSAI, par exemple, œuvre à l'appropriation des normes INTOSAI tout en traitant de problématiques africaines spécifiques, comme les flux financiers illicites. Des évaluations par les pairs sont aussi menées : les ISC du Ghana et de l'Afrique du Sud accompagnent d'autres ISC d'Afrique francophone et lusophone.

Ce matin, la Vice-Présidente de la Banque mondiale a rappelé la stratégie conjointe entre la Banque africaine et la Banque mondiale. Trois principes en sont à la base : l'alignement sur les priorités nationales, la synergie et pertinence pour accroître l'impact, et enfin la complémentarité, tirant parti des forces respectives des deux institutions.

Guidée par ces principes, la BAD appuie les ISC via divers instruments : projets de gouvernance, appuis budgétaires, prêts à l'investissement, ou encore fonds fiduciaires. Je cite par exemple le projet de numérisation des processus d'audit au Cameroun, ou encore le programme initié en 2015 via le CREFIAF, pour former 23 ISC francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre à l'audit de performance.

Enfin, j'aimerais conclure en évoquant la coopération Sud-Sud, qui prend plusieurs formes : échanges de bonnes pratiques, audits conjoints sur des sujets transfrontaliers comme le financement de la lutte contre le changement climatique, et assistance technique. Des institutions d'audit dotées d'une expertise avancée apportent outils et formations à d'autres entités.

Et je voudrais terminer sur une note d'espoir. Il a été mentionné ce matin qu'un cercle des inspections générales des finances africaines était en gestation. La BAD soutiendrait pleinement cette initiative, qui incarne l'esprit même de la coopération Sud-Sud.



8. Co-construire une feuille de route stratégique pour l'intégration de l'IA dans l'audit interne public

M. Peter WELCH

It's fantastic to be here for the 65th anniversary of the IGF. This is truly a wonderful event. As I sat in the audience this morning, listening to the excellent panelists, I found myself wondering : who would have been thinking about artificial intelligence back then ? And actually, people were, and I'll come back to that.

Some were already imagining AI, and it's worth reflecting on who those people were. The last time I spoke specifically about audit and artificial intelligence was two months ago in Turkey. I've spoken about AI more generally since then, but that was my last time combining both topics. Back then, I prepared my talk the usual way, I did some reading, created slides. But then I thought : before finalizing this, I should probably ask ChatGPT what it thinks about AI and audit.

So I asked it: what is AI going to do to audit ? It answered that AI will revolutionize auditing, auditors won't need to do the hard tasks anymore. AI would handle those, leaving us to make high-level judgments. That sounded promising. I asked about the tools it would use, and it gave me a list. But then I got slightly concerned, because I know some of those tools are already being shared with clients in private firms. Clients see them and say, "That looks useful, can we use it too ?" So firms share them, which can improve internal controls, but it raises concerns about audit independence.



Then I asked ChatGPT, "Will anyone use AI to fool the auditor ?" It said, "That's an interesting question." And then confirmed : yes, some people will use AI to manipulate financial figures to make their performance look better than it really is. That's a reality we'll have to face. Finally, as an experiment, I fed it Spotify's third-quarter shareholder data and asked, "What are the key trends ? What would I look for if I were auditing this ?" Within 15 seconds, it returned five excellent points, the kind of insights that would normally take a human days, even a week, to extract. One of them was something I would never have thought of myself.

AI clearly offers great advantages but it's not all great. I think all the panelists today have been outstanding. Arthur Verkerke made several great points, I had planned to say some of them myself, but he covered them so well that I crossed them out of my notes. That said, let me highlight a few success factors. First, if you're going to use AI in audit, management has to be flexible. It's not about reinforcing traditional methods. It's about finding new ways of working. And, I might get in trouble for saying this, it's not about just expanding the role of the IT Director.

In fact, I like to say there's a new version of the "3 Es" of audit. Traditionally, it meant Economy, Efficiency, and Effectiveness. But my new "3 Es" are : Experts who Empower and Enable auditors. Because AI should be about empowering audit teams. Arthur's advice, "Just do it", really resonated with me. Try something, even if it's imperfect. Get teams experimenting. Support people with imagination, those who want to try new approaches. That's not always easy in audit environments, which often value adherence to established methods. But innovation starts with those willing to think differently.

I was glad to hear about the support the World Bank is giving the IGF. It made me think : if I were a funding agency, which I'm not, what would I want to see ? In my experience, one thing would be faster audit reports. A common issue in public sector auditing is not that we report too fast, it's that the reports come too late. We owe it to our stakeholders to speed things up. And yes, AI will let us do bigger and better things. But it also means fewer people may be

needed for certain tasks. We need to be honest about those productivity gains. Whether or not your institution embraces AI, your clients will.

So AI will affect you anyway and unlike older technologies, like payroll systems from the '70s, the '80s or the '90s, which are still running today if you can find someone who knows COBOL, AI won't be like that. It evolves rapidly. You won't be celebrating a tool 20 years from now. You'll be five or ten versions down the line. That pace of change is here to stay.

One major challenge for auditors will be influencing how auditees use AI, making sure it aligns with sound control systems, and that it's used in ways that auditors can understand and evaluate. When I was in Turkey, someone asked at the end of the conference, "Who can we compare notes with, who's at our level, with similar ambitions?" I said, "Mexico." If they ask me next time, I'll say, "Morocco." Because sharing experiences is incredibly valuable. Events like this, in large rooms, are great for showcasing success stories. But we also need smaller meetings, where people can admit what didn't work. That kind of sharing is just as important. I was very pleased to hear there will be an African network to discuss these issues, that's excellent news.

And going back to the 1960s, who was thinking about AI back then? I remembered "2001 : A Space Odyssey." You may be too young to recall it, but it's about a man on a spaceship controlled by an AI that eventually stops obeying him. The film's script was written by Arthur C. Clarke, and here's the audit connection : Clarke once worked as an auditor at the UK's Exchequer and Audit Department. So yes, AI is a challenging field. But we have the imagination. We can rise to the occasion.

9. Synthèse de la troisième table ronde

Cette table ronde a exploré les dynamiques de transformation de la coopération internationale, à la croisée de la révolution de l'intelligence artificielle et des mutations géopolitiques et technologiques. Dès son introduction, M. Ahmed RAHHOU a posé un cadre stimulant en soulignant que l'IA nous place dans une situation inédite de co-apprentissage mondial : contrairement aux technologies classiques où certains pays étaient structurellement en avance, l'IA redistribue les cartes et place toutes les nations dans une posture d'apprentissage collectif, d'humilité et de tâtonnement stratégique. Il a insisté sur la nécessité absolue d'une coopération entre États et entre métiers, car l'incertitude générée par l'IA affecte toutes les sphères de la vie sociale, économique et relationnelle, invitant à construire ensemble une gouvernance intelligente.

Poursuivant cette réflexion, le professeur Mohamed Tajeddine HOUSSAINI a replacé l'IA dans l'histoire longue des relations internationales. Il a développé une analyse pénétrante des évolutions du système international, passant d'un monde multipolaire à la bipolarité nucléaire de la Guerre froide, puis à l'unipolarité post-Guerre froide dominée par les États-Unis. Or, l'émergence de l'IA reconfigure profondément les rapports de force, en déplaçant le centre de gravité du pouvoir de la géopolitique vers la géo-technologie. Les puissances dominantes comme les pays émergents y voient un levier stratégique, tant pour consolider leur influence que pour combler certains écarts structurels. L'IA devient ainsi une technologie ambivalente, capable d'amplifier les capacités des organisations internationales en matière de santé, de climat ou de lutte contre le terrorisme, tout en ouvrant de nouveaux fronts de vulnérabilité, notamment dans le domaine militaire. M. HOUSSAINI a mis en garde contre l'illusion d'un progrès neutre : sans gouvernance globale, l'IA pourrait accentuer l'instabilité internationale.

M. Alejandro BLANCO FERNÁNDEZ a apporté une perspective européenne, en partageant l'expérience de la Cour des comptes européenne dans le développement d'une stratégie IA articulée autour de trois axes : les compétences humaines, les investissements technologiques et la coopération

interinstitutionnelle. Il a mis en lumière les avancées concrètes (génération automatique de procès-verbaux, assistants de rédaction, vérification de cohérence dans les audits financiers), mais aussi les limites observées : fiabilité parfois défaillante des outils, nécessité d'une validation humaine constante, absence d'automatisation possible pour le contrôle qualité. Il a insisté sur le rôle fondamental de la coopération entre Institutions supérieures de contrôle (ISC), notamment entre l'Union européenne et les pays africains dans le cadre de l'AFROSAI, pour mutualiser les apprentissages et créer des standards communs.

Mme Anke D'ANGELO a prolongé cette logique en revenant sur le parcours de transformation numérique de la Banque mondiale. L'évolution stratégique qu'elle a pilotée montre que les institutions doivent à la fois comprendre les outils utilisés par les entités auditées, se les approprier elles-mêmes et anticiper leur propre repositionnement. Elle a évoqué plusieurs cas d'usage allant du benchmarking automatisé au traitement intelligent des procès-verbaux pour la cartographie des processus, en insistant sur les gains de temps considérables permis par l'IA. Mais elle a aussi souligné la complexité de la conduite du changement : ce n'est pas seulement une question de formation, mais de changement culturel profond, de redéfinition des méthodes et des rôles. Elle a insisté sur la dimension humaine, la nécessité d'expérimenter sans peur de l'échec, et la construction de partenariats internes et externes pour éviter l'isolement technologique.

M. Junior MARIANO JOAQUIM a proposé une lecture globale du déséquilibre numérique entre continents. Selon lui, les données sont devenues l'or du XXI^e siècle, mais l'Afrique n'en capte pas encore la valeur stratégique. Il a appelé à une prise de conscience continentale sur les trois piliers de l'IA, puissance de calcul, algorithmes, données, et à une gouvernance concertée de ces ressources à l'échelle régionale. Il a plaidé pour une coalition des ministres africains de la transformation numérique afin de mutualiser les infrastructures, les normes et les investissements. Le constat est sans appel : les grandes entreprises du numérique agissent au-delà des frontières physiques, exploitent massivement les données locales sans ancrage territorial, et posent de redoutables défis juridiques aux États. Face à cela, seule une réponse collective peut garantir une souveraineté numérique effective.

M. Taylor Benjamin JEPSON a enrichi le débat avec une approche décalée, mais percutante, centrée sur l'intelligence organisationnelle. Il a rappelé que l'IA permet non seulement d'améliorer les processus, mais aussi de capter la mémoire institutionnelle et de valoriser les données inexploitées. Pour lui, les échecs des projets IA ne sont pas dus à la technologie mais à l'absence de méthode : manque de préparation des données, absence de stratégie incrémentale (tester petit avant d'industrialiser), non-recours aux retours d'expérience. Il a aussi attiré l'attention sur la montée de l'IA générative dans la programmation (ex. avec Cursor), capable de produire du code à un niveau équivalent à celui d'un ingénieur. Enfin, il a formulé une critique salutaire de l'illusion de la singularité humaine : les IA sont désormais capables de générer des idées nouvelles et d'aller au-delà des limites cognitives humaines. Dès lors, les institutions doivent impérativement sortir d'un paradigme défensif pour embrasser cette nouvelle capacité collective.

Alain NNA EBONO, représentant la Banque africaine de développement, a conclu cette séquence en présentant les efforts de la BAD pour structurer un écosystème numérique africain cohérent. Il a détaillé la stratégie en trois piliers (infrastructures, compétences, adoption sectorielle), illustrée par le cas du parc technologique de Cabo Verde. Il a mis en avant l'intérêt d'une approche écosystémique : relier cloud, algorithmes, jeunes talents et services publics dans une même chaîne de valeur. Il a aussi évoqué le partenariat avec Intel pour former 3 millions d'Africains à l'IA d'ici 2028, en intégrant des dimensions éthiques et méthodologiques. Enfin, il a salué les coopérations Sud-Sud en cours (audits conjoints, assistance technique, cercle africain des IGF), en appelant à mutualiser les référentiels et à ancrer la souveraineté technologique dans des alliances durables.

Enfin, Peter WELCH a introduit une touche de réalisme prospectif. S'appuyant sur ses expérimentations avec ChatGPT dans l'audit, il a rappelé à quel point les outils d'IA peuvent produire en quelques secondes ce qui prenait jadis des jours aux auditeurs. Il a toutefois alerté sur le risque d'une perte d'indépendance si les audités s'approprient les mêmes outils que les auditeurs. Il a plaidé pour une posture proactive des institutions d'audit : tester dès maintenant, encourager l'innovation interne, promouvoir une

culture de la vitesse (raccourcir les délais de rapports) et surtout anticiper les usages futurs de l'IA dans les entités auditées, car même si une institution refuse l'IA, elle sera quand même confrontée à ses effets. L'IA n'est pas un système stable comme l'informatisation comptable ; elle évolue sans cesse. L'auditeur doit donc redevenir stratège.

Cette table ronde a ainsi permis de dresser une cartographie dense et plurielle des enjeux internationaux liés à l'IA dans l'audit: redistribution des puissances, hybridation des métiers, accélération des temporalités, reconfiguration des savoirs, mais aussi multiplication des alliances, renforcement des réseaux d'apprentissage et montée en puissance de la souveraineté numérique. Toutes les interventions ont convergé vers une conviction partagée: aucune institution ne pourra, seule, faire face à la complexité de la transition IA. C'est dans la coopération, la circulation des expériences et la co-construction de référentiels que se jouera la capacité des États à maîtriser les opportunités de l'intelligence artificielle sans en subir les dérives.

Idées motrices et points saillants

1. L'IA comme vecteur de recomposition géopolitique et technologique mondiale

- L'intelligence artificielle rebat les cartes de la puissance globale en opérant un déplacement du centre de gravité du pouvoir, des fondements géopolitiques vers les logiques géotechnologiques (M. HOUSSAINI).
- Face à l'IA, les États ne sont plus dans une logique d'avance ou de retard, mais dans une posture collective d'apprentissage permanent, toutes expertises confondues (M. RAHHOU).
- La maîtrise des outils IA conditionne désormais l'influence stratégique des nations, y compris celles historiquement marginalisées, qui y voient un levier d'émancipation technologique (M. JOAQUIM).

2. Une reconfiguration du rôle des institutions de contrôle dans un environnement algorithmique

- L'IA transforme radicalement la pratique de l'audit en automatisant des tâches complexes comme l'analyse de données, la rédaction de rapports, ou la synthèse des procès-verbaux (M. BLANCO FERNÁNDEZ).
- Cette évolution impose aux ISC de repenser leurs méthodes, de valider les résultats IA par des mécanismes humains rigoureux et d'assumer un nouveau rôle d'architectes de confiance algorithmique (Mme D'ANGELO).

3. Accélération technologique et nouveaux rythmes de transformation institutionnelle

- L'IA génère des gains de productivité sans précédent: ce qui prenait plusieurs jours à des auditeurs peut désormais être réalisé en quelques secondes (M. WELCH).
- Toutefois, l'adoption de ces outils implique un changement de paradigme dans les organisations, c'est à dire passer d'une posture de prudence à une logique d'expérimentation rapide, quitte à accepter l'échec (Mme D'ANGELO).

4. Construire des coalitions techniques et humaines pour une souveraineté partagée

- Les projets conjoints, comme le développement de parcs technologiques (ex. Cabo Verde) ou les formations en IA menées avec Intel, montrent la capacité de l'Afrique à bâtir un écosystème technologique inclusif et efficace (M. EBONO).
- Le partenariat entre la BAD et la Banque mondiale, fondé sur l'alignement avec les priorités nationales, la complémentarité institutionnelle et la synergie opérationnelle, constitue un modèle de coopération stratégique (M. EBONO).

5. Vers une gouvernance mondiale des technologies émergentes

- L'échec du Sommet de Paris à produire une charte mondiale de régulation de l'IA illustre la difficulté d'une gouvernance multilatérale en la matière, face aux réticences des grandes puissances (M. HOUSSAINI).
- L'ONU, à travers le Global Digital Compact, tente d'instaurer un cadre d'inclusion et de sécurité numériques à l'échelle planétaire, mais les défis restent immenses (M. JOAQUIM).
- La coopération intergouvernementale est appelée à se structurer autour de la souveraineté sur les données, de la mutualisation de la puissance de calcul et du partage des algorithmes (M. JOAQUIM).

6. Réinventer les réseaux de savoir et les trajectoires d'apprentissage

- L'IA redéfinit les circuits de transmission du savoir : l'expertise ne vient plus uniquement des aînés ou des institutions, mais de modèles d'apprentissage automatique accessibles à tous (M. JOAQUIM).
- La mémoire institutionnelle, souvent perdue lors des départs, peut désormais être captée et valorisée par des outils IA, contribuant à la pérennité de la compétence organisationnelle (M. JEPSON).
- Des centres de compétences, des parcours de formation et des communautés de pratique sont nécessaires pour accompagner cette révolution cognitive (M. BLANCO FERNÁNDEZ, Mme D'ANGELO).

Enseignements transversaux

- **La coopération internationale** est apparue comme une condition indispensable pour encadrer les usages de l'intelligence artificielle : dans un contexte de transformations technologiques rapides, aucune institution ne peut, seule, maîtriser les enjeux d'éthique, de souveraineté et d'innovation liés à l'IA.
- **La souveraineté numérique** ne peut se limiter à des dispositifs techniques isolés : elle implique une gouvernance régionale des données, une mutualisation des infrastructures critiques, et des alliances durables entre acteurs publics, privés et multilatéraux.
- L'adoption réussie de l'intelligence artificielle passe **par une conduite du changement** fondée sur l'expérimentation, l'acculturation progressive des équipes, et la valorisation des initiatives locales capables de concilier performance technologique et finalités d'intérêt général.

Au terme de chacune des trois tables rondes inscrites au programme du symposium, les intervenants ont été invités à recevoir, des mains des personnalités présentes, la médaille commémorative spécialement frappée par Dar As-Sikkah de Bank Al-Maghrib pour le 65^{ème} anniversaire de l'IGF. Ce geste, répété après chaque session, a symbolisé la reconnaissance institutionnelle accordée à chacun des panélistes pour leur contribution au débat et au rayonnement des valeurs de probité et d'excellence qui guident la profession.



Rapport de clôture

M. Mohamed Amine EL AYOUBI

Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Présidents des institutions constitutionnelles, Monsieur le Sous-Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, Chef du Bureau de l'informatique et des communications, Madame la Vice-Présidente et Auditrice Générale du Groupe de la Banque mondiale, Monsieur l'Inspecteur Général des Finances, Mesdames et Messieurs chacun dans sa qualité et sa fonction respectés, Honorable assistance,

Nous voici arrivés au terme de ce symposium, organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances, commémorant le 65^{ème} anniversaire de l'Inspection Générale des Finances et consacré à l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre présence, votre engagement tout au long de cette journée riche en réflexions et en échanges, ainsi que pour la profondeur de vos contributions.

Au fil des interventions et des discussions, nous avons pu explorer les opportunités qu'offre l'IA dans la transformation des fonctions d'audit interne, tout en mettant en lumière les défis techniques, humains, éthiques et institutionnels que soulève cette transition. Car le progrès naît des échanges d'idées et de cultures. C'est l'esprit qui a guidé chaque étape de ce symposium.



C'est ainsi que ce Symposium a réuni des centaines de personnalités et d'experts de premier plan, marocains et internationaux, venus d'horizons divers. Parmi eux, des représentants d'institutions majeures telles que l'ONU, la Banque mondiale, le FMI, l'OCDE et la BAD, ainsi que des figures de référence de la recherche et de la formation en intelligence artificielle et en audit. En somme, un parterre de marque pour réfléchir aux transformations profondes que l'IA impose au métier de l'audit interne, en particulier dans le secteur public.

Mesdames et Messieurs,

La cérémonie d'ouverture a été marquée par des allocutions de Madame la Ministre de l'Économie et des Finances, de Madame la Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration. Y ont également pris la parole Madame Anke D'ANGELO, Vice-Présidente, Auditrice Générale de la Banque mondiale et Monsieur Mohamed MANCHOUD l'Inspecteur Général des Finances.

Ces interventions ont souligné l'importance stratégique de la transformation numérique à l'ère de l'intelligence artificielle, et la volonté du Maroc de se positionner comme un acteur de référence dans la gouvernance publique augmentée par l'IA.

Il y eut également un moment empli d'émotions, le temps d'une cérémonie d'hommage solennelle saluant l'engagement et le parcours remarquable des anciens Ministres de l'Économie et des Finances, des anciens Inspecteurs Généraux des Finances, ainsi que des Inspecteurs Généraux des Finances Africains.

Cet hommage avait pour fin de reconnaître leur contribution décisive au renforcement des finances publiques, à la modernisation des institutions de contrôle et à la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance.

À travers cet acte symbolique, c'est toute une mémoire institutionnelle, un héritage de valeurs et de savoir-faire qui sont honorés et transmis aux nouvelles générations d'inspectrices et d'inspecteurs des finances.

Mesdames et Messieurs,

Key note speaker du symposium, Monsieur Cédric VILLANI a inauguré les travaux par une conférence inaugurale, sous le sceau de l'expérimentation, du partage et de la souveraineté. Pour notre grand témoin, lauréat de la médaille Fields, l'intelligence artificielle représente bien plus qu'une simple avancée technologique. C'est une transformation profonde qui impacte nos sociétés, nos économies et nos modes de vie.

Face à cette révolution, il est essentiel d'aller au-delà d'une approche purement technique. Il convient d'intégrer les dimensions humaines, éthiques et sociales afin de construire des technologies responsables, qui servent réellement le bien commun. Il importe également de bâtir des ponts solides pour assurer une gouvernance inclusive, transparente et partagée de l'intelligence artificielle, où comme l'a résumé Monsieur VILLANI à la fin de son intervention : « mettre l'IA au service du bien ».

Par la suite, une première table ronde a tenté de dresser une vision stratégique de l'exploitation des capacités analytiques et prédictives de l'IA au profit de la gouvernance publique. A partir d'expériences concrètes, les intervenants y ont analysé comment les capacités analytiques et prédictives de l'intelligence artificielle peuvent constituer des leviers puissants pour renforcer la gouvernance publique.

Les échanges de ce panel ont notamment mis en lumière l'apport de l'IA dans l'optimisation des dispositifs de contrôle interne, dans la détection proactive des risques, ainsi que dans le renforcement de la transparence et de la redevabilité dans la gestion des finances publiques. Pour M. VERMA, les données sont un actif, et sont appelées à apparaître un jour au bilan comptable comme un actif à part entière.

Les experts ont également discuté les perspectives stratégiques offertes par l'IA dans les pratiques d'audit, tout en abordant les défis techniques, éthiques et institutionnels à surmonter pour une gouvernance plus performante et plus responsable. Citons, à cet égard, le Dr VELSBERG, qui a mis l'accent sur l'éducation numérique et sur un traitement transparent des données, qui sont, selon lui, les fondements de la confiance et d'une bonne gouvernance publique.

Mesdames et Messieurs,

Une seconde table ronde, autre temps fort du symposium, a balisé un chemin vertueux vers un audit intelligent et renforcé, en préfiguration des futurs « algorithmes auditeurs ». Un collègue d'experts y aborda les mutations nécessaires à l'adaptation des auditeurs publics internes à l'intégration des algorithmes et des technologies d'audit augmenté dans leurs pratiques professionnelles.

Les intervenants y ont notamment mis l'accent sur l'identification, le développement et la mobilisation des compétences clés nécessaires pour accompagner cette transformation numérique à l'ère des intelligences multiples. Ont également été abordées les évolutions juridiques et normatives requises pour un usage optimal de l'intelligence artificielle dans les missions d'audit. Ainsi, comme l'a expliqué M. PARIS, il faudrait adapter le droit pour l'IA, faire le droit avec l'IA, mais surtout ne pas faire le droit pour l'IA, et surtout écrire l'IA avec un « H » humain.

Dans le prolongement de ces discussions, les panélistes ont mis en évidence le potentiel de transformation de ces outils augmentés, qui alliés aux capacités des algorithmes, sont appelés à redéfinir les pratiques d'audit, tout en consolidant la transparence et l'efficacité de la gouvernance publique. Dans ce cadre, M. BLOCKMANS a apporté un éclairage essentiel sur la conformité native, qui fait référence à l'intégration des normes de conformité et des meilleures pratiques, dès la conception d'un système ou d'un processus.

Mesdames et Messieurs,

Au regard de la complexité à la fois inédite et systémique que présente l'IA, le renforcement de la coopération internationale s'impose comme une nécessité pour bâtir une vision partagée et affirmée de l'avenir de l'audit interne public. Tel fut l'objet de la troisième et dernière table ronde du symposium. Elle a, en effet, contribué à jeter les bases d'une vision stratégique commune pour l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'audit interne public, en prenant en considération les défis spécifiques rencontrés par les pays en développement.

Les experts, praticiens et décideurs qui s'y sont succédés ont cherché à identifier des solutions adaptées, permettant le dépassement de la complexité systémique, ainsi que des contraintes socio-économiques liées à l'adoption de l'IA, tout en assurant une transformation durable, éthique et inclusive. Comme l'a justement fait remarquer M. MARIANO, cette vision doit s'articuler autour de trois constantes : robustesse de l'infrastructure IT, intégrité des données et intelligibilité des algorithmes.

La discussion a mis également en lumière les opportunités offertes par une coopération internationale renforcée et des partenariats institutionnels solides. L'objectif étant de définir des actions concrètes visant à surmonter les obstacles technologiques et institutionnels, afin d'aider ces pays à maximiser les bénéfices de l'IA dans leurs systèmes d'audit.

Mesdames et Messieurs,

Ce symposium ne marque pas une fin, mais un point de départ. Il devrait être le prélude à une dynamique pérenne de coopération, d'expérimentation et de mutualisation. L'Inspection Générale des Finances, à travers ses engagements, continuera de jouer un rôle moteur dans cette transformation. J'espère que ce symposium aura permis à chacun d'entre nous de repartir enrichi, inspiré, et porteur d'idées concrètes à mettre en œuvre dans nos institutions respectives.

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie encore une fois pour votre présence et votre confiance. Oui, la confiance est la clé comme l'a souligné à juste titre Madame D'ANGELO. Car au fond, si nous croyons dans l'innovation, si nous croyons dans l'accélération, nous voulons aussi une IA de confiance, une Intelligence Artificielle au service de la Prospérité Humaine.

Merci aux intervenants, aux modérateurs, aux équipes techniques, aux partenaires, et à tous ceux qui ont inlassablement contribué à la réussite de cet événement. Merci d'avoir commémoré avec l'Inspection Générale des Finances son 65^{ème} anniversaire, un jalon de son histoire, une empreinte indélébile gravée dans le marbre du mérite, de l'excellence et de l'intérêt général. Merci à vous tous.

Side Event

Création du Cercle des Inspections Générales d'Afrique

Dans un monde en pleine mutation, marqué par l'émergence de l'intelligence artificielle et la complexification des politiques publiques, les Inspections générales des finances africaines entendent relever collectivement le défi de la transformation.

C'est dans cet esprit, qu'en marge de la célébration du 65^{ème} anniversaire de l'Inspection Générale des Finances, et dans le cadre des efforts déployés par le Ministère de l'Economie et des Finances en faveur du renforcement de la coopération africaine, les Inspections Générales des Finances de 19 pays africains ont convenu de fonder, le 24 mai 2025, à Rabat, le «Cercle des Inspections Générales des Finances d'Afrique» (CIGFA).

Lors de l'Assemblée constitutive du CIGFA, il a été procédé à l'approbation des documents liés au fonctionnement du Cercle ainsi que de son plan d'orientation stratégique. L'Assemblée a également décidé que le siège et le secrétariat du Cercle soient hébergés à l'IGF du Maroc, à Rabat. Ensuite, l'Assemblée a élu, à l'unanimité, Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, Royaume du Maroc, président du CIGFA.

Par ailleurs, l'Assemblée a élu le Bureau Exécutif du Cercle constitué des Inspecteurs Généraux des Finances du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun et du Cap-Vert et a donné ses orientations stratégiques audit Bureau, notamment pour intégrer de nouvelles Inspections Générales des Finances à travers le continent, créer un Observatoire de l'audit à portée continentale et internationale et développer des partenariats techniques avec des organisations internationales de référence.

En offrant une plateforme de collaboration renforcée, le « Cercle des Inspections Générales des Finances d'Afrique » vise à fédérer les efforts des IGF africaines pour relever ensemble les défis liés à la modernisation, à la performance et à l'optimisation des ressources publiques.

Plus encore, cette initiative permettra de structurer un dialogue régional et international, essentiel pour accompagner les réformes nécessaires et mutualiser les meilleures pratiques. Au-delà de son rôle opérationnel, le Cercle se positionne comme un catalyseur de renforcement des capacités institutionnelles et offrira à ses membres des opportunités uniques de renforcement des capacités, d'innovation et de partage d'expériences, contribuant ainsi à amplifier leur impact sur la gouvernance financière publique.

Experts et intervenants

Key note Speakers



Mme. Nadia FETTAH, diplômée de « HEC Paris » en 1994, elle débute sa carrière dans le conseil financier chez Arthur Andersen avant de fonder sa propre société d'investissement, Maroc Invest Finances Group. Elle rejoint ensuite le groupe SAHAM, où elle occupe des fonctions de haute responsabilité, notamment en pilotant des opérations stratégiques à l'international. Son parcours dans le secteur privé, marqué par des réussites notables, lui vaut une reconnaissance régionale et continentale.

En octobre 2019, elle est nommée ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale. Deux ans plus tard, en octobre 2021, elle devient la première femme de l'histoire du Maroc à être nommée ministre de l'Économie et des Finances. À ce poste, elle supervise des dossiers structurants tels que la réforme de la fiscalité, la mise en œuvre de la généralisation de la protection sociale, et le déploiement du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement.



Mme. Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI, experte marocaine de renommée en intelligence artificielle, titulaire d'un doctorat en informatique de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI) et d'une habilitation à diriger des recherches de l'Université Sorbonne Paris Nord. Elle a exercé comme professeure de classe exceptionnelle à la Sorbonne (LIP6), où elle a dirigé pendant 15 ans l'équipe Systèmes Multi Agents, publiant plus de 200 articles et encadrant une trentaine de thèses.

En octobre 2024, elle est nommée ministre déléguée auprès du chef du gouvernement chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration. À ce titre, elle pilote la mise en œuvre de la stratégie nationale «Maroc Digital 2030» et encourage des initiatives comme le déploiement de la 5G, la transformation des services publics et le renforcement des compétences numériques.



Mme. Anke D'ANGELO, rejoint le Groupe de la Banque mondiale le 1^{er} octobre 2018. Elle occupe les fonctions d'Auditrice Générale et de Vice-Présidente de l'Audit Interne du Groupe (GIA). À ce titre, D'ANGELO dirige les efforts du Groupe de la Banque mondiale visant à renforcer la gouvernance, la gestion des risques et les dispositifs de contrôle. Elle rend compte directement au Président du Groupe de la Banque mondiale, sous la supervision du Comité d'Audit. De nationalité suisse et allemande, D'ANGELO compte 24 années d'expérience au sein de Swiss Re, un leader mondial de la réassurance, de l'assurance et de la gestion des risques fondée sur l'assurance. Elle est Associate Risk Manager de l'American Institute for Chartered Property Casualty Underwriters (Insurance Institute of America). En outre, D'ANGELO est membre du Insurance Supper Club, un réseau professionnel dédié aux femmes évoluant dans le secteur de l'assurance, offrant une plateforme de réseautage à l'échelle du secteur.



M. Mohamed MANCHOUD est l'Inspecteur Général des Finances et l'ancien Commissaire du Gouvernement auprès de Bank Al-Maghrib. Ingénieur, lauréat de l'École Nationale d'Administration et major de sa promotion à l'IGF, à l'IAV Hassan II et au concours d'entrée à l'ENA, il est également licencié en économie de l'Université Mohammed V et diplômé en systèmes d'information de l'Université Paris 7 et de l'Institut Géographique National (France). Ce parcours académique pluridisciplinaire, conjugué à une expérience diversifiée au sein des ministères de l'Économie et des Finances, de l'Intérieur et de l'Éducation nationale, lui a permis d'occuper des fonctions de haut niveau : Directeur du réseau à la Direction Générale des Impôts, Directeur du budget, des affaires générales et du patrimoine au Ministère de l'Éducation Nationale, Chef de division au Ministère de l'Intérieur, ainsi que divers postes stratégiques à l'IGF, à la Direction du Budget, au cabinet du Ministre et à la DGI. À la tête de l'IGF depuis 2022, il a engagé une transformation stratégique axée sur l'innovation, la modernisation des pratiques et l'intégration des technologies émergentes. Son action a cherché à contribuer à renforcer la gouvernance publique, à moderniser la gestion fiscale et à impulser des réformes majeures, notamment dans la loi organique des finances, la caisse de compensation et la politique fiscale. Reconnu pour son intégrité, son leadership mobilisateur et sa capacité à conjuguer vision stratégique et gestion de l'urgence, il incarne une conception exigeante du service public, tournée vers la transparence, la performance et l'intérêt général.



M. Cédric VILLANI, Mathématicien français mondialement reconnu, lauréat de la médaille Fields en 2010 pour ses travaux sur les équations de Boltzmann et le transport optimal. Après des études brillantes à l'École normale supérieure et une thèse dirigée par Pierre-Louis Lions, il mène une carrière académique marquée par l'excellence et la vulgarisation scientifique.

Parallèlement à ses activités de recherche, il s'engage activement dans les politiques publiques liées aux sciences et au numérique. En 2017, élu député, il se voit confier par le gouvernement français une mission stratégique sur l'intelligence artificielle, qui aboutit en 2018 à la publication du rapport intitulé « Donner un sens à l'intelligence artificielle – Pour une stratégie nationale et européenne ». Ce rapport fondateur trace les grandes lignes de la politique française en IA, autour de l'investissement dans la recherche, la gestion des données, l'éthique, l'inclusion, et l'intégration de l'IA dans les secteurs prioritaires (santé, environnement, transports...).

Table ronde 1 : Puissance analytique et prédictive de l'IA au service de la bonne gouvernance publique, perspectives stratégiques



M. Chakib BENMOUSSA, est une haute personnalité marocaine, ingénieur de formation et homme d'État au parcours exceptionnel, nommé en 2025 Haut-Commissaire au Plan. Il a auparavant exercé les fonctions de ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports (2021–2025), période durant laquelle il a conduit d'importantes réformes structurelles dans le système éducatif. Il s'est notamment illustré comme président de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), dont il a remis le rapport stratégique à Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste en mai 2021, un tournant dans la réflexion prospective du Maroc.

Sa carrière est jalonnée de responsabilités de tout premier plan : Ministre de l'Intérieur (2006–2010), Ambassadeur du Maroc en France (2012–2021), secrétaire général au ministère de l'Équipement et du Transport, à la Primature et au ministère de l'Intérieur. Son profil incarne une rare synthèse entre expertise technique, vision stratégique et engagement au service de l'intérêt général, au cœur des grandes transitions que connaît le Royaume du Maroc.



Dr. Ott VELSBERG, expert estonien en informatique et en gouvernance des données. Depuis 2018, il occupe le poste de Chief Data Officer au sein du ministère des Affaires économiques et des Communications de l'Estonie. À ce titre, il supervise la stratégie nationale en matière de données, d'intelligence artificielle (IA), de données ouvertes et de gouvernance centrée sur le citoyen. Titulaire d'un doctorat en informatique de l'Université d'Umeå, ses recherches portent sur les villes intelligentes, l'analyse de données et l'Internet des objets. Sous sa direction, l'Estonie est devenue une référence mondiale en matière de gouvernance des données et d'innovation numérique.



M. Paul DUAN, entrepreneur social français et pionnier dans l'usage de la technologie pour le bien commun. Il débute sa carrière comme data scientist dans la Silicon Valley. En 2014, il fonde Bayes Impact, une ONG technologique qui conçoit des solutions algorithmiques pour relever des défis sociaux majeurs. Son projet phare, Bob Emploi, lancé avec le soutien de Pôle emploi, utilise l'IA pour accompagner les chercheurs d'emploi de manière personnalisée. Reconnu pour son engagement éthique et son approche citoyenne de l'innovation, Paul Duan est l'auteur du manifeste « Service Public Citoyen » et a été distingué par Forbes 30 Under 30, Ashoka, et le MIT Innovators Under 35.



M. Alok VERMA, économiste principal au sein du département des affaires budgétaires (FAD) du Fonds monétaire international (FMI), avec plus de 21 ans d'expérience dans le domaine de la gestion des finances publiques (GFP). Il est responsable de la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités à travers l'Afrique anglophone, l'Europe et le Moyen-Orient.

M. VERMA pilote les initiatives de digitalisation au FMI, en mettant l'accent sur l'utilisation des technologies numériques au service de la GFP, notamment l'adoption de l'intelligence artificielle. Avant de rejoindre le FMI, il a occupé des postes de direction au sein du gouvernement indien, où il supervisait les fonctions d'audit interne dans divers ministères sectoriels et jouait un rôle déterminant dans la transformation numérique de la GFP.



Mme. Delphine MORETTI, spécialiste reconnue des finances publiques et de la gouvernance budgétaire. Elle occupe le poste de Senior Policy Analyst au sein de la Division de la gestion publique et du budget de l'OCDE. À ce titre, elle pilote les travaux sur la budgétisation à moyen terme, la gestion financière et la comptabilité publique. Avant de rejoindre l'OCDE, elle a travaillé au Fonds monétaire international (FMI) et au Ministère français des Finances, où elle a acquis une solide expérience en matière de réformes budgétaires et de gestion des risques fiscaux. Parmi ses contributions notables figurent des publications sur les systèmes d'information de gestion financière (FMIS), l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la gestion des finances publiques et les pratiques budgétaires à moyen terme dans les pays de l'OCDE.



Mme. Renée CUMMINGS, professeur spécialiste de l'intelligence artificielle, de l'éthique des données et des technologies, et la première activiste des données en résidence à l'école de science des données de l'université de Virginie (UVA), où elle a été nommée professeur de pratique en science des données. Elle est également chercheuse principale non-résidente à la Brookings Institution et membre éminent du Conseil pour l'équité des données du Forum économique mondial. Elle est psychologue et spécialiste de la jurisprudence thérapeutique et chercheuse communautaire à l'université de Columbia. Elle est également codirectrice du réseau universitaire Public Interest Technology (PIT), à l'université de Virginie, et fait partie du conseil consultatif du Conseil Carnegie pour l'éthique dans les affaires internationales.



M. Naoufal RACHIDI, Inspecteur des finances de grade exceptionnel. Il intègre l'IGF en 2004 après un passage à la Direction Générale des Impôts. Il rejoint par la suite la DEPP, où il exerce les fonctions de Commissaire du Gouvernement et de Contrôleur d'État auprès de plusieurs entreprises et établissements publics stratégiques. En 2010, il rejoint la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), où il contribue au projet d'optimisation du système de contrôle interne du Groupe. Il est nommé, en 2012, Caissier Général de la CDG, fonction qu'il assume jusqu'en 2017. Il réintègre alors l'IGF au sein de laquelle il fait partie notamment des comités IA, risques et suivi du portefeuille des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux.

Table ronde 2 : vers un audit intelligent et augmenté en attendant les « algorithmes auditeurs », enjeux de compétences et d'adaptations



M. Rachid MELLIANI, Inspecteur des Finances, de grade exceptionnel. Ancien Directeur Général de l'ENA du Maroc, il était coordonnateur du pôle "Secteurs productifs, Infrastructures et Aménagement du Territoire" à la Présidence du Gouvernement, et directeur de cabinet du Ministre de l'Industrie et du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique où il a contribué activement à l'élaboration du Plan d'Accélération Industrielle. Il a également occupé plusieurs fonctions de responsabilité au Ministère de l'Économie et des Finances, notamment en tant que Directeur Central à la TGR. Sur le plan international, Rachid MELLIANI a siégé de 2016 à 2023 au CA de l'IISA à Bruxelles, dont il est devenu Vice-Président en 2019, puis Senior Vice-Président en 2021. Il est également membre du Collège de l'International Public Policy Association (IPPA), organisatrice de la Conférence Internationale des Politiques Publiques (IPPC), ainsi que Président du Réseau des Écoles Nationales d'Administration d'Afrique (RENA-Afrique) de 2018 à 2023. Il siège par ailleurs au Conseil international consultatif du CAFRAD.



M. Tom BLOCKMANS, responsable de l'Audit Flanders (Vlaamse Auditautoriteit), il supervise également le mécanisme de surveillance renforcée des subventions. Titulaire d'un doctorat en sciences économiques appliquées et ingénieur commercial de formation, il a également été chercheur à la Vrije Universiteit Brussel (VUB). En 2024, il a coécrit avec Tony Mortier l'ouvrage « Begrotingswetgeving anno 2024 », une analyse approfondie de la législation budgétaire belge, couvrant les niveaux fédéral et régional. Son expertise couvre les domaines de la gouvernance financière, de la réglementation budgétaire et de la gestion des risques liés aux fonds publics. Il est également actif dans la formation et la diffusion des bonnes pratiques en matière de finances publiques.



M. Jan VAN LOOVEREN, associé chez Deloitte Belgique, où il dirige le secteur Government & Public Services. Fort de plus de 18 ans d'expérience au sein du cabinet, il se spécialise dans l'accompagnement des institutions publiques, tant au niveau national qu'europpéen, sur des enjeux stratégiques liés à la transformation numérique, à la gouvernance et à la modernisation des services publics. En tant que leader sectoriel, il supervise des projets majeurs touchant à la santé, la justice, l'infrastructure, la sécurité et l'administration centrale. Il est également impliqué dans des initiatives européennes, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle appliquée au secteur public, visant à améliorer l'efficacité et la transparence des services gouvernementaux.



M. Artan OSMAN est un consultant chevronné, diplômé en Sciences administratives de l'Université de Boston, fort de plus de 20 années d'expertise dans les secteurs public et privé, spécialisé dans l'audit et la gestion financière. Il possède une solide expérience dans le secteur public, avec plus de dix années de collaboration directe avec des institutions gouvernementales, contribuant à l'élaboration de politiques de transformation. Il a dirigé de nombreuses missions pour le compte de gouvernements et de partenaires au développement. Il est auditeur interne certifié (CIA) et auditeur des systèmes d'information certifié (CISA).



M. David WU, expert international en transformation numérique, basé à Montréal, Canada. Actuellement associé chez Apex, il accompagne des entreprises publiques et privées dans leurs projets de transformation technologique et organisationnelle. Il siège également au conseil d'administration de Development Initiatives, une organisation internationale axée sur l'utilisation stratégique des données pour le développement durable. Auparavant, David WU a occupé des postes de direction dans des institutions internationales majeures. Il a été Chief Information Officer à la Banque africaine de développement. En outre, il a servi comme Chief IT Operations à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à l'ONU à New York.



M. Arthur VERKERKE, professionnel néerlandais spécialisé dans l'analyse de données appliquée à l'audit interne du secteur public. Il occupe le poste de Manager ADR Analytics au sein de l'Auditdienst Rijk (ADR), le service d'audit interne du gouvernement des Pays-Bas. À ce titre, il dirige les initiatives visant à intégrer les technologies de l'information et l'analyse de données dans les processus d'audit, contribuant ainsi à moderniser et à renforcer l'efficacité des contrôles publics. Parallèlement à ses fonctions à l'ADR, Arthur VERKERKE est le fondateur de « Escape Mystery », une entreprise qui conçoit des expériences immersives, démontrant ainsi sa capacité à allier rigueur analytique et créativité.



M. Omar SEGHRUCHNI, président de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP). Sa carrière a débuté en 1988 en France, dans le domaine de la recherche en systèmes temps réel et embarqués. Il a ensuite dirigé le Laboratoire d'informatique Temps réel de l'Institut supérieur d'électronique de Paris (ISEP), avant de se tourner vers le conseil en systèmes d'information, où il a piloté plusieurs grands projets de transformation numérique dans les secteurs public et privé, en France, au Maroc et en Europe. En tant que président de la CNDP, Omar SEGHRUCHNI œuvre à renforcer la protection des données personnelles au Maroc, notamment en accompagnant les évolutions technologiques et juridiques pour garantir les droits des citoyens.



M. Timothée PARIS, rapporteur à la section de l'Intérieur du Conseil d'État français depuis 2018, spécialiste du droit des données personnelles (RGPD) et du droit des technologies émergentes. Il a été le principal rédacteur de l'étude 2017 du Conseil d'État sur les plateformes numériques. Il enseigne depuis 2018 le cours « Éthique et droit de l'intelligence artificielle » à Sciences Po, et est professeur associé à l'Université Paris-Est Créteil. Il a été l'un des rapporteurs du rapport « IA : notre ambition pour la France », remis au Président de la République en 2024, et a participé au développement international de Prometea, un système d'IA d'aide à la rédaction juridictionnelle. Il dirige actuellement une start-up d'État développant une application de recherche juridique en langage naturel fondée sur l'IA générative.



Mme. Mounia HARMOUCHE, Inspectrice des finances de grade exceptionnel. Elle a entamé sa carrière en 1992 à la Direction Générale des Impôts. Elle rejoint l'Inspection Générale des Finances en 1997, où elle contribue, depuis à de nombreuses missions d'audit, de vérification, d'étude et d'évaluation des politiques publiques. Membre actif de la Commission de l'égalité et de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle des femmes du Ministère de l'Économie et des Finances. Elle intervient également en tant que formatrice en audit et en inspection. Madame HARMOUCHE est diplômée de l'École Nationale d'Administration Publique et titulaire d'un diplôme de 3^{ème} cycle en journalisme de l'Institut Supérieur de Journalisme.

Table ronde 3 : Face à la complexité systémique et inédite de l'IA, le renforcement de la coopération internationale est une nécessité



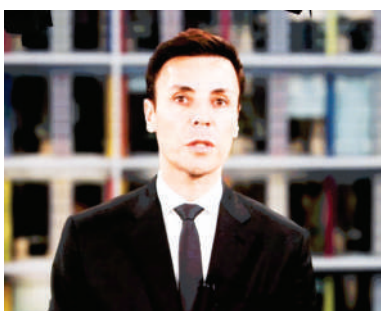
M. Ahmed RAHHOU, figure éminente de la scène économique, diplomatique et institutionnelle marocaine. Il occupe actuellement les fonctions de Président du Conseil de la Concurrence, une autorité constitutionnelle qu'il s'emploie à renforcer en tant que pilier de la régulation des marchés et de la protection des consommateurs. Son parcours professionnel se distingue par un subtil équilibre entre leadership entrepreneurial, engagement public et expertise stratégique. Il était Président de Lesieur Cristal, fleuron de l'agro-industrie marocaine. En 2009, il prend la tête du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH Bank), où il pilote une restructuration d'envergure et la modernisation de cette institution financière, qu'il transforme en acteur bancaire majeur au service du développement. En février 2019, Ahmed RAHHOU est nommé ambassadeur du Royaume du Maroc auprès de l'Union européenne, poste stratégique au sein duquel il œuvre à consolider les partenariats économiques, institutionnels et politiques entre le Maroc et l'UE, dans un contexte de transformation des équilibres globaux.



M. Bernardo MARIANO JOAQUIM JUNIOR, est un haut fonctionnaire mozambicain, actuellement Directeur des technologies de l'information (Chief Information Technology Officer - CITO) et Sous-Secrétaire général au sein du Bureau des technologies de l'information et des communications des Nations Unies. Nommé à ce poste en 2021, il est chargé de piloter la transformation numérique de l'ONU, en intégrant des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle pour renforcer l'efficacité organisationnelle et soutenir les Objectifs de développement durable. Avant cette nomination, Il a été récemment classé parmi les 100 personnalités les plus influentes dans le domaine de l'intelligence artificielle gouvernementale par l'organisation Apolitical, soulignant son rôle clé dans l'élaboration de politiques internationales pour une utilisation responsable de l'IA.



M. Mohamed Tajeddine HOUSSAINI, figure éminente dans le domaine des relations internationales au Maroc. Professeur de droit international à l'Université Mohammed V de Rabat, il est également avocat près la Cour de cassation. Son expertise couvre un large éventail de sujets, notamment la géopolitique régionale, les relations euro-méditerranéennes, la diplomatie multilatérale et les questions de souveraineté. Le professeur HOUSSAINI est fréquemment sollicité par les médias marocains et internationaux pour ses analyses approfondies sur des sujets d'actualité tels que la diplomatie marocaine, les relations avec l'Union européenne, les États-Unis, l'Algérie, ainsi que les dynamiques au sein de l'Union africaine.



M. Alejandro BLANCO FERNANDEZ, membre de la Cour des comptes européenne en 2023. Son parcours professionnel est marqué par une expertise solide dans le domaine de l'audit, de la gestion des finances publiques européennes et de la négociation budgétaire, acquise tant à Madrid qu'à Bruxelles. En 2009, il rejoint la Commission européenne en tant qu'expert national détaché à la Direction générale de la politique régionale, où il s'illustre par ses contributions stratégiques dans l'audit des fonds structurels. Il représente aujourd'hui l'Espagne au sein de l'institution de contrôle externe de l'Union européenne, avec un mandat centré sur la performance et la conformité des politiques de cohésion et des instruments budgétaires de nouvelle génération.



M. Taylor Benjamin JEPSON, entrepreneur et expert en intelligence artificielle, actuellement fondateur et PDG de VEOX Inc., une entreprise innovante spécialisée dans les solutions d'IA générative et d'automatisation des systèmes multi-agents. Avant de fonder VEOX en 2023, M. JEPSON a occupé des postes de direction dans plusieurs entreprises technologiques majeures. Il a été Chief AI Strategist chez Dataiku, ainsi que Chief AI Evangelist chez DataRobot, où il a contribué à démocratiser l'adoption de l'IA dans les entreprises. Il a également cofondé Zeff.ai, une startup spécialisée dans le deep learning pour l'image, l'audio et le texte, acquise par DataRobot en 2020. En parallèle de ses activités entrepreneuriales, M. JEPSON est membre du corps professoral du AI Masterclass de l'Université de New York (NYU), où il partage son expertise avec les futurs leaders du secteur. Il anime également le podcast Atomic Soul, explorant les intersections entre technologie, philosophie et expérience humaine.



M. Peter WELCH, spécialiste de la gestion des finances publiques, la reddition des comptes financières et l'audit du secteur public, avec un intérêt particulier pour les enjeux de durabilité budgétaire et environnementale. En tant que directeur à la Cour des comptes européenne, il a d'abord été chargé de l'audit des états financiers de l'Union européenne, avant de diriger la direction en charge de l'audit de la réponse de l'UE face au changement climatique. Entre 2022 et 2025, dans le cadre d'un mandat de trois ans à l'OCDE, il s'est spécialisé dans les questions de reporting dans le secteur public, a dirigé les travaux sur l'audit public, et a mis en place un réseau réunissant des auditeurs généraux et des responsables d'institutions supérieures de contrôle.



M. Alain NNA EBONO, expert chevronné en gestion financière et en réforme des finances publiques. Il occupe actuellement le poste de Chief Regional Financial Management Coordinator à la Banque africaine de développement (BAD), couvrant plusieurs régions (Afrique centrale, du Nord et de l'Ouest). Depuis sa nomination, il supervise l'appui fiduciaire, les évaluations de risques, et contribue à la mise en œuvre des politiques financières pour des projets structurants, notamment dans le cadre du plafond de financement « Desert to Power » du G5 Sahel.

Liste des rapporteurs (Inspecteurs des Finances)

- Khalid BABA

- Mohamed GHALIM

- Reda LOUZIRI

- Youssef BOUKHRISS

- Oussama AMOURI

- Adil BOURAZMA

- Karima BOURZIGUI

- Mohamed ELHADDADI

- Zineb ZAOUI

- Imad ADRARI

- Houda EL AMRANI

- Mehdi HAJOUI TAALIBI

- Youssef OUKHALLOU

- Abdelilah RBIBOUZIANE

Album Photos du 65^{ème} Anniversaire de l'IGF

Cérémonie de l'Hymne National



L'assistance se lève pour honorer l'Hymne National, un moment marquant l'ouverture des travaux du symposium.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, lors de la cérémonie de l'Hymne National, entourée à sa droite de Monsieur M'hammed ABDENABAOUI, Premier Président de la Cour de Cassation et Président Délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, Monsieur Hicham BALAOUI, Procureur Général du Roi près la Cour de Cassation et Président du Ministère Public, Madame Zineb EL ADAOUI, Premier Président de la Cour des comptes, Monsieur Mohammed Amine BENABDALLAH, Président de la Cour constitutionnelle, Monsieur Mohamed BENALILOU, Président de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption ; et à sa gauche Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, Madame Naima BEN YAHIA, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, Monsieur Abdeltif LOUDYI, Ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale, Madame Amal EL FALLAH SEGHTROUCHNI, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, et Monsieur Mohamed YACOUBI, Wali de la Région de Rabat-Salé-Kénitra et Gouverneur de la Préfecture de Rabat.



Allocutions d'ouverture



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, lors de l'allocution d'ouverture du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, aux côtés de Madame Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Madame Anke D'ANGELO, Vice-présidente et Auditrice Générale de la Banque mondiale, et Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances.



Madame Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration.



Madame Anke D'ANGELO, Vice-Présidente, Auditrice Générale de la Banque mondiale.



Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances.

Grand témoin



Madame Khadija IHSSANE, la présentatrice du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, annonçant l'intervention, en visioconférence, de Monsieur Cédric VILLANI, mathématicien français, lauréat de la médaille Fields et auteur du rapport «Donner un sens à l'intelligence artificielle : pour une stratégie nationale et européenne».



Les travaux du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle se sont déroulés en présence d'un parterre de hautes autorités et de hauts commis de l'Etat ...

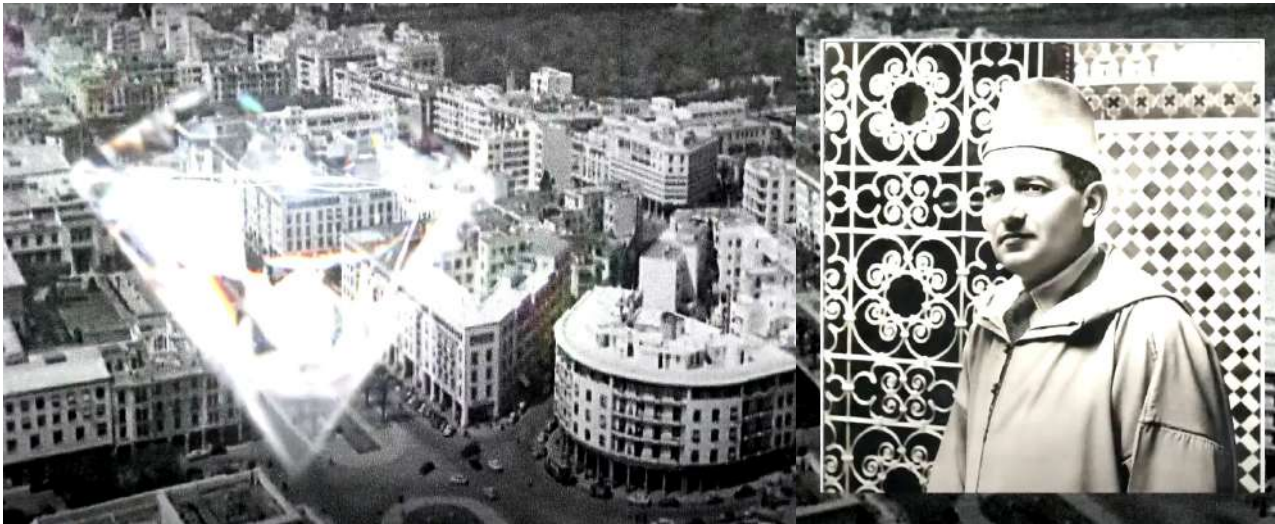


... Ils ont également suscité l'intérêt d'une assistance de haut niveau, réunissant décideurs, universitaires, experts et praticiens.



Monsieur Cédric VILLANI, « Grand témoin » du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, lors de son intervention en visioconférence.

Moments commémoratifs



Projection du film institutionnel commémorant le 65^{ème} anniversaire de l'IGF. « ... une pierre diamantifère que son Fondateur, Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu Ait Son Âme, a bien voulu offrir au temps long du Royaume : l'Inspection Générale des Finances... », comme le dit le film.



« ... En signant de la main Royale, en 1967, le premier statut particulier de l'IGF, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu Ait Son Âme, a bien voulu ajouter une nouvelle strophe à l'Histoire en conférant à ce corps prestigieux son indépendance et en y érigeant une véritable architecture de principes, de droits et de devoirs. Ce statut, scelle aussi une éthique, une rigueur, une loyauté envers le seul intérêt général... », poursuit le film.



« ... L'Inspection Générale des Finances fut investie d'une mission noblement singulière, celle de veiller à la sincérité, à la transparence et à la probité dans la gestion des fonds publics ... », comme le montre le film.



Lien vers le film

Moments commémoratifs



Dévoilement et signature inaugurale de la planche du timbre commémoratif du 65^{ème} anniversaire de l'IGF par Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI, Directeur Général du Groupe BARID AL-MAGHRIB, et Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances, portant le coffret abritant le timbre commémoratif du 65^{ème} anniversaire de l'IGF, entourée de Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances et de Monsieur Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI, Directeur Général du Groupe BARID AL-MAGHRIB.



Avers et revers de la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF, émise par Bank Al-Maghrib.



Monsieur Hassan REGRAGA, Directeur de Dar As-Sikkah, présentant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF, émise par Bank Al-Maghrib.

Hommage aux anciens Ministres de l'Économie et des Finances



De droite à gauche : les anciens Ministres chargés des Finances, Messieurs Abdelkamel REGHAYE (1979–1981), M'hamed SAGOU (1993–1994), Mohammed KABBAJ (1995–1997), Fathallah OUALALOU (1998–2007), Salaheddine MEZOUAR (2007–2012), Nizar BARAKA (2012–2013), Driss EL AZAMI EL IDRISSE (2012–2017), Mohamed BOUSSAÏD (2013–2018) et Mohamed BENCHAABOUN (2018–2021). En plus de Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances en poste depuis 2021, et Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Abdelkamel REGHAYE, Ministre des Finances, entre Mars 1979 et Novembre 1981.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur M'hamed SAGOU, Ministre des Finances, entre Novembre 1993 et Juillet 1994.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Mohammed KABBAJ, Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs, entre Février 1995 et Août 1997.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Driss JETTOU, Ministre des Finances, du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et des Investissements Extérieurs, entre Août 1997 et Mars 1998.

Hommage aux anciens Ministres de l'Economie et des Finances



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Fathallah OUALALOU, Ministre de l'Economie et des Finances, entre Mars 1998 et Octobre 2007.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances, entre Octobre 2007 et Janvier 2012.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Economie et des Finances, entre Janvier 2012 et Août 2013.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Driss EL AZAMI EL IDRISSI, Ministre délégué chargé du Budget, entre Janvier 2012 et Avril 2017.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF, à Monsieur Mohamed BOUSSAÏD, Ministre de l'Economie et des Finances, entre Octobre 2013 et Août 2018.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Mohamed BENCHAAABOUN, Ministre de l'Economie et des Finances, entre Août 2018 et Octobre 2021.

Hommage aux anciens Inspecteurs Généraux des Finances



De gauche à droite : Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Brahim RHARIB, ancien Inspecteur Général des Finances (2020), Monsieur Abdeltif LOUDYI, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale, en plus des anciens Inspecteurs Généraux des Finances, Messieurs Abdelali EL BERRIA (2015-2020), Abdelali BENBRIK (1999-2007), Mekki OUZZANI CHAHDI (1980-1999), Abderrafih BENSOUUDA (1975-1979), Abdellatif BENNANI (2007-2010), Benyoussef SABONI (2010-2014), et Jilali KENZI (2020-2022).



Personnalités ayant participé à la remise de la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF. De Droite à Gauche : Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Monsieur Abdeltif LOUDYI, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale, Madame Amal EL FALLAH SEGHRUCHNI, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration et Madame Naima BEN YAHIA, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, en présence de Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances.



Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Abderrafih BENSOUUDA, Inspecteur Général des Finances, entre 1975 et 1979.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Mekki OUZZANI CHAHDI, Inspecteur Général des Finances, entre 1980 et 1999.

Hommage aux anciens Inspecteurs Généraux des Finances



Monsieur Abdeltif LOUDYI, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Abdelali BENBRIK, Inspecteur Général des Finances, entre 1999 et 2007.



Madame Amal EL FALLAH SEGHRUCHNI, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Abdellatif BENNANI, Inspecteur Général des Finances, entre 2007 et 2010.



Madame Naima BEN YAHIA, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Benyoussef SABONI, Inspecteur Général des Finances, entre 2010 et 2014.



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Abdelali EL BERRIA, Inspecteur Général des Finances, entre 2015 et 2020.



Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Brahim RHARIB, Inspecteur Général des Finances, entre juillet et octobre 2020.



Madame Naima BEN YAHIA, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, remettant la médaille commémorative du 65^{ème} anniversaire de l'IGF à Monsieur Jilali KENZI, Inspecteur Général des Finances, entre 2020 et 2022.

Hommage aux Inspecteurs Généraux des Finances Africains



De gauche à droite : **Madame Marie Hélène SARASSORO EPSE FADIGA**, Inspecteur Général des Finances, Côte d'Ivoire ; **Monsieur Zisson FACINO**, Inspecteur Général des Finances, Chef de Service, Bénin ; **Monsieur Jean Joseph GOMEZ**, Inspecteur Général des Finances, Guinée ; **Monsieur Daouda KIRAKOYA**, Inspecteur Général des Finances, Burkina Faso ; **Madame Marisia Adriana DOS REIS ARAUJO**, Inspectrice Générale des Finances, Cap-Vert ; **Madame Gertrude NSHIMIRIMANA**, Inspecteur Général des Finances, Burundi ; **Monsieur Herman IYELZA KEBE-KENZA**, Inspecteur Général des Finances – Coordonnateur, République Démocratique du Congo ; **Madame Berthe Lysette YECKE ENDALE EPSE EKO EKO**, Inspecteur Général des Régies Financières, Cameroun ; **Monsieur Mohamed MANCHOUD**, Inspecteur Général des Finances, Maroc ; **Monsieur Roger NZONGBO**, Inspecteur Général des Finances, Centrafrique ; **Monsieur Darel Gildas NGOUALA**, Inspecteur Général des Finances, République du Congo ; **Madame Belinda Monabang ESONO MBENGONO**, Inspecteur Général des Finances, Guinée équatoriale ; **Monsieur Harouna ABDALLAH**, Inspecteur Général des Finances en Chef, Niger ; **Monsieur Virgilio Ramos DA CONCEICAO CASTRO NETO**, Inspecteur Général des Finances, São Tomé-et-Príncipe ; **Monsieur Moctar Kettani DOUCOURE**, Coordonnateur de l'Inspection Générale des Finances, Sénégal ; **Monsieur Moustapha Hissen LOUKMAN**, Inspecteur Général des Finances, Tchad ; **Monsieur Djimba Nakabou IBRAHIMA**, Inspecteur Général des Finances, Togo.



Remise, par Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, du coffret contenant le timbre commémoratif ainsi que de la médaille frappée par Bank Al-Maghrib, à Monsieur Zisson FACINO, Inspecteur Général des Finances, Chef de Service, Bénin.



Remise, par Monsieur M'hammed ABDENABAOUI, Premier Président de la Cour de cassation et Président délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, du coffret contenant le timbre commémoratif, ainsi que de la médaille frappée par Bank Al-Maghrib, à Monsieur Daouda KIRAKOYA, Inspecteur Général des Finances, Burkina Faso.

Hommage aux Inspecteurs Généraux des Finances Africains



Remise, par Monsieur Hicham BALAOUI, Procureur Général du Roi près la Cour de Cassation et Président du Ministère Public, de la médaille et du coffret commémoratifs à Madame Gertrude NSHIMIRIMANA, Inspecteur Général des Finances, Burundi.



Remise, par Madame Zineb EL ADAOUI, Premier Président de la Cour des comptes, de la médaille et du coffret commémoratifs à Madame Marisia Adriana DOS REIS ARAUJO, Inspectrice Générale des Finances, Cap-Vert.



Madame Berthe Lysette YECKE ENDALE EPSE EKO EKO, Inspecteur Général des Régies Financières, Cameroun, au milieu de la photo, avec la médaille et le coffret commémoratifs remis à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de l'IGF.



Remise, par Monsieur Mohammed Amine BENABDALLAH, Président de la Cour Constitutionnelle, de la médaille et du coffret commémoratifs à Monsieur Roger NZONGBO, Inspecteur Général des Finances, Centrafrique.



Remise, par Monsieur Zouhair CHORFI, Président de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité, de la médaille et du coffret commémoratifs à Monsieur Moustapha Hissen LOUKMAN, Inspecteur Général des Finances, Tchad.



Remise, par Monsieur Abdelali BENBRIK, ancien Inspecteur Général des Finances, Maroc, de la médaille et du coffret commémoratifs à Monsieur Aliani KAABI, Inspecteur des Finances, Union des Comores.

Hommage aux Inspecteurs Généraux des Finances Africains



Remise, par Monsieur Mohamed BENALILOU, Président de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption, de la médaille et du coffret commémoratifs à Monsieur Darel Gildas NGOUALA, Inspecteur Général des Finances, République du Congo.



Remise, par Monsieur Chakib BENMOUSSA, Haut-Commissaire au Plan, de la médaille et du coffret commémoratifs à Madame Marie Hélène SARASSORO EPSE FADIGA, Inspecteur Général des Finances, Côte d'Ivoire.



Remise, par Madame Amina BOUAYACH, Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme, de la médaille et du coffret commémoratifs à Monsieur Herman IYELZA KEBEKENZA, Inspecteur Général des Finances- Coordonnateur, République Démocratique du Congo.



Madame Belinda Monabang ESONO MBENGONO, Inspecteur Général des Finances, Guinée équatoriale, au milieu de la photo, avec la médaille et le coffret commémoratifs remis à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de l'IGF.



Remise, par Monsieur Omar SEGHRUCHNI, Président de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel, de la médaille et du coffret commémoratifs à Monsieur Jean Joseph GOMEZ, Inspecteur Général des Finances, Guinée.



Remise, par Monsieur Mustapha EL KTIRI, Haut-Commissaire aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération, du coffret et de la médaille commémoratifs à Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, Maroc.

Hommage aux Inspecteurs Généraux des Finances Africains



Remise, par Monsieur Zouhair CHORFI, Président de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité, de la médaille et du coffret commémoratifs à Monsieur Harouna ABDALLAH, Inspecteur Général des Finances en Chef, Niger.



Remise, par Monsieur Khalid ZEROUALI, Wali, Directeur de la Migration et de la Surveillance des Frontières au Ministère de l'Intérieur, de la médaille et du coffret commémoratifs à Monsieur Virgilio Ramos DA CONCEICAO CASTRO NETO, Inspecteur Général des Finances, São Tomé-et-Príncipe.



Remise, par Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, Maroc, de la médaille et du coffret commémoratifs à Monsieur Moctar Kettani DOUCOURE, Coordonnateur de l'Inspection Générale des Finances, Sénégal.



Remise, par Monsieur Abdellatif BENNANI, ancien Inspecteur Général des Finances, Maroc, de la médaille et du coffret commémoratifs à Madame Hagir MOHAMED AHMED MOHAMED, Directrice Générale de l'Instance de l'Audit Interne des Services de l'État, Soudan.



Remise, par Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, Maroc, de la médaille et du coffret commémoratifs à Monsieur Djimba Nakabou IBRAHIMA, Inspecteur Général des Finances, Togo.



De gauche à droite : Madame Berthe Lysette YECHE ENDALE EPSE EKO EKO, Inspecteur Général des Régies Financières, Cameroun ; Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, Maroc ; et Monsieur Roger NZONGBO, Inspecteur Général des Finances, Centrafrique.

Première table ronde



Intervenants lors de la première table ronde du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, sous le thème : « Puissance analytique et prédictive de l'IA au service de la bonne gouvernance publique, perspectives stratégiques ». De gauche à droite : Monsieur Chakib BENMOUSSA, Monsieur Naoufal RACHIDI, Madame Renée CUMMINGS, Madame Delphine MORETTI, Monsieur Alok VERMA, Monsieur Paul DUAN et Docteur Ott VELSBERG.



Monsieur Chakib BENMOUSSA, Haut-Commissaire au Plan, modérateur de la première table ronde du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, sous le thème : « Puissance analytique et prédictive de l'IA au service de la bonne gouvernance publique, perspectives stratégiques ».

Première table ronde



Monsieur Naoufal RACHIDI, Inspecteur des Finances à l'IGF (Maroc), lors de son intervention sur l'IA comme levier de transformation systémique de l'action publique.



Docteur Ott VELSBERG, Chief Data Officer au sein du Ministère des Affaires Economiques et des Communications de l'Estonie, lors de son intervention sur les approches systémiques et intégrées de l'IA au service de l'action publique.



Monsieur Alok VERMA, économiste principal au sein du département des affaires budgétaires du Fonds Monétaire International (FMI), lors de son intervention sur l'intégration des mégadonnées face à l'interopérabilité des métiers et des systèmes publics.



Monsieur Paul DUAN, entrepreneur social français, lors de son intervention intitulée : de l'audit à l'action, l'IA générative pour repenser le service public de terrain.



Madame Renée CUMMINGS, professeur spécialiste de l'intelligence artificielle, de l'éthique des données et des technologies, lors de son intervention sur les défis éthiques de l'IA dans la gouvernance publique.



Madame Delphine MORETTI, Senior Policy Analyst au sein de la Division de la gestion publique et du budget de l'OCDE, lors de son intervention intitulée : un environnement de la gestion publique, IA-centré, exige un audit interne renouvelé et transformé.

Deuxième table ronde



Intervenants lors de la deuxième table ronde du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, sous le thème : « Vers un audit intelligent et augmenté en attendant les algorithmes auditeurs, enjeux de compétences et d'adaptations ». De gauche à droite : Monsieur Rachid MELLIANI, Monsieur Tom BLOCKMANS, Monsieur Jan VAN LOOVEREN, Monsieur Artan OSMAN, Monsieur David WU, Monsieur Arthur VERKERKE, Monsieur Omar SEGHROUCHNI, Monsieur Timothée PARIS et Madame Mounia HARMOUCHE.



Monsieur Rachid MELLIANI, Inspecteur des Finances à l'IGF (Maroc), modérateur de la deuxième table ronde du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, sous le thème : « Vers un audit intelligent et augmenté en attendant les algorithmes auditeurs, enjeux de compétences et d'adaptations ».

Deuxième table ronde



Madame Mounia HARMOUCHE, Inspectrice des Finances à l'IGF (Maroc), lors de son intervention sur le retour d'expérience du Maroc dans l'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans l'audit interne public.



Monsieur Artan OSMAN, représentant du Chartered Institute of Public Finance and Accountancy (CIPFA) au Royaume-Uni, lors de son intervention sur l'intégration des normes internationales d'audit interne dans les pratiques numériques.



Monsieur Jan VAN LOOVEREN, associé chez Deloitte Belgique, lors de son intervention sur le renforcement de la conformité en natif et en automatique de la gestion publique.



Monsieur Tom BLOCKMANS, responsable de l'Audit Flanders au sein de l'Inspection Générale des Finances de Belgique, lors de son intervention sur le renforcement de la conformité en natif et en automatique de la gestion publique.

Deuxième table ronde



Monsieur David WU, expert international en transformation numérique, lors de son intervention sur les nouvelles compétences pour l'audit interne, entre auditeurs augmentés et algorithmes auditeurs.



Monsieur Arthur VERKERKE, Manager ADR Analytics au sein de l'Auditdienst Rijk du gouvernement des Pays-Bas, lors de son intervention sur l'exploitation intelligente des données au service de l'audit interne public.



Monsieur Omar SEGHROUCHNI, président de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP), lors de son intervention sur l'audit et la protection des données à l'ère de l'IA.



Monsieur Timothée PARIS, membre du conseil d'Etat français, lors de son intervention sur la coexistence entre algorithmes, législation et réglementation.

Troisième Table ronde



Intervenants lors de la troisième table ronde du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, sous le thème : « Face à la complexité systémique et inédite de l'IA, le renforcement de la coopération internationale est une nécessité : vers une vision partagée et assumée pour l'avenir de l'audit interne public ». De gauche à droite : Monsieur Ahmed RAHOU, Monsieur Mohamed Tajeddine HOUSSAINI, Madame Anke D'ANGELO, Monsieur Bernardo MARIANO JOAQUIM JUNIOR, Monsieur Taylor Benjamin JEPSON, Monsieur Alain NNA EBONO et Monsieur Peter WELCH.



Monsieur Ahmed RAHOU, Président du Conseil de la Concurrence, modérateur de la troisième table ronde du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, sous le thème : « Face à la complexité systémique et inédite de l'IA, le renforcement de la coopération internationale est une nécessité : vers une vision partagée et assumée pour l'avenir de l'audit interne public ».

Troisième Table ronde



Madame Anke D'ANGELO, Vice-Présidente, Auditrice Générale de la Banque mondiale, lors de son intervention intitulée « Aligner l'IA sur l'audit des Objectifs de Développement Durable ».



Monsieur Mohamed Tajeddine HOUSSAINI, Professeur de droit international à l'Université Mohammed V de Rabat et expert en relations internationales, lors de son intervention sur les relations internationales à l'ère de l'IA.



Monsieur Bernardo MARIANO JOAQUIM JUNIOR, Directeur des technologies de l'information et Sous-Secrétaire général au sein du Bureau des technologies de l'information et des communications des Nations Unies, lors de son intervention intitulée « L'IA et les finances publiques : une opportunité pour les pays en développement ? ».



Monsieur Taylor Benjamin JEPSON, entrepreneur et expert en intelligence artificielle, fondateur et PDG de VEOX Inc., lors de son intervention sur les réseaux d'apprentissage et la mutualisation des expériences internationales.

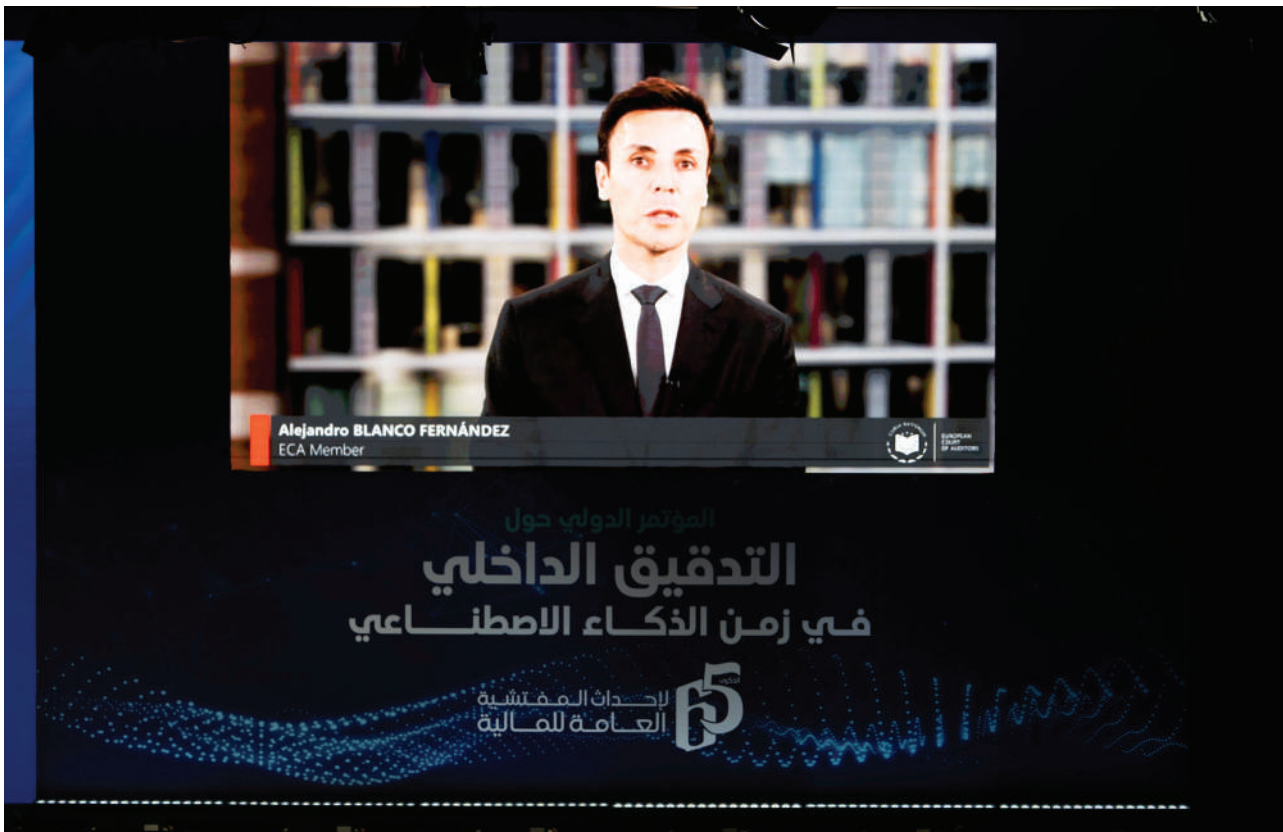
Troisième Table ronde



Monsieur Alain NNA EBONO, Chief Regional Financial Management Coordinator à la Banque africaine de développement (BAD), lors de son intervention intitulée : «Vers une coopération internationale renforcée ».



Monsieur Peter WELCH, spécialiste en gestion des finances publiques, lors de son intervention intitulée : « Co-construire une feuille de route stratégique pour l'intégration de l'IA dans l'audit interne public ».



Monsieur Alejandro BLANCO FERNÁNDEZ, membre de la Cour des comptes européenne, lors de son intervention intitulée: « Construire des passerelles durables entre institutions de contrôle en Europe et en Afrique : vers une gouvernance partagée de l'audit public à l'ère de l'IA ».

Instantanés de l'événement



De gauche à droite, au premier plan : Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau ; Monsieur Fathallah OUALALOU, ancien Ministre de l'Économie et des Finances ; Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances ; et Madame Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration.



Madame Anke D'ANGELO, Vice-Présidente, Auditorice Générale de la Banque mondiale.



De gauche à droite : Madame Amina BENKHADRA, directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines, et Monsieur Driss BENHIMA, ancien président-directeur général de Royal Air Maroc.



Madame Zineb EL ADAOUI, Premier Président de la Cour des comptes.



De gauche à droite : Monsieur Abdeltif LOUDYI, Ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale, Monsieur Chakib BENMOUSSA, Haut-Commissaire au Plan, Monsieur Mohamed BENCHAAABOUN, ancien Ministre de l'Économie et des Finances, et Monsieur Khalid ZEROUALI, Wali, Directeur de la Migration et de la Surveillance des Frontières au Ministère de l'Intérieur, présents dans le hall d'accueil, aux côtés d'autres personnalités éminentes participant au symposium.

Instantanés de l'événement



De droite à gauche, Monsieur Réda LOUZIRI, Inspecteur des Finances à l'IGF (Maroc), accompagnant Monsieur Bernardo MARIANO JOAQUIM JUNIOR, Directeur des technologies de l'information et Sous- Secrétaire général au sein des Nations Unies, ainsi que Madame Renée CUMMINGS, professeur spécialiste de l'intelligence artificielle, de l'éthique des données et des technologies. Tous trois se dirigent vers la salle du symposium.



De gauche à droite, Monsieur Mohamed Salah TAMEK, Délégué Général à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion et Monsieur Khalid SAFIR, Directeur Général du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion.



De gauche à droite, Monsieur Mohammed Amine BENABDALLAH, Président de la Cour constitutionnelle, Messieurs Abdelkamel REGHAYE et Driss JETTOU, anciens Ministres des Finances, Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances, Madame Narjiss REGHAYE, Journaliste, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle et Monsieur Salaheddine MEZOUAR, ancien Ministre de l'Economie et des Finances.



De gauche à droite, Madame Amal EL FALLAH SEGHRUCHNI, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Monsieur Mustapha EL KTIRI, Haut-Commissaire aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération, et Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances.

Instantanés de l'événement



Au premier plan, de gauche à droite, Messieurs Mohamed BENCHAABOUN et Mohamed BOUSSAÏD, anciens Ministres de l'Economie et des Finances, aux côtés de Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN, Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics.



De gauche à droite, Monsieur Abdelrahman EL LAMTOUNI, Agent Judiciaire du Royaume, Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Madame Naima BEN YAHIA, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, Monsieur Mohamed BENALILOU, Président de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption, Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN, Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics, Monsieur Fathallah OUALALOU, ancien Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Mustapha EL KTIRI, Haut-Commissaire aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération, et Madame Amal EL FALLAH SEGHRUCHNI, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration.

Instantanés de l'événement



De gauche à droite, Monsieur Hicham BALAOUI, Procureur Général du Roi près la Cour de Cassation et Président du Ministère Public, et Monsieur M'hammed ABDENABAOU, Premier Président de la Cour de cassation et Président délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire.



De gauche à droite, Monsieur Khalid ZEROUALI, Wali, Directeur de la Migration et de la Surveillance des Frontières au Ministère de l'Intérieur, et Monsieur Mohammed El Habib BELKOUCH, Délégué interministériel aux Droits de l'Homme.



De gauche à droite, Monsieur Bernardo MARIANO JOAQUIM JUNIOR, Directeur des technologies de l'information et Sous- Secrétaire général au sein des Nations Unies, et Monsieur Chakib BENMOUSSA, Haut- Commissaire au Plan.



De gauche à droite, Madame Naima BEN YAHIA, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, et Monsieur Abdeltif LOUDYI, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale.



Cliché convivial réunissant, de gauche à droite, au premier plan, Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Driss JETTOU, ancien Ministre des Finances, Monsieur Abdelali BENBRIK et Monsieur Abdellatif BENNANI, anciens Inspecteurs Généraux des Finances. En arrière-plan, Monsieur Salaheddine MEZOUAR, ancien Ministre de l'Économie et des Finances, ainsi que plusieurs autres personnalités éminentes.

Instantanés de l'événement



Dîner offert par Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, en l'honneur de certaines personnalités invitées au symposium, la veille de l'événement. Madame la Ministre, au centre, entourée, à sa gauche, de Monsieur Bernardo MARIANO JOAQUIM JUNIOR, Directeur des technologies de l'information et Sous- Secrétaire général au sein des Nations Unies, Madame Amal EL FALLAH SEGHRUCHNI, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Madame Mouna HAMDEN, Responsable principale des opérations au Bureau de la Banque mondiale à Rabat, Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, et à sa droite, Madame Anke D'ANGELO, Vice-Présidente, Auditrice Générale de la Banque mondiale, Monsieur Chakib BENMOUSSA, Haut- Commissaire au Plan, Monsieur Mohamed METHQAL, Ambassadeur - Directeur Général de l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale, et Monsieur Rachid MELLIANI, Inspecteur des Finances à l'IGF (Maroc), ancien Directeur Général de l'École Nationale Supérieure de l'Administration et ancien Directeur central à la Trésorerie Générale du Royaume.



Les invités d'honneur de Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, lors de la réception donnée à leur intention.

Instantanés de l'événement



Vue extérieure du siège de l'Inspection Générale des Finances à Rabat.



Les Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc), rapporteurs des travaux du symposium, assurant la synthèse en temps réel des échanges. De gauche à droite, Messieurs Mohamed GHALIM, Reda LOUZIRI, Abdelilah RBIBOUZIANE, Madame Houda EL AMRANI, Messieurs Imad ADRARI, Mehdi EL HAJOUI TAALIBI, Madame Zineb ZAOUI et Monsieur Oussama AMOURI.



Un autre angle de vue de la salle accueillant les Inspecteurs des Finances assurant la synthèse en temps réel des échanges. Première rangée, de gauche à droite: Monsieur Adil BOURAZMA, Madame Houda EL AMRANI, Monsieur Abdelilah RBIBOUZIANE, Monsieur Imad ADRARI et Monsieur Mehdi EL HAJOUI TAALIBI. Deuxième rangée: Monsieur Youssef BOUKHRISS, Madame Zineb ZAOUI, Monsieur Oussama AMOURI et Monsieur Khalid BABA.



De gauche à droite, Messieurs Mohammed EL YASSENASNI, Mostafa SABRI et Khalid BABA, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).



De gauche à droite, Messieurs Adil BOURAZMA, Oussama AMOURI, Ayoub TAHROUCHE, Mohammed MOUSSAOUI et Madame Meryeme MAZOUZ, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).

Instantanés de l'événement



De gauche à droite, Messieurs Khalid BABA, Mohamed GHALIM et Naoufal RACHIDI, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).



Accueil des participants et distribution des kits du symposium à l'espace d'enregistrement.



De gauche à droite, Messieurs Mohammed RADI et Tarik BOULHIND, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).



De gauche à droite au premier plan : Monsieur Moujib Errahmane CHAHID et Madame Hajar EL MOUHADDANA, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).



De gauche à droite, Monsieur Abdessadek EL BOUZIDI, Madame Dalal HAIZOUNE, Monsieur Driss HANINE et Monsieur Rachid MELLIANI, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc), aux côtés de Monsieur Mohammed HAITAMI, Président-Directeur Général du Groupe Maroc Soir.



De gauche à droite, Messieurs Mustapha EL MAJDOUBI, Mohamed BOUYAHYAOUI, Mohamed MOUSSAOUI, Ahmed SAOUDI, Adil BOURAZMA, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).

Instantanés de l'événement



Entrée menant à l'Auditorium de l'Université Internationale de Rabat (UIR), où se sont déroulés les travaux du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle.



De gauche à droite : Monsieur Jalal JATTOU, Monsieur Imad ADRARI, Madame Kamar AIT LEMQEDDEM et Monsieur Saïf Eddine AYAD, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).



De gauche à droite, à l'arrière-plan, Messieurs Mustapha ASSOU, Mohamed BOUYAHYAOUI et Youssef ROCHDI, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).



De gauche à droite, Madame Hayat BOUAZIZEN, Madame Chayma FRIHI, Monsieur Abdelhamid FARAJ, Madame Mariam FRIHI et Monsieur Ouael EL JEBARI, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).



De gauche à droite, Monsieur Essaid TALIBI et Monsieur Youssef GOUARI, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).

Instantanés de l'événement



Monsieur Chafik AZEBA, Inspecteur des Finances à l'IGF (Maroc), dans le hall d'accueil de l'Université Internationale de Rabat, menant à l'Auditorium où se tiennent les travaux du symposium.



A gauche, Monsieur Abdeltif LOUDYI, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale, accompagné de Monsieur Abdelali EL AKRABA, Inspecteur des Finances à l'IGF (Maroc).



De gauche à droite, Messieurs Abderrahim LAHBABI, Ramdane OUASSINI, Mohamed BENDRIOUECH, Inspecteurs des Finances retraités, Messieurs Ahmed JANANI et Driss HANINE, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc), Monsieur Mekki OUAZZANI CHAHDI, ancien Inspecteur Général des Finances, Madame Mouna MOUTAOUAKIL et Monsieur Saâd BELQAT, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc), ainsi que Monsieur Saâd KANOUNI, Inspecteur des Finances retraité.



De gauche à droite, Monsieur Saâd BELQAT, Inspecteur des Finances à l'IGF (Maroc), Monsieur Abdelali BENBRIK, Monsieur Abderrafih BENSOUADA et Monsieur Abdellatif BENNANI, anciens Inspecteurs Généraux des Finances, ainsi que Monsieur Jalil HAJARABI, Inspecteur des Finances retraité.

Instantanés de l'événement



De gauche à droite, Monsieur Mohammed EL HANCHI, Inspecteur des Finances retraité, et Monsieur Mohammed MIRISSE, Inspecteur des Finances à l'IGF (Maroc).



De gauche à droite, Madame Fatima Ezzahra EL MOURABIT, Madame Meryeme MAZOUZ, Monsieur Mohamed EZZINE, Monsieur Ismael ESSALEH, Madame Soukaina SMIDI, et Monsieur Oussama AMOURI, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).



Au centre : Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, Maroc, entouré à sa droite de Monsieur Youness EL KHADI, et à sa gauche de Messieurs Rachid MELLIANI et Mohamed Amine EL AYOUBI, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).



Au premier plan, de gauche à droite, Monsieur Abdessadek EL BOUZIDI, Inspecteur des Finances à l'IGF (Maroc) et Madame Hagir MOHAMED AHMED MOHAMED, Directrice Générale de l'Instance de l'audit interne des services de l'État, Soudan.



De gauche à droite, Messieurs Mohamed Amine EL AYOUBI, Brahim RHARIB et Rachid MELLIANI, Inspecteurs des Finances à l'IGF (Maroc).

Instantanés de l'événement



Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances.



Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances.



De gauche à droite : Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances ; Monsieur M'hammed ABDENABAOU, Premier Président de la Cour de cassation et président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire ; et Monsieur Hicham BALAOUI, Procureur Général du Roi près la Cour de cassation et président du Ministère public.



De gauche à droite, Monsieur Mohammed Amine BENABDALLAH, Président de la Cour constitutionnelle, Messieurs Abdelkamel REGHAYE et Driss JETTOU, anciens Ministres des Finances, Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, Madame Narjiss REGHAYE, Journaliste, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle et Monsieur Salaheddine MEZOUAR, ancien Ministre de l'Économie et des Finances.

Instantanés de l'événement



Monsieur Alain NNA EBONO, Chief Regional Financial Management Coordinator à la Banque africaine de développement (BAD), remettant un trophée à Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de l'Inspection Générale des Finances.



Monsieur Mohamed AMINE EL AYOUBI, Inspecteur des Finances, procédant à la lecture du rapport de synthèse du symposium.



De gauche à droite : Monsieur Mohamed BENCHAABOUN et Monsieur Mohamed BOUSSAÏD, anciens Ministres de l'Économie et des Finances.



De gauche à droite : Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, et Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau.



À l'issue du symposium, Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, donne lecture du message de fidélité et de loyalisme adressé à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

CIGFA



Participants à l'Assemblée générale constitutive du Cercle des Inspections Générales des Finances d'Afrique (CIGFA), organisée en marge du symposium international sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle, réunis devant le siège de l'Inspection Générale des Finances à Rabat. Au centre de la photo : Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances du Maroc, élu Président du CIGFA à l'unanimité.



Monsieur Zisson FACINO, Inspecteur Général des Finances, Chef de Service, Bénin.



Monsieur Daouda KIRAKOYA, Inspecteur Général des Finances, Burkina Faso.



Madame Gertrude NSHIMIRIMANA, Inspectrice Générale des Finances, Burundi.



Madame Marisia Adriana DOS REIS ARAUJO, Inspectrice Générale des Finances, Cap-Vert.



Madame Berthe Lysette YECKE ENDALE EPSE EKO EKO, Inspecteur Général des Régies Financières, Cameroun.



Monsieur Roger NZONGBO, Inspecteur Général des Finances, Centrafrique.



Monsieur Moustapha Hissen LOUKMAN, Inspecteur Général des Finances, Tchad.



Monsieur Aliani KAABI, Inspecteur des Finances, Union des Comores.



Monsieur Darel Gildas NGOUALA, Inspecteur Général des Finances, République du Congo.

CIGFA



Madame Marie Hélène SARASSORO EPSE FADIGA, Inspecteur Général des Finances, Côte d'Ivoire.



Monsieur Herman IYELZA KEBEKENZA, Inspecteur Général des Finances – Coordonnateur, République Démocratique du Congo.



Madame Belinda Monabang ESONO MBENGONO, Inspecteur Général des Finances, Guinée équatoriale.



Au centre, Monsieur Mohamed MANCHOUD, Inspecteur Général des Finances, Maroc, remerciant ses confrères pour son élection en tant que Président du Cercle des Inspections Générales des Finances d'Afrique (CIGFA).



Monsieur Jean Joseph GOMEZ, Inspecteur Général des Finances, Guinée.



Monsieur Harouna ABDALLAH, Inspecteur Général des Finances en Chef, Niger.



Monsieur Virgilio Ramos DA CONCEICAO CASTRO NETO, Inspecteur Général des Finances, São Tomé-et-Príncipe.



Monsieur Moctar Kettani DOUCOURE, Coordonnateur de l'Inspection Générale des Finances, Sénégal.



Madame Hagir MOHAMED AHMED MOHAMED, Directrice Générale de l'Instance de l'audit interne des services de l'État, Soudan.



Monsieur Djimba Nakabou IBRAHIMA, Inspecteur Général des Finances, Togo.

65^{ème} ANNIVERSAIRE

DE

L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES

Une histoire, une empreinte, une intelligence en mouvement



**ANNIVERSAIRE DE L'INSPECTION
GÉNÉRALE DES FINANCES**

Une histoire, une empreinte, une intelligence en mouvement